This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1680

LA SOCIÉTÉ GALANTE ET LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

HONORÉ BONHOMME

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, rue des Saints-Pères, 1

1880

SOCIÉTÉ GALANTE

ET

LITTÉRAIRE

Justification des tirages de luxe

3	exempl.	sur peau de vélin	n°	1 à	3
12	—	sur papier du Japon.	n°	4 à	15
15	—	— de Chine.	n°	16 à	30
20	—	— teinté de Renage	n°	31 à	50
50	—	— Whatman	n°	51 à	100

EAUX-FORTES

PAR

DE MALVAL

Ed. Rouveyre Edit.

LA SOCIÉTÉ GALANTE ET LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

HONORÉ BONHOMME

★

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
EDOUARD ROUVEYRE
1, rue des Saints-Pères, 1
1880

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
668281 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

AVANT-PROPOS

Notre *siècle a le goût des exhumations littéraires, des révélations historiques et psychologiques, en un mot de* l'inédit. *Il aime à secouer la poussière des vieux parchemins de famille et des correspondances intimes, à s'asseoir au foyer des générations éteintes et à interroger les passions, les mœurs des temps qui ne sont plus, enfin notre siècle se plait à nous reporter vers le passé, peut-être pour nous consoler des tristesses du présent, peut-être aussi pour nous prouver, à l'encontre*

Marquoff 1 juin 1933

de certains vers d'Horace *, *que nos pères ne valaient pas plus que nous, et que l'humanité a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui : mêlée de bien et de mal, de vertus et de vices.*

Dans tous les cas, l'étude rétrospective à laquelle on se livre depuis quelques années, ce retour en arrière a amené des découvertes que les lettrés et les curieux ont saluées plus d'une fois avec reconnaissance, avec transport. Grâce à des fouilles intelligentes, à de patientes recherches, que de faits nouveaux et intéressants sont acquis à l'histoire! et combien d'individualités dépréciées, méconnues ou surfaites, ont été remises à leur point et sous leur vrai jour! Têtes couronnées, hommes d'état, philosophes, écrivains, gens d'église et hommes de guerre sont venus successivement reprendre la place qui leur appartient, soit dans l'estime, soit dans l'indifférence de leurs concitoyens. Les femmes ont eu leur tour, et nous en avons vu défiler un essaim sous nos yeux : celles-ci, graves, austères, prudes à leur corps défendant; celles-là, souriantes et légères, adorables pécheresses en déshabillé, une rose dans les cheveux, ou habiles parvenues de l'amour, en manteau royal, avec une couronne au front.

Il s'agit également ici de galantes royautés féminines, de coquettes évocations, et aussi d'individualités

* Ode VI, liv. III, *Ætas parentum*, etc.

littéraires dont quelques-unes, quoique déjà connues, ont besoin, pour achever leur physionomie, d'un dernier trait de plume, de ce coup de pinceau définitif que leur donne parfois le caprice du livre ou de l'autographe, et plus souvent encore le hasard, cette providence des patients et des chercheurs.

Ainsi, par exemple, bien qu'ils soient cités fréquemment dans divers écrits du XVIIIe *siècle, et malgré le légitime intérêt attaché à leur nom, quatre des personnages qui figurent dans le présent volume n'ont eu jusqu'à ce jour qu'une notoriété vague, flottante, incertaine, et notre but a été de la fixer d'une manière positive. Ces personnages sont le chevalier de Rességuier, le comte de Lauraguais, Madame de Sabran et Elzéar de Sabran, son fils. On a rapporté çà et là quelques-uns de leurs faits et gestes; on a vanté leur esprit, leurs saillies ingénieuses, le charme doux et pénétrant de leur conversation, et toujours avec le regret de n'en pas savoir davantage sur leur compte, toujours aussi avec l'espoir de nouvelles découvertes.*

Or, ces découvertes nous croyons les avoir faites en grande partie et être en mesure de satisfaire la curiosité justement excitée par les demi-confidences des écrivains qui nous ont précédé dans cette voie; en un mot, nous nous flattons de pouvoir compléter leurs informations, au moyen de documents nouveaux.

Et d'abord, le savant bibliographe Barbier nous a

laissé une lacune importante à combler en se méprenant sur la portée, sur la signification exacte d'un poëme satirique du chevalier de Rességuier, cette intéressante victime des rancunes de la marquise de Pompadour, qui le fit enfermer successivement à la Bastille et au château de Pierre-Encise. On sait combien certains faits historiques ou littéraires sont susceptibles d'être altérés, tantôt avec bonne foi par les esprits consciencieux recherchant la vérité, tantôt avec passion par les hommes de parti, avides de scandale. Au cas particulier, le pauvre chevalier de Rességuier fut un des pensionnaires *de Mme de Pompadour, — comme on disait alors avec une ironie cruelle, — c'est-à-dire un prisonnier nourri aux frais de l'Etat représenté par cette femme hautaine et méchante qui, après avoir fait et défait des généraux, commandé des armées du fond de son boudoir et gaspillé en colifichets l'or de la France, persécutait les gens qui avaient pu lui déplaire et les privait de leur liberté, même de la vie. Le peuple se vengeait par des chansons :*

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour un taudis.
Louis, malgré son scrupule
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris.

Paris riait et chantait en effet, mais il payait *comme toujours, selon le mot de Mazarin.*

D'un autre côté, en publiant la Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, *MM. de Magnieu et Prat ont négligé d'une manière à peu près absolue d'y joindre les notices biographiques et les annotations courantes qui auraient dû accompagner cette publication, d'où suit la difficulté pour certains lecteurs et l'impossibilité pour d'autres de se former une idée exacte des personnages mis en scène.*

Mme de Sabran et son fils étant généralement peu connus et méritant sous tous les rapports d'être mis en pleine lumière, on devait s'attendre à des explications, à des renseignements précis sur chacun d'eux. De même, le chevalier de Boufflers, quoique plus en vue, avait besoin qu'on le rappelât au souvenir du lecteur, qui sait toujours gré quand on lui retrace tout d'abord quelques-uns des traits sui generis *des personnages avec lesquels il va être mis en relation, entrer en causerie intime et familière. Mais point. Partout des réticences, des restrictions, des demi-révélations, espèces d'amorces qui seraient habiles si elles donnaient de temps en temps satisfaction à la curiosité éveillée; mais telles qu'elles sont, elles lassent la patience et disposent mal en faveur d'un livre qui sollicite cependant l'attention du curieux et du lettré, en raison du double intérêt qu'il renferme.*

En présence d'un semblable système d'abstention, nous avons, à l'aide de quelques documents inédits, fait

un travail spécial sur le chevalier de Boufflers, de même que sur Mme de Sabran et son fils. En d'autres termes, nous nous sommes proposé de faire ce que MM. Magnieu et Prat n'ont pas jugé à propos de nous donner, c'est-à-dire d'esquisser la physionomie de ces trois personnages qui forment un groupe souriant, aimable et sympathique, et qu'on ne saurait séparer sans nuire à l'harmonie de l'ensemble.

Dans ce but, nous avons mis à profit, outre les matériaux que renferme notre portefeuille, les données intéressantes que nous avons trouvées dans la publication de ces Messieurs. Il va sans dire que nous avons consulté aussi les mémoires et écrits du temps, source d'informations toujours précieuses, et qui mettent souvent dans leur vrai jour les individualités dont on cherche à ressaisir les traits *.

Dans ce travail nos efforts ont particulièrement tendu à mettre en relief la figure de Mme de Sabran, figure douce et spirituelle, voilée jusqu'ici et restée dans l'ombre, de même que celle non moins sympathique et non moins fuyante *de son fils Elzéar, qui fut l'ami, le confident, l'hôte assidu de Mme de Staël, pendant l'exil de cette femme illustre.*

* L'ingénieuse notice que M. Octave Uzanne a placée en tête des *Contes du chevalier de Boufflers* publiés récemment, nous a également été fort utile. Nous ne saurions trop en remercier notre spirituel confrère et ami, dont la fraîcheur de verve et la charmante fantaisie savent rajeunir tout ce qu'il touche dans cet aimable XVIIIe siècle, si bien connu de lui.

En même temps nous nous sommes appliqué à donner le portrait en pied *du chevalier de Boufflers, en le présentant, non seulement comme poète érotique et conteur gaulois, mais encore comme homme politique et administrateur. Car il fut tout cela ensemble celui qui avait* ourlé *tant de rimes plus que légères, dit et écrit tant de choses aimables et folles, mais qui avait un talent de synthèse qu'on n'a pas assez remarqué. Certes, ce n'est pas lui qui eût fatigué ou endormi son auditoire, s'il avait été chargé d'un cours d'histoire en Sorbonne ou ailleurs. On sait comment en quatre vers il racontait celle de Loth :*

> *Il but*
> *Il devint tendre,*
> *Et puis il fut*
> *Son gendre.*

On ne saurait être plus laconique ni plus original. Mais voyez jusqu'où l'envie peut aller ! On lui a contesté, sinon la paternité de ce quatrain, du moins la pensée première et le dernier vers, — ainsi que M. Uzanne l'a rappelé, — pour les attribuer à un autre poète assez ignoré du nom de Deslandes.

En vue de compléter la notice biographique concernant le chevalier de Boufflers en y consignant des détails qui avaient échappé à nos devanciers, il nous a fallu puiser à bien des sources, de même que pour donner un état civil littéraire, *si l'on peut parler ainsi, à*

Mme de Sabran et à son fils, nous avons dû recourir à des documents non encore mis au jour et qu'on ne découvre souvent qu'après de longues recherches. Il en résulte que notre tâche a été assez laborieuse, sinon difficile; mais elle est devenue aisée lorsque nous avons abordé Saint-Lambert et Fontanes, grâce à une correspondance inédite des plus intéressantes que nous avions sous nos yeux et qui a servi de base à notre travail.

Quant à la notice relative au comte de Lauraguais et à Sophie Arnould, qu'on trouvera aussi dans ce volume, ç'a été une étude entière à faire, tout un coin de terre à défricher, notamment en ce qui concerne le premier, qui n'était connu que par quelques traits de conduite excentriques et des écrits anonymes dont on devinait l'auteur, tant sa verve humoristique le trahissait à travers le voile dont il s'enveloppait pour se dérober aux regards, aux investigations, en prenant, nouveau Protée, toutes les formes, toutes les attitudes, toutes les couleurs.

Nous croyons l'avoir saisi, ce beau ténébreux, dans ses transformations multiples, nous en être rendu maître, et l'avoir forcé d'accepter une notoriété désormais certaine.

Quant à Sophie Arnould, elle était trop pourvue déjà d'une certaine célébrité pour que nous ayons la prétention de l'avoir révélée; *mais nous dirons que l'examen attentif de ses relations avec le comte de Lauraguais*

nous a fait démêler dans le caractère de cette charmante nymphe d'opéra des surprises de délicatesse, des mystères de désintéressement, bref, des qualités telles que nous n'avons pas hésité à la présenter sous ce nouveau point de vue et à déclarer, comme on l'a dit de Ninon de Lenclos, que Sophie Arnould était « un honnête homme. »

En définitive, nous avons voulu faire un livre qui renfermât des révélations *piquantes et imprévues sur les personnes et les choses, et où le goût du lettré comme celui du curieux pût trouver également son compte.*

LE CHEVALIER
DE BOUFFLERS
ET
Mme DE SABRAN

I l'on en croyait l'indication à peu près unanime des biographes qui se sont copiés les uns les autres, le chevalier de Boufflers (Stanislas), qu'on appela d'abord l'abbé, puis le chevalier, enfin le marquis de Boufflers, serait né à *Lunéville* en 1737 ; mais, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (dont l'autorité est plus ou moins discutable, notons-le en passant), M. Jal a prétendu rétablir les faits, en annonçant que le chevalier naquit à *Nancy*, en 1738. A notre tour, corrigeant l'allégation de M. Jal quant au lieu de naissance, nous dirons, avec les contemporains de Boufflers, et comme il le dit lui-même dans son épitaphe qu'on trouvera plus loin, qu'il vit le jour sur un grand chemin, où sa mère, qui se rendait en

Lorraine, fut prise subitement des douleurs de l'enfantement, et eut pour sage-femme un valet de sa suite qui courait la poste avec elle. Voilà le point de départ, le berceau de notre héros; et c'est même, à notre avis, ce qui donnera du piquant au salut que lui fera, à soixante ans de distance, le comte de Tressan, qui, le rencontrant un jour sur un grand chemin, lui dit : « Chevalier, je suis ravi de vous trouver chez vous. »

Au surplus, comme nous le verrons, le chevalier eut une vie errante. Il ne comprenait pas plus la « *résidence* » que certains prélats de cour dont parle Boileau, qui étaient toujours absents de leur diocèse; mais, avec cette différence que ces prélats allaient à Versailles solliciter des grâces, tandis que le chevalier n'était jamais plus heureux qu'en chevauchant nuit et jour par monts et par vaux, ne briguant, en fait de faveurs, que le frais sourire de la nature ou la chanson joyeuse de la petite laitière cheminant le long du vert sentier. Mais n'anticipons pas et, avant d'aller plus loin, disons quelques mots de la mère du chevalier, que l'on confond trop souvent avec deux autres grandes dames du même nom et du même temps, c'est-à-dire qui appartiennent comme elle au monde des salons et de la galanterie de la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Plus loin, nous aurons également à dégager Mme la comtesse de Sabran d'une homonymie compromettante.

La mère du chevalier de Boufflers était autre que la duchesse de ce nom, plus tard maréchale de Luxem-

bourg, dont la jolie main donna un jour un fort vilain soufflet au comte de Tressan, pour avoir fait sur elle un couplet par trop galant*, et qui, au dire du prince de Ligne, ne reconnaissait que trois vertus : « *vertu-chou,* » « *vertubleu* » et « *vertugadin.* » Autre aussi était cette comtesse de Boufflers, née Saujon, l'amie du prince de Conti, que Mme du Deffand avait surnommée l' « *idole* », faisant allusion au « *Temple* » dont le prince était grand prieur, et de laquelle Horace Walpole a dit que c'était un composé de deux femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Selon Chamfort, Jean-Jacques Rousseau serait allé plus loin, en disant que la comtesse de Boufflers était française par son buste et cosmopolite par le reste.

Ces deux personnes, que la grâce et l'esprit, non moins que les doucés faiblesses, ont rendues célèbres, rachetaient par des qualités essentielles ce que leur conduite pouvait avoir d'incorrect, de trop accentué; la première, la duchesse de Boufflers, offrit un asile à Jean-Jacques Rousseau, dont elle se fit la généreuse et constante protectrice; en outre, elle éleva dans les principes les plus purs sa petite-fille, cette jeune et adorable comtesse Amélie, plus tard duchesse de Lauzun, qui périt sur l'échafaud**; la seconde, c'est-à-dire la comtesse de Boufflers, après avoir

* Voici ce couplet :

Quand Boufflers parut à la Cour
On crut voir la mère d'Amour.
Chacun s'empressait de lui plaire,
Et chacun l'avait à son tour.

** J.-J Rousseau a laissé d'elle un portrait qui fait à la fois l'éloge de ses qualités et de son cœur.

rompu avec son mari pour suivre publiquement le prince de Conti, composa des maximes d'une morale si édifiante, que le duc de Lévis n'a pas hésité à les citer en exemple à son siècle, tout en exprimant cependant des réserves, afin de prévenir toute objection : « Eh ! qu'importe, dit-il, d'où vient la source, pourvu que l'eau soit pure* ! »

Nous arrivons à la mère du chevalier, à Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon. Mariée au marquis de Boufflers-Remiencourt, capitaine des gardes du roi Stanislas, elle joua un grand rôle à la petite cour de Lunéville, et devint l' « *amie* » du prince, après l'avoir été de M. de la Galaisière, son chancelier, qui n'avait pas entièrement abdiqué. Le roi n'ignorait pas qu'il avait un rival heureux, mais il en avait pris son parti en philosophe, et l'on raconte qu'il en plaisantait à ce point que, un jour, étant resté court dans un entretien qu'il avait avec elle, il lui dit: « Madame, mon chancelier vous dira le reste. » Au surplus, grâce, esprit, beauté, tout en elle concourait à en faire les délices de la société; elle avait un naturel charmant, un abandon aimable, que Voltaire, dans de jolis vers, a caractérisé ainsi :

Et sans prétendre à rien, vous triomphez de tous **.

* Voici quelques-unes de ces maximes : « S'acquitter de ses devoirs selon leur ordre et leur importance; tout sacrifier pour la paix de l'âme; mépriser le crédit, s'en servir noblement et mériter la considération, » etc. La comtesse de Boufflers se livrait du reste à la littérature, et composa une tragédie en prose « qu'on ne joua ni n'imprima, mais dont on parla beaucoup, » raconte Musset-Pathey dans son *Histoire* de J.-J. Rousseau, t. II, p. 26.

** Lors de la mort de Voltaire et du refus que fit le clergé de l'enterrer, la

Elle-même faisait de très agréables vers; entre autres, elle composa cette chanson, rapportée par Mme du Deffand dans sa Correspondance, et qu'on peut appeler *la Semaine des Amours* :

Dimanche j'étais aimable;
Lundi je fus autrement;
Mardi je pris l'air capable,
Mercredi je fis l'enfant;
Jeudi je fus raisonnable;
Vendredi j'eus un amant;
Samedi je fus coupable;
Dimanche il fut inconstant.

Aussi bien, c'était là l'élément de la marquise de Boufflers, elle naviguait à pleines voiles sur le fleuve de Tendre, à telle enseigne qu'on l'appelait la « *Dame de volupté*, » surnom qu'elle s'empressa d'accepter et même de placer dans son épitaphe anticipée, comme nous le verrons plus loin. Cette préoccupation des sens était chez elle à ce degré, que, une fois sur le retour, et voulant alors, comme c'était la mode, se réconcilier avec le ciel, elle dit à son fils qu'elle avait beau faire, qu'il lui était impossible d'aimer un Dieu qu'elle ne connaissait pas.

« Ne répondez de rien, lui répliqua son fils; si Dieu se faisait homme une seconde fois, vous l'aimeriez sûrement. »

marquise composa deux quatrains pour venger la mémoire du patriarche de Ferney. Voici un de ces quatrains :

Celui que dans Athène eût adoré la Grèce,
Que dans Rome à sa table Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe.

A l'aide des détails qui précèdent, on peut déjà se faire une idée du milieu où va se trouver le jeune de Boufflers, des objets qui frapperont ses premiers regards. Mais nous n'avons pas tout dit encore, et, avant de revenir à lui, il nous reste à compléter le tableau, en faisant connaître le singulier précepteur qui lui fut donné; car il était écrit que rien ne manquerait à son éducation dans tous les genres.

C'est l'abbé Porquet qui fut choisi pour cette fonction. Né en franche Normandie, cet abbé était un petit homme rusé, spirituel, coquet, tiré à quatre épingles, mais si frêle, si chétif, qu'il prétendait être « *empaillé dans sa peau* », mot qui donna à la marquise de Boufflers l'idée de faire les vers suivants, qu'elle mit dans la bouche de l'abbé :

Hélas! quel est mon sort!
L'eau me fait mal, le vin m'enivre;
Le café fort
Me met à mort;
L'amour seul me fait vivre.

Ce dernier trait peint au vif le côté faible de notre abbé, qui, dînant pour la première fois à la table du roi Stanislas, dont il devint plus tard l'aumônier, ne put pas réciter son *Benedicite*. Il broncha dès les premier mots, le profane! et ce qu'il savait le mieux encore, c'était son commencement. Le prince fut si scandalisé, qu'il l'eût renvoyé sur-le-champ, sans l'insistance de la marquise, qui, l'ayant mis dans cet emploi, parvint à l'y maintenir. Du reste, au témoignage de Chamfort, le bon Stanislas aurait répondu un jour à l'abbé Porquet, qui lui demandait une

augmentation de traitement : « Mais, mon cher abbé, vous tenez des discours très libres ; on prétend que vous ne croyez pas en Dieu ; il faut vous modérer ; tâchez d'y croire : je vous donne un an pour cela. »

Lié avec tous les gens de lettres qui fréquentaient le café Procope, l'abbé lisait moins son bréviaire que les écrits philosophiques du temps ; il s'était adonné, en outre, à la poésie légère, et l'on a conservé de lui quelques vers et l'épitaphe qu'il s'est faite sur un ton jovial et que voici :

D'un écrivain soigneux il eut tous les scrupules :
Il approfondit l'art des points et des virgules ;
Il pesa, calcula tout le fin du métier,
Et sur le laconisme il fit un tome entier.

Tel est le précepteur à qui fut confiée l'éducation première du jeune Boufflers, et qui la compléta si bien, qu'un beau jour le maître s'avoua vaincu par l'élève et s'écria, triomphant, dans une chanson dont nous ne citerons qu'un couplet :

Oh ! l'être heureux et singulier !
Son maître, dans chaque science,
Est devenu son écolier.
Faisons-lui donc la révérence :
L'abbé Porquet tout le premier.

Avec un pareil Mentor, Télémaque ne pouvait raisonnablement pas devenir un petit saint. Le jeune homme avait devant les yeux des exemples si attrayants, qu'il s'y laissa entraîner tout doucement, et bientôt la petite cour de Lunéville compta un épicurien de plus. Il grandit ainsi, caressé à l'envi, bercé mollement sur les genoux des marquises et des

duchesses, et quand on le mit au séminaire de Saint-Sulpice, il était si bien préparé à l'état ecclésiastique, auquel on le destinait primitivement, que son premier soin fut d'y écrire le conte d'*Aline, reine de Golconde*, le plus joli petit récit égrillard qu'il soit possible d'imaginer. Il va sans dire qu'il ne tarda pas à jeter la soutane aux orties, et il prit alors l'habit de chevalier de Malte, en ayant soin, toutefois, de garder le bénéfice de 40,000 livres de rente qu'en sa qualité d'abbé il avait reçu des libéralités de Stanislas, son royal parrain *.

II

A peine sevré du lait du séminaire et libre désormais, notre jeune chevalier va commencer à céder à ce besoin d'activité fiévreuse qui l'empêchera de rester en place. On le voit tous les jours, dit Grimm, « courir dans les rues de Paris sur un grand diable de cheval. » Plus tard, en parlant de cette époque de sa vie, Boufflers s'écriera dans des vers adressés à Voltaire :

J'aimais alors toutes les femmes.
Toujours brûlé de feux nouveaux,
Je prétendais d'Hercule égaler les travaux,
Et sans cesse auprès de ces dames
Etre l'heureux rival de cent heureux rivaux.
Je regrette aujourd'hui mes petits madrigaux;
Je regrette les airs que j'ai faits pour les belles,

* Chevalier de Malte né, Boufflers trouva ce titre dans son maillot, ainsi qu'un bénéfice de cet ordre, qui lui donna le droit bizarre d'assister aux offices divins en surplis de prieur et en uniforme de capitaine de hussards.

Je regrette vingt bons chevaux
Que, courant par monts et par vaux,
J'ai, comme moi, crevés pour elles;
Et je regrette encor bien plus
Ces utiles moments qu'en courant j'ai perdus.

Il trouva, cependant, le temps de tout faire, et nous allons le suivre maintenant dans les différentes phases de son existence, partagée désormais entre la politique, la littérature et les armes ; car il ne fut pas seulement le « *nourrisson* » des Muses — style de l'époque — il fit la campagne de Hanovre comme soldat, parcourut l'Allemagne, alla au Sénégal en qualité de gouverneur, et fut appelé, en 1789, aux États-Généraux ; en un mot, il prit part aux affaires de son pays, et s'y distingua. Mais, pour le moment, ne voyons en lui que le poëte.

Un écrivain de nos jours a dit que Boufflers était « un bel esprit de pastel, qu'on ne connaît pas, qu'on ne voit pas, même en écarquillant les yeux ; qu'il n'y a qu'un moyen de le présenter au lecteur de notre siècle : c'est de s'effacer discrètement, de le laisser venir à nous en se dandinant, en jasant, en badinant, en s'évaporant dans l'air rose *. »

Tout cela est assez joli et ferait presque aimer le genre qu'on semble vouloir condamner, en l'imitant ; mais tout cela manque d'exactitude. Pourquoi cette mise en scène ? Qu'a donc Boufflers de plus que tous les autres poëtes de son école et de son temps qui puisse être « *inconnu* » à celui qui « *connaît* » le dix-

* M. Hippolyte Babou, *les Poëtes français*, t. III, p. 417.

huitième siècle ? Il est pimpant, musqué, madrigalesque, nous en convenons ; mais est-ce donc une raison pour le nier, pour le déclarer fugitif, insaisissable ? C'est, avant tout, un Gaulois, un esprit éminemment français, et, à ce titre, il mérite de figurer au nombre des auteurs qui ont fait les délices et la joie de nos pères.

Du reste, pour nous, Boufflers n'est pas si subtil, si fugace, si « *volatilisé* » qu'on le prétend. Il nous paraît, au contraire, très positif, très tangible. Un poëte qui a dit : « En amour je suis tout physique », est assez saisissable, et visible à l'œil nu.

Ecoutez-le dans une lettre qu'il écrivit à l'abbé Porquet pour expliquer son changement d'état, dont, paraît-il, on parlait beaucoup dans le monde :

« J'étais dans la route de la fortune ; qui sait si quelques intrigues de plus ne m'auraient pas mis à la tête du clergé ? Mais j'ai mieux aimé être aide de camp dans l'armée de Soubise : *Trahit sua quemque voluptas*. Comptez-vous pour rien le cri d'indignation qui s'était élevé contre la liberté de ma conduite ?... Ce sont les sots qui crient, me direz-vous. Tant pis, vraiment ; il vaudrait mieux que ce fussent les gens d'esprit ; cela ferait moins de bruit. Les sots ont l'avantage du nombre, et c'est celui-là qui décide... J'aurais pu, me direz-vous, d'après mon respect pour l'avis des sots, quitter mon état sans en prendre un autre ; mais les sots m'ont dit qu'il fallait avoir un état dans la société. Je leur ai proposé celui d'homme de lettres ; ils m'ont dit de m'en bien garder, parce que j'avais trop d'esprit pour cela. Je leur ai demandé alors

ce qu'ils voulaient que je fisse, et voici ce qu'ils m'ont répondu : « Il y a quelques siècles, nous eussions « voulu que tu fusses gentilhomme, nous voulons « maintenant que tout gentilhomme aille à la guerre.» Là-dessus, je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la croix de Malte et je pars, » etc.

Le voilà donc endossant l'habit de capitaine de hussards et partant en guerre; il fit une partie de la campagne et assista à la sanglante bataille d'Amembourg; après quoi, il revint à Lunéville, au milieu de cette petite cour à demi-païenne. Il avait vingt-cinq ans, et c'est alors qu'il commença à secouer et à éparpiller autour de lui cette gerbe de petits vers lestes et fringants, où brillent quelques épis dorés au milieu d'herbes folles. Le pied lui glissa plus d'une fois dans ce jargon maniéré, dans cette sensiblerie de convention à la Dorat, dont les imitateurs ont été surnommés, par l'abbé Galiani, les petits « *Voltaire Strass* ». A cette date, le nombre de ses compositions en prose et en vers est déjà considérable. On y trouve de tout : compliments, épîtres, couplets, chansons, impromptus, bouquets à Chloris, madrigaux, etc. La moindre circonstance y donnait lieu, y servait de texte et de prétexte. Une femme se montrait-elle cruelle, vite un couplet exprimant le martyre; était-elle vaincue, réduite à merci, aussitôt un chant de triomphe. Un voyage, un rendez-vous, un bal, un rêve, chaque chose avait son tour. Il n'est pas jusqu'au singe du roi Stanislas et à la chatte de Mme de Luxembourg qui n'aient leur grain d'encens. C'était la mode. Mais quoi! les procédés des poëtes légers n'ont pas changé

depuis le seizième siècle. Ceux que l'on est convenu d'appeler les « *Parnassiens* » à notre époque, ou plutôt ceux qui s'intitulent fièrement ainsi, ne font pas autrement que leurs devanciers ; seulement, ils ont moins de grâce naïve, moins de souffle, moins de véritable talent que nos admirables écrivains de la Pléiade, et la plupart d'entre eux sont plus obscurs, plus entortillés, plus indigestes que Dubartas dans ses plus mauvais jours *.

Boufflers avait du moins l'avantage d'être compris de ses lecteurs, surtout de ses lectrices, dont il devint bientôt l'auteur favori. Mais les succès poétiques ne lui suffirent pas ; — il y reviendra plus tard, et nous retrouverons alors sa muse en redoublement de verve et en pleine floraison ; — mais, en attendant, il voulut cueillir d'autres palmes, obtenir des succès d'un autre genre, et, poussé par ce désir, comme aussi par l'amour des voyages et du changement qui l'aiguillonnait à toute heure, il partit pour la Suisse. Là, il écrivit à sa mère ces lettres pétillantes d'esprit, d'entrain et d'humour qui firent sa réputation comme épistolaire. Dans cette excursion, il trouva plaisant de cacher sa condition et de se donner pour un pauvre artiste peintre, courant la clientèle. A ce titre, il fut admis dans un assez grand nombre de familles de Genève, de Vevey et de Lausanne, où il fit au pastel plusieurs portraits de femmes et de jeunes filles. « Il exploite ses modèles, dit malicieusement Voltaire, et de là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec ses

* Nous n'aurions que l'embarras du choix s'il fallait citer des preuves à l'appui de notre opinion.

huguenotes. » Au surplus, le vieillard de Ferney, dans sa correspondance avec ses amis, ne tarit pas d'éloges sur son compte. Il prétend que le chevalier a « ragaillardi ses vieux jours. » C'est une des plus singulières créatures qui soient au monde. Il n'y a rien de plus aimable que lui. « La Suisse est émerveillée de vous, lui écrit-il après son départ ; Ferney pleure votre absence. Le bonhomme vous regrette et vous respecte infiniment. » Il continue en vers :

Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père!
Cet honneur n'appartient qu'aux habitants des cieux.
Non pas à tous encore. Il est des demi-dieux
    Assez sots et très ennuyeux,
    Indignes d'aimer et de plaire.
Le dieu des beaux esprits, le dieu qui nous éclaire,
    Le dieu des beaux vers et du jour
      Est celui qui fit l'amour
      A madame votre mère.
Vous tenez de tous deux; ce mélange est fort beau.
Vous avez (comme ont dit les saintes Ecritures)
    Une personne et deux natures :
    De l'Apollon et du Beauvau.

Assurément, on doit faire la part de l'exagération que comporte la poésie en général, et en particulier le caractère enthousiaste de Voltaire, qui cherchait partout des tenants, des auxiliaires, et se les attachait par des séductions de toute sorte. Mais au fond il reste acquis que le jeune Boufflers était réellement charmant et qu'il lui suffisait de se montrer pour se concilier tous les cœurs. Toutefois, nous aurons plus loin à citer l'opinion de certains auteurs dont les éloges le concernant sont mêlés de quelques restrictions.

Dès à présent, nous dirons que Sainte-Beuve lui

reproche d'avoir été, dans ces mêmes lettres de la Suisse dont nous venons de parler, « *irrévérent* » le plus qu'il a pu avec les « *œuvres* » de Dieu *. Sainte-Beuve est par trop timoré et prend ici les intérêts du ciel dans une bien petite cause. Nous avons beau chercher dans les lettres en question, nous n'y trouvons aucune proposition malsonnante, rien qui puisse être repris par le casuiste le plus rigoureux. Nous voyons seulement que le chevalier a dit que le lac de Genève est le portrait en miniature de l'Océan, une jatte de quarante lieues de tour ; plus loin il parle des Alpes qu'il parcourt et sur le front chauve desquelles il voudrait placer l'abbé Porquet avec sa perruque, afin que « sa calotte devint pour la première fois le point le plus élevé de la terre ». Or, ce sont là des plaisanteries bien innocentes, des boutades de collégien en vacances, presque de séminariste. Par contre, cet écolier a dit, dans les mêmes lettres, des choses assez bonnes, assez hardies pour mériter d'être notées. « Les lois des Suisses sont austères, mais ils ont le plaisir de les faire eux-mêmes... Ce peuple représente le peuple gaulois ; il en a la stature, la force, le courage, la fierté, la douceur et la liberté... Les princes ont plus besoin d'être divertis qu'adorés ; il n'y a que Dieu qui ait un assez grand fonds de gaieté pour ne pas s'ennuyer de tous les hommages qu'on lui rend, » etc.

Sainte-Beuve eût été mieux fondé en relevant ce qu'il y a d' « *irrévérent* » parfois dans le langage de Boufflers à l'égard de sa mère, ce dont nous avons

* *Causeries du lundi*, t. XI, p. 45.

déjà eu un échantillon. Après avoir dit en prose que la marquise est d'un « ordre supérieur », qu'elle est aux autres femmes ce que les « *séraphins* » sont aux « *anges* » et les « *cardinaux* » aux « *capucins* », il l'encourage, en vers, dans ses penchants mondains, lui parle de ses « charmes » et lui recommande de n'avoir pour « docteurs » et pour « saints » que les « Amours », en ajoutant :

S'il est vrai que le Christ soit homme,
Il vous pardonnera toujours.

A la vérité, la liberté du langage, autant peut-être que celle des mœurs, avait franchi le seuil domestique et s'introduisait partout. Les expressions n'avaient pas d'ailleurs la même valeur, la même portée qu'en notre siècle de pruderie où, au rebours, nous rougissons généralement moins de la chose que du mot.

Rentré à Paris, le chevalier se livra de nouveau à cette littérature de boudoir qui lui avait valu tant de si doux triomphes. Il revenait de ses pérégrinations, de ses voyages, toujours plus alerte, plus dispos d'esprit et de cœur. On eût dit que, comme la déesse dont parle Virgile, le mouvement redoublait sa vigueur. « *Mobilitate viget* ». Mais l'amour du changement, le démon de la locomotion vint encore le relancer, et, après quelques années passées au milieu de cette société de ruelles et de salons qui avait alors tant de charmes, il partit pour aller guerroyer dans les troupes des confédérés de Pologne. On était alors en 1771, c'est-à-dire à la veille du démembrement de ce malheureux pays ; mais, soit qu'il regardât la cause des

patriotes comme perdue, soit qu'il n'approuvât pas leur plan de campagne, il n'alla pas jusqu'à eux ; il s'arrêta à Vienne, où au dire de Grimm, « il réussit beaucoup, car, ajoute-t-il, partout où l'on fait cas du naturel, et d'un naturel précieux, le chevalier doit beaucoup réussir. »

Une épigramme pourrait bien se cacher sous ce mot de « *précieux* » employé par le malin critique, dont la plume acérée était souvent une fine lame à deux tranchants ; et nous nous souvenons que Mlle Quinault disait ironiquement du duc de Choiseul qu'il avait l' « *apprêt du naturel* », ce que Boufflers nous semble aussi avoir trop souvent. Quoi qu'il en soit, après son retour de Vienne, Grimm rencontra le chevalier, qui lui parut avoir pris du maintien et même de la gravité. « Je ne sais s'il a désappris à chanter comme le coq et à braire comme l'âne * : il faisait autrefois ces exercices avec une grande supériorité ; il était alors d'une folie et d'une verve à laquelle il était impossible de résister... Il est aujourd'hui colonel commandant d'un régiment de hussards, si je ne me trompe. » (*Correspond. litt.*, mars 1772.)

Nous touchons à l'époque où il fit connaissance de Mme de Sabran, c'est-à-dire à l'année 1777. Il ne saurait être question ici, bien entendu, de cette comtesse ou marquise de Sabran ** dont Saint-Simon a tracé un portrait si vigoureusement teinté de bien et de

* Il paraît que le chant du coq et le braiment de l'âne étaient alors des petits jeux de société. On aimerait mieux autre chose.

** Barbier, Duclos et Boisjourdain l'appellent tantôt comtesse, tantôt marquise.

mal *, laquelle avait la velléité de s'immiscer dans les affaires d'État, surtout après boire, et appelait son mari son « *mâtin* » ; de celle enfin qui disait au régent, dont elle était la maîtresse, que l'âme des princes et des laquais avait été faite avec la même boue.

Non ; nous sommes ici en meilleure compagnie. Nous nous trouvons en présence d'une femme décente et bien élevée, n'ayant avec la première rien de commun que le nom.

Françoise-Éléonore de Jean de Manville, née en 1750, avait épousé le comte de Sabran, officier de marine distingué, qui avait cinquante ans de plus qu'elle et qui mourut vers 1775 **. Elle en avait eu un fils, Elzéar de Sabran, dont nous reparlerons, et une fille, Delphine, mariée au comte de Custines, lequel périt comme son père révolutionnairement.

Quelques années après la mort de son mari, Mme de Sabran rencontra dans le monde le chevalier de Boufflers ; un goût commun pour la peinture et la poésie les rapprocha d'abord, puis un sentiment plus tendre fit le reste ; le tour de l'hymen ne devait venir que longtemps après.

Mme de Sabran était une femme adorable. Tous ses contemporains sont d'accord sur ce point, jusqu'à Mme de Genlis, qui, peu suspecte de flatterie envers les

* «... Rien n'est si beau qu'elle, de plus régulier, de plus agréable... Insinuante, plaisante, débauchée, charmante, surtout à table. » (Saint-Simon, t. X, p. 17.)

** Il s'était rendu célèbre pendant la guerre de 1756 par son courage héroïque devant Gibraltar, où, avec son seul vaisseau, il soutint toute une journée le feu de quatorze vaisseaux anglais, et ne se rendit que lorsqu'il n'avait plus de poudre. Les Anglais le renvoyèrent sur sa parole, après l'avoir comblé de témoignages d'admiration.

femmes distinguées ou jolies de son temps, ne peut cependant lui refuser ses sympathies et même son admiration, qu'elle traduit en ces termes : « Mme de Sabran, aujourd'hui Mme de Boufflers, étoit une des plus charmantes personnes que j'aie connues, par la figure, l'élégance, l'esprit et les talents. Elle dansoit d'une manière remarquable ; elle peignoit comme un ange, elle faisoit de jolis vers ; elle étoit d'une douceur et d'une bonté parfaites. » (*Mém.*, t. II, p. 347.)

Dans ses *Souvenirs*, Mme Vigée-Lebrun *, dont le crayon gracieux a retracé les traits de Mme de Sabran, dit à peu près la même chose. Elle raconte l'avoir connue avant la Révolution, et qu'elle était alors « fort jolie, » avec des yeux « bleus » exprimant la finesse et la bonté **... Son esprit naïf et gai avait une simplicité toute gracieuse qui la faisait aimer et rechercher naturellement... Elle racontait à merveille... et tout cela sans montrer la moindre prétention à quoi que ce soit, sans se prévaloir en rien de ses nombreux succès dans le monde, etc.

Si charmant que soit le portrait que nous a laissé, comme artiste, le pinceau facile de Mme Vigée-Lebrun, nous préférons ce second portrait à la plume, cette esquisse morale, à laquelle le prince de Ligne va appliquer d'une main délicate et légère la dernière nuance, le dernier coloris. Après avoir vanté la modestie de Mme de Sabran, le charme suprême de sa

* *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun, t. II, p. 331 et suiv.

** MM. de Magnieu et Prat ont dit que Mme de Sabran avait les yeux « noirs ». Nous ignorons sur quelle autorité ces messieurs fondent cette assertion; mais Mme Vigée-Lebrun, ayant vu de près Mme de Sabran, puisqu'elle a posé devant son chevalet, a dû savoir au juste la couleur de ses yeux.

personne et de son esprit, le prince s'extasie devant la variété et l'imprévu ingénieux de sa conversation. « Elle vous promène, dit-il, comme dans un jardin anglais, où l'on ne revient jamais par le même chemin, où l'on croit voir toujours des objets nouveaux. Son imagination simple et animée vous les présente comme un tableau mouvant. On les voit, ils existent, ils marchent. Elle communique ses impressions aussi vivement qu'elle les a reçues. Pour conter aussi bien il faut bien sentir... Jamais elle ne se répète, pas plus qu'un oiseau ne redit la même chanson... Son plus grand charme en toutes choses c'est le naturel : on l'appelle la « *fleur des champs* *... »

Il ne fallait rien moins qu'une telle réunion de dons aimables pour fixer une nature aussi mobile que celle du chevalier de Boufflers, qui, entraîné vers elle, lui voua un attachement qui triompha de l'absence et du temps. Il trouva auprès de cette noble femme toutes les sympathies, toutes les convenances de l'esprit et du cœur, et il lui resta fidèle parce que, à côté des séductions de l'amour, elle savait lui réserver le charme pénétrant de l'amitié, double sentiment dont elle a dit avec une grâce émue :

Pourquoi l'amour est-il donc le poison
Et l'amitié le charme de la vie?
C'est que l'amour est fils de la folie
Et l'amitié fille de la raison.

Ce sont ces deux sentiments qui rempliront sa vie et qui en développeront un autre non moins vif et

* *Lettres et Pensées* du prince de Ligne, publiées par Mme de Staël. Paris-Genève, 1809, p. 296 à 303.

plus doux peut-être encore, celui de l'amour maternel.

On a beaucoup parlé de la tendresse de Mme de Sévigné pour sa fille. Tout en croyant à la sincérité parfaite de la mère de Mme de Grignan, on ne peut méconnaître qu'il y a, dans les assurances si souvent réitérées qu'elle donne de sa tendresse, un peu de faste, un effet cherché, bref, une espèce de mise en scène. Et certes, elle a beau dire, une préoccupation profonde se glisse dans son esprit en écrivant : celle de la postérité.

Mme de Sabran, au contraire, suit uniquement les mouvements de son cœur. C'est plus simple, plus ému, plus attendri, plus spontané; chez elle la sensibilité coule de source, et quand elle exprime au chevalier, alors absent, toutes ses sollicitudes inquiètes, toutes les tendresses dont elle entoure, dont elle enveloppe sa fille, si l'on peut dire, elle s'élève jusqu'à l'éloquence la plus haute et la plus vraie, celle du cœur.

Les lettres comprises entre les pages 276 à 294 de la publication de MM. de Magnieu et Prat renferment à cet égard des pages remarquables. Celle du 31 juillet 1787 (page 285), où elle rend compte du mariage de sa fille, est un joyau, un petit chef-d'œuvre d'esprit, de sentiment et de narration. Mais retournons vers le chevalier, qui va partir pour le Sénégal, dont il a été nommé gouverneur.

On a prétendu que ce déplacement était une espèce d'exil encouru pour une chanson que Boufflers avait faite contre la reine Marie-Antoinette. Dans tous les cas, cet exil n'aurait pas été de longue durée, et d'ailleurs les conditions qui lui étaient faites, loin de

ressembler à une disgrâce, pouvaient, au contraire, être considérées comme une faveur. Quoi qu'il en soit, il partit en novembre 1785 pour le Sénégal et en revint au mois d'août de l'année suivante, en vertu d'un congé temporaire; il repartit le 23 décembre 1786 pour rejoindre son poste, qu'il quitta définitivement le 25 décembre 1787, pour rentrer en France.

Pendant ces deux séjours successifs en Afrique le chevalier de Boufflers écrivit quotidiennement un « *journal* » destiné à Mme de Sabran, restée en France, laquelle, de son côté, en écrivit un autre pour lui; et ce sont ces deux « *journaux* » qui ont fait l'objet principal de la publication de MM. de Magnieu et Prat. Mais il paraîtrait que ces messieurs n'ont pas toujours eu à leur disposition le texte exact de ces documents; ils n'avaient souvent que des copies incomplètes des originaux qui, restés en la possession d'un tiers, ont passé en vente publique le 26 mai 1877, c'est-à-dire dix-huit mois après la publication dont nous nous occupons. M. Gabriel Charavay, qui a opéré cette vente, s'est livré à un travail de confrontation entre le livre de ces messieurs et les pièces autographes qu'il avait entre les mains, et ce travail aurait fait ressortir des lacunes et autres irrégularités. Mais nous laisserons à M. Gabriel Charavay la responsabilité des remarques critiques que lui seul pouvait formuler en connaissance de cause, et qu'il ne nous est pas possible de contrôler.

III

Durant les vingt-deux mois qu'il passa au Sénégal et à Gorée, qui en dépend, le chevalier administra cette colonie avec une prudence, une sagesse, une maturité qu'on était loin d'attendre de l'auteur de tant de bagatelles ingénieuses, mais frivoles. Il y établit certaines institutions utiles et qui existent encore, de même qu'il provoquera, six ans après, dans les assemblées de son pays, des mesures protectrices du droit et de l'équité.

Nous avons sous les yeux une dépêche écrite par lui, datée de Gorée, le 12 octobre 1787, et adressée à un sieur Martin, capitaine de navire au service de la France dans ces contrées. Cette dépêche est relative à des négociations ayant pour but de traiter avec les indigènes de l'intérieur, pour des chargements de riz destinés à la consommation du Sénégal. Les instructions qu'il donne au capitaine Martin, en vue de ne point effarouchér ces peuplades à moitié sauvages, sont pleines de prudence et de tact. Un diplomate consommé ne dirait pas mieux.

Il veut d'abord que le capitaine ne fasse rien qui puisse porter aucune atteinte à la concurrence permise, pour ce genre de transactions, entre les nations portugaise, anglaise et française ; « comme les Portugais, dit-il, sont établis depuis longtemps dans ces localités, le capitaine Martin leur fera des politesses particulières. Il leur dira qu'il est chargé de les complimenter de la part du gouverneur de Gorée, du

Sénégal et dépendances et de les assurer du désir qu'il a de conserver la bonne intelligence qui règne depuis longtemps entre les deux nations en Afrique. Il leur parlera même de la parfaite union qui règne particulièrement entre le gouverneur et celui des îles du Cap-Vert, ainsi que des politesses qui ont été faites et reçues de part et d'autre aux îles Açores et à l'île de Madère. Entré dans la rivière de Casamance, M. Martin s'adressera de préférence à un nommé Guigonna, qu'on dit ami des Français, et lui donnera de ma part un fusil, une médaille, une bouteille de poudre et une demi-aune d'écarlate, en lui disant que je le prie particulièrement de garder la médaille en mémoire de moi. Le capitaine Martin annoncera que par la suite il arrivera des bâtiments de commerce pour traiter du riz et d'autres productions du lieu, si l'on peut se fier à l'amitié des habitants *. »

Nous avons transcrit en entier cette dépêche parce que, d'abord, elle nous a paru piquante et caractériser jusqu'à un certain degré l'esprit dans lequel le chevalier administrait la colonie confiée à ses soins, ensuite parce qu'elle était inédite. Au surplus, on trouve dans le volume de MM. de Magnieu et Prat quelques curieux détails sur certains points de sa gestion. On voit qu'il s'y était livré corps et âme, sans réserve. « Je suis accablé d'affaires ; je n'ai ni place ni temps pour cela, mais je me dévoue; j'écoute tout, je lis tout, je réponds à tout; je ne repousse, je ne renvoie, je ne fais attendre personne, et puisque tout

* Nous devons la communication de cette pièce à l'obligeance de M. Etienne Charavay.

le monde est à mes ordres, je pense que, par un juste retour, je dois être aux ordres de tout le monde *. »

On ne pouvait ni mieux dire ni mieux faire; mais, de son côté, le lecteur ne peut s'empêcher de sourire en voyant ce poëte de cour et de boudoir, cet Ovide au petit pied ainsi égaré au milieu de nouveaux Sarmates et leur dictant des lois.

Et le « *journal* » tenu en partie double allait son train. Chaque soir le chevalier y couchait par écrit ses impressions, ses projets, les incidents de la journée; et Mme de Sabran, de son côté, y consignait ses espérances, ses tendresses, ses regrets, en un mot, l'histoire de son cœur. Mais en dehors de ce journal, qu'ils ne devaient se communiquer l'un à l'autre qu'au retour du chevalier, ils s'adressaient des lettres; et quand celles de Boufflers se faisaient attendre, quand Mme de Sabran croyait voir dans leur retard un indice d'indifférence ou d'oubli, elle en exprimait ses plaintes le soir dans son *Journal*, ce confident fidèle, cet écho de son âme. Souvent ces condoléances prennent le ton d'une résignation douce et discrète, souvent aussi elles sont empreintes de tristesse et de découragement, et vont jusqu'au soupçon : car elle aimait avec trop de sincérité et d'abandon pour en être affranchie. Aussi les inquiétudes de sa tendresse se manifestent-elles çà et là avec une amertume mal contenue.

« Je ne veux pas te gronder, lui écrit-elle; mais je suis navrée de douleur d'un oubli aussi cruel, et qui m'est d'autant plus pénible que je ne m'y attendais pas.

* Voir p. 179 du volume de MM. de Magnieu et Prat.

Ta tendresse pour moi jusqu'à présent s'était si peu démentie, que j'avais toute raison d'y croire, surtout après m'avoir donné tant de droits à ta pitié par le malheur où tu m'as réduite. Mais passons là-dessus; je ne veux pas t'affliger, j'en appelle à ton cœur : il est bon. Peut-être quelques raisons que je ne saurais prévoir, te justifieront avec le temps, et me feront rougir d'un soupçon qui t'offense *. » Et plus loin, elle lui disait: « Va, je suis pour toi comme le premier jour ; il n'y a que la mort qui puisse séparer l'âme du corps : tu es mon âme, je ne puis exister sans toi, ou du moins sans t'aimer uniquement. La colère, la rancune, les soupçons, tout cela perd son temps avec moi. Je ne peux plus songer qu'à ta santé, à ton retour et à ton bonheur. Adieu, viens que je t'embrasse pour faire la paix en attendant ta justification, car tu ne peux pas être coupable ; mon cœur me dit que tu ne l'es pas, et les apparences les plus fortes ne le feront jamais changer **. »

Dans d'autres temps (et c'est là la partie la plus fournie de son *Journal*), Mme de Sabran répand sur ces pages brûlantes le trop-plein de son cœur, et l'on dirait alors les ardeurs d'un premier amour ; on sent circuler à travers son langage comme un souffle printanier, comme la lumière d'une fraîche et riante aurore. Elle appelle le chevalier son « *époux* », son « *amant*, » son « *ami*, son « *univers*, son « *âme*, » son « *Dieu*, » ; et qu'on n'oublie pas que tout cela a été

* *Journal* de Mme de Sabran, p. 147 du livre de MM. de Magnieu et Prat.
** *Ibid.* p. 149.

écrit en 1786 et 1787, c'est-à-dire après dix ans de relations et d'intimité.

A l'occasion du mariage de sa fille avec le comte de Custines, elle s'attendrit, elle s'extasie devant le bonheur des jeunes époux et s'écrie avec enthousiasme, mais en faisant tristement un retour sur elle-même : « Je jouis de leur bonheur non pas sans envie, car si tu l'avais bien voulu, c'eût été de même pour nous *. » Du reste, dans quelques autres endroits de son *Journal*, elle se donne le titre de « *pauvre veuve* », de « *pauvre douairière* », pour lui rappeler sans doute qu'elle n'est pas encore Mme de Boufflers ; et elle revient de temps à autre sur ce sujet, mais sans insister, avec une discrétion où brille autant de noblesse que de fierté.

Quant à lui, son langage ne laisse aucun doute sur la solidité des sentiments qui l'attachent à Mme de Sabran, dont il s'est séparé momentanément pour se créer une position digne en tout de lui être offerte. Au moment de s'embarquer pour le Sénégal, il lui écrit de Rochefort et de la Rochelle des lettres où respirent la tendresse la plus vive et le dévouement le plus absolu : « Je ne puis pas penser sans terreur au moment de notre séparation, ma femme. Je pensais à toi, et comme je connais trop bien ton bon cœur et ton imagination ardente , je sentais tout ce qui se passait au dedans de toi, et mon malheur s'accroissait du tien. Je m'accusais d'une ambition folle et barbare, et je ne voyais en moi que ton tyran et ton bourreau. »

* *Journal* de Mme de Sabran, p. 294.

Et cependant il faut qu'il parte, et quand elle le reverra, elle sera fière d'être à lui, elle l'aimera à la vue du ciel et de la terre, et elle fera un triomphe d'un amour dont elle faisait un mystère. « Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure, et c'est là ce qui m'attache. Si j'étais joli, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et à ceux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom et que nous partagerions le même sort. Pardonne-moi donc, ma chère enfant, excuse-moi et même approuve-moi *. »

Il continuera sur ce ton pendant toute la durée de son séjour en Afrique. Il ne cessera de l'appeler sa « chère femme », sa « chère épouse », de l'accabler de protestations, de lui exprimer le désir et l'espoir d'être bientôt réunis pour ne jamais plus se séparer. Et elle accueillait ces assurances avec émotion, avec délire, avec larmes. Et ce qui touchait peut-être encore plus profondément ce pauvre cœur de mère, c'était la tendresse, l'attachement délicat que le chevalier exprimait dans ses lettres pour le fils et la fille de son amie. Il lui raconte un rêve où il a vu « ces deux beaux enfants » aux genoux de leur mère, qui leur disait en le montrant du doigt : Embrassez votre nouveau père... Je me suis réveillé à ce mot-là, et j'attends le moment où tu le répéteras. Dis-leur qu'ils ont un père au-delà des mers, écrit-il ailleurs ; prépare-les à me recevoir d'un œil filial. » Puis il revient à elle. Il a son portrait

* *Journal* de Boufflers, p. 366 et suiv.

qui orne sa vîlaine chambre ; ses yeux, en le regardant, se remplissent de larmes ; il croit l'entendre elle-même, et sa voix pénètre jusqu'au fond de son cœur. Il n'a qu'un regret, c'est de n'avoir pu le placer à portée de ses lèvres pour le baiser soir et matin. Bref, c'est un jeune amant parlant à l'objet de sa flamme *.

Ensuite, il fait quelques voyages dans l'intérieur de l'Afrique, et pour la distraire il lui en raconte les incidents, il lui fait la description des habitants, des usages, des contrées qu'il parcourt, et cela avec cet air dégagé, cette fantaisie fine et moqueuse qui lui était familière. Il reçoit la visite d'une des grandes reines du pays, qui était venue le voir avec une cour nombreuse, composée d'hommes seulement. Sa majesté est lourde, massive ; elle a deux dents de sanglier et le tour des yeux barbouillé d'une vilaine graisse noire. Il lui a donné de l'eau sucrée, du vin, de l'eau-de-vie, des biscuits ; elle a tout avalé, et il se serait donné lui-même, dit-il, qu'elle l'aurait avalé aussi. C'était une seconde Gargamelle, femme de Grandgousier **

Mais il a été malade, il a la fièvre ; Mme de Sabran le sait, et il tâche de la rassurer dans un langage aussi tendre qu'ingénieux. D'un autre côté, malgré le bien qu'il fait chaque jour dans son gouvernement, il a des tracas, des soucis, des affaires qui le chagrinent ; il est mal secondé par les hommes qui l'aident dans sa tâche ; il ne voit autour de lui que « faiblesse, vice et misère ». Mais il reprend confiance, il se sent soulagé en faisant à sa « chère femme » la confidence de tous ses ennuis.

* *Journal* de Boufflers, p. 366 et suiv.
** *Journal* de Boufflers, p. 446.

A la fin d'une journée laborieuse et pénible, il lui dit qu'il va se coucher et s'endormir avec sa pensée dans la tête, « comme les petits enfants friands font quelquefois avec une dragée dans la bouche ». « J'ai laissé mon bonheur chez toi, dit-il ailleurs, comme on laisse son argent chez son notaire ». Il reviendra lui demander ce cher dépôt, et il a un « pressentiment imperturbable d'une réunion aussi douce pour l'un que pour l'autre ». Tous les obstacles céderont, chaque instant les rapproche, et quand une fois il se livre à ses rêveries, il a, comme les saints dans leurs extases, « un avant-goût des plaisirs célestes. »

Leur mutuelle impatience eut un terme ; il revint bientôt et épousa son amie, les uns disent secrètement, ajoutant que leur mariage ne fut déclaré qu'après la Révolution, lorsque le pape eut relevé Boufflers de ses vœux de chevalier de Malte ; d'autres, et MM. de Magnieu et Prat sont de ce nombre, prétendent qu'ils ne se marièrent qu'en 1797, à Breslau, pendant l'émigration.

Quoi qu'il en soit, dans l'intervalle, les symptômes de la Révolution s'étaient manifestés, l'Assemblée des notables avait eu lieu, et, appelé en 1789 aux États Généraux, Boufflers sut donner à son esprit une direction nouvelle. Il sembla qu'il avait pour le coup entièrement dépouillé le vieil homme, et il fut, avec MM. Malouet, Vivien et La Rochefoucauld, l'un des fondateurs du club des Impartiaux, en 1791. A cette même époque, il provoqua le décret qui accorde un brevet et assure aux inventeurs la propriété de leurs découvertes.

Nous avons sous les yeux une lettre inédite de lui au baron de Serrières, qui témoigne précisément de ses préoccupations pour ce dernier objet. Elle est datée du 28 avril 1791, et on y lit ceci : « Je voudrais que tous les obstacles pussent céder à votre impatience, à celle des artistes et à la mienne, qui, sans le paraître, est peut-être la plus vive de toutes ; mais j'ai de grandes espérances. Il y a, à notre sujet, du bruit au faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers commencent à murmurer contre une cabale qui les prive d'ouvrage et de pain. On annonce une députation nombreuse ; je la désire plus que je ne la crains, et j'aurai grand plaisir à leur faire une petite réponse impromptu. Encouragez les intéressés à ne pas laisser refroidir les bonnes dispositions. Au fait, ces gens-là sont en droit de réclamer ce qui leur a été promis. »

Notons ici que les deux voyages de Boufflers au Sénégal furent marqués chacun par un triste événement. Il perdit sa mère en juillet 1786, et en janvier 1787 il eut à déplorer la mort de la maréchale de Luxembourg, qui, au témoignage de Mme de Sabran, était pour lui « une seconde mère ». La marquise de Boufflers avait composé sa propre épitaphe en véritable épicurienne. La voici :

Ci-gît, dans une paix profonde
Cette *dame de volupté*
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis de ce monde.

Elle succomba à une attaque d'apoplexie, et la maréchale de Luxembourg fut atteinte d'une « paraly-

sie générale qui glaça ses sens en peu d'instants. » *

Nous insistons sur ces dates et sur les faits relatifs à la mort de deux femmes qui, nous l'avons dit, jouèrent un grand rôle dans le monde galant du dix-huitième siècle, attendu que les biographes sont généralement muets ou mal informés sous ce double rapport, la plupart d'entre eux faisant confusion entre les deux personnes.

IV

La Révolution précipitait sa marche, et, après la journée du 10 août 1792, Boufflers se retira à Berlin, où il fut accueilli par le prince Henri, qui le fit admettre à l'Académie de cette ville. Il trouva un autre protecteur dans le roi Frédéric-Guillaume, qui lui donna une grande étendue de terrain en Pologne pour y établir une colonie, une espèce de champ d'asile destiné aux émigrés ; mais ce projet échoua. Toutefois, nous devons croire qu'il eut un commencement d'exécution, puisque nous retrouvons Mme de Sabran dans ces contrées lointaines. Le prince de Ligne a écrit en effet ceci : « Après avoir été à Paris une maîtresse de maison fort aimable et une jolie femme qui se dérobait à la mode pour ne s'occuper que de ses talents et de ses amis, elle a dû être fermière au fond de la Pologne ; elle a su longtemps y suffire, vivant seule au milieu des sapins et des loups. Elle y était seule, mais croyez-vous qu'elle y fût pour elle ** ? »

* *Journal* de Mme de Sabran, p. 158 et 212.

* *Lettres et Pensées* du prince de Ligne, publiées par Mme de Staël, p. 296 et suiv.

Il paraît même que Boufflers avait acheté en Pologne une espèce de maison pour se loger et sur l'état de délabrement de laquelle il s'est égayé par le couplet suivant :

On croit qu'il m'en coûte cher;
Mais, sans dépense aucune,
Ma maison a fort bon air,
Et partout il y fait clair
De lune, de lune, de lune.

Rentré en France en 1800, il reprit ses occupations littéraires, ou mieux, les continua; car, au fond de l'Allemagne, il était resté fidèle aux studieux loisirs, même aux Muses proprement dites, bien que les temps et le pays prêtassent peu aux ébats poétiques. Il y fit des épîtres, des quatrains, des chansons dédiées au prince de Prusse, à la princesse de Radziwill, à M. de Moulines, de l'Académie de Berlin; à M. Malacoki, maréchal de la diète de Pologne, etc. Pour le moment, il apportait en France, au fond de sa valise, un livre composé aussi pendant l'émigration et qu'il publia peu après. Intitulé *le Libre Arbitre*, et écrit dans un large esprit de libéralisme, qui parut exagéré de la part de l'auteur, cet ouvrage n'eut qu'un succès restreint. C'était une espèce d'élucubration métaphysique, qui formait le plus étrange contraste avec tous ses antécédents. Ce n'était plus le poète voluptueux couronné de pampres et de roses, le chantre des plaisirs défendus; en un mot, l'auteur de cet aimable et maudit petit poème intitulé *le Cœur*, et de tant d'autres joyeusetés gauloises; et l'on se dit, que les huit années qu'il avait passées en Allemagne avaient modifié le

cours de ses idées ; ce dont les gens austères se félicitèrent, si d'autres en gémirent.

Au surplus, il devait expier les premiers écarts de sa muse et fut puni par où il avait péché. Malgré les adulations dont il entoura le premier consul dans la personne de son frère Jérôme, à qui il adressa un quatrain dont on lui a reproché à juste titre la tournure par trop courtisanesque, il ne put obtenir de l'emploi sous le premier empire. Rœderer l'ayant proposé pour être inspecteur des études, Napoléon refusa de le nommer, en disant qu'il ne pouvait donner pour inspecteur aux lycées l'auteur de poésies si libres et si connues, que les élèves, en entendant son nom, demanderaient si c'était bien là le chevalier de Boufflers, l'auteur de tel conte, de telle composition ? etc. Déjà, avant la Révolution, il avait essuyé un échec analogue de la part de Louis XVI, qui, au rapport de Grimm, avait biffé son nom sur une liste de colonels présentée par le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre *.

L'Académie française se montra moins difficile, moins timorée. En 1788, elle l'avait déjà admis dans ses rangs, et en 1804, après la rénovation du docte aréopage, elle l'y rétablit.

C'est un peu avant cette réintégration que, se trouvant chez Mme de Staël, qui s'étonnait de ce que son fauteuil académique ne lui avait pas encore été rendu, il répondit par cet impromptu charmant, que tout le monde connaît :

* *Corresp. litt.* de Grimm, avril 1776.

Je vois l'Académie où vous êtes présente.
Si vous m'y recevez mon sort est assez beau ;
Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante :
Vous comme quatre, et moi comme zéro.

Enfin, le voilà installé de nouveau dans son classique fauteuil. Laissons-le là, sommeiller quelque peu, et revenons à Mme de Sabran, c'est-à-dire à la marquise de Boufflers, nom sous lequel elle est maintenant connue, et présentons d'abord au lecteur son fils et sa fille, ce qui sera, après tout, continuer de nous occuper de Boufflers lui-même, en raison du lien pieux, de l'affection paternelle qui l'attache désormais aux enfants de sa femme, et qui ne fait plus de ces quatre personnes qu'une seule et même famille.

V

Le comte Louis-Marie-Elzéar de Sabran, dernier-né d'un père qui avait cinquante ans de plus que sa femme, vint au monde à demi mort. C'était, comme a dit Victor Hugo de lui-même :

Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.

Bientôt après, on reconnut qu'il était boiteux et bègue. Pour corriger ce défaut de prononciation, dès qu'il put parler on lui fit réciter des vers ; il y prit goût et s'exerça peu à peu lui-même à la poésie. Ses préférences se tournèrent tout d'abord vers le genre tragique, et en attendant qu'il pût faire par ses écrits quelques doigts de cour à Melpomène, comme on disait alors (car il composera plus tard une tragédie), il jouait Egiste et Oreste aux petits spectacles enfantins

que sa mère donnait chez elle et où accourait une société choisie. Instruits des succès du jeune de Sabran, Louis XVI et Marie-Antoinette voulurent le voir, et il alla jouer à Versailles, où il fut comblé de caresses et de bontés.

Elevé par son oncle, évêque de Léon, grand aumônier de la reine, et par le chevalier de Boufflers lui-même, cet enfant grandit en science aimable et en sagesse. Il se montrait sérieux, appliqué, et, dès l'âge de quatorze ans, il fit une tragédie, *Annibal*, qui fut jouée à Rheinsberg, sur le théâtre du prince Henri de Prusse, qui y remplit le principal rôle. Il composa ensuite plusieurs autres poésies auxquelles on reconnut autant de facilité que d'esprit *. Mais les événements politiques éclatèrent et il émigra, pour ne revenir en France qu'en 1801. Il habita longtemps le château de Coppet avec Mme de Staël, puis celui de Fossé, près de Blois. Ses relations avec cette femme illustre, ainsi qu'avec d'autres personnages célèbres, tels que le prince de Ligne et l'abbé Delille, ayant déplu à Napoléon, il le fit enfermer au donjon de Vincennes, d'où il ne sortit que grâce aux démarches du maréchal Oudinot, qui ne put toutefois empêcher son exil à cinquante lieues de Paris. Il ne revint qu'au retour du roi.

* On a de lui : *Notes critiques et Réflexions sur le « génie du christianisme »*, 1803, in-8, anonyme ; *le Repentir*, poëme en sept chants, 1817, in-8 ; *Dythyrambe* sur la mort du duc de Berry et les dangers de l'Europe, 1820, in-8. En outre, il a fourni des notes au poëme de l'*Imagination* de Delille, et au *Conservateur* quelques articles signés de ses initiales. M. Gabriel Charavay a vendu aux enchères publiques, le 10 février 1877, un dossier contenant un certain nombre de vers, de notes et quatorze lettres autographes signées du comte Elzéar (1815 à 1838), et dont la famille de Sabran s'est rendue adjudicataire.

Dans un de ces portraits littéraires et psychologiques où la société polie des dix-septième et dix-huitième siècles aimait à exprimer son avis sur certains membres qui la composaient, le prince de Ligne a laissé sur le comte Elzéar le piquant crayon que voici :

« ... Voyez-le se promener en redingote à petits collets, tête baissée et le corps en avant, un gros livre sous le bras gauche et un petit à la main droite, qui tient aussi sa canne à pomme rouge, qu'il n'appuie jamais à terre. Il s'enfonce dans les bois, gravit les montagnes, quitte un ruisseau pour un torrent, foule aux pieds un tapis de violettes pour chercher des précipices, et ne regarde les moutons que lorsqu'ils sont mis en fuite par l'orage. Il a deviné tout ce qu'il n'a pas le temps d'apprendre. Il sait ce qu'il ne peut pas savoir. L'harmonie, les images viennent se placer dans ses vers sans qu'il s'en doute. A-t-il une description à faire, la nature n'a rien de caché pour lui ; la physique, l'astronomie lui ouvrent leurs trésors, la mécanique ses ateliers. Ses fables sont, depuis La Fontaine, les plus charmantes qu'on ait écrites en français... Il dit autrement qu'un autre, et dit mieux qu'un autre. Il a des définitions à lui, justes, fines et profondes ; il donne à tout un air distingué. Il plaira à tout le monde quand il en aura l'envie, et même quand il ne l'aura pas ; car si son esprit est paré, son cœur est si simple, si bon, si généreux, que, depuis l'homme vulgaire jusqu'à l'homme de génie, chacun peut s'accommoder d'une de ses qualités, en trouver une à son usage, et l'aimer pour celle-là... »

Plus loin, il l'appelle un « phénomène » qui parle,

mais pas assez ; qui pense, mais beaucoup trop ; qui marche, mais pour aller s'asseoir de travers sur une chaise, où il se met à écouter ce qu'on ne lui dit point et n'entend pas ce qu'on lui dit. Il a assez l'air d'un sylphe, car il est presque transparent. C'est une salamandre quand il écrit, car alors il vit dans le feu... »

Mme de Genlis, qui l'avait aussi beaucoup connu, a dit que, « plus on le voyait, plus on s'attachait à sa personne ; qu'il y avait dans son esprit un tour original qui lui donnait, dans la conversation, des saillies heureuses, que sa distraction habituelle rendait plus piquantes et plus inattendues... » (T. VI, p. 11.)

Nous savons déjà par le prince de Ligne que la distraction du comte Elzéar était grande, en effet ; et, sous ce rapport, on aurait pu le comparer à l'un de ses contemporains, qui, assistant à une messe de mariage, et placé en face du grand autel où les époux venaient d'échanger le serment solennel, se pencha vers son voisin et lui dit : « Irez-vous jusqu'au cimetière ? » Il croyait assister à un enterrement.

Du reste, le comte ne convenait pas aisément de sa distraction ; et, un jour que Mme de Genlis lui reprochait d'être l'homme le plus distrait qu'elle connût, il lui répondit : « Qu'en savez-vous ? » réponse qui fit tressaillir d'aise notre bas bleu, en lui rappelant le mot du maréchal de Luxembourg, qui, sachant que le prince d'Orange l'appelait *le petit bossu*, dit : « Bossu !... Qu'en sait-il ?... »

Au surplus, Mme de Genlis, qui n'a pas voulu laisser ignorer à la postérité les hommages flatteurs qu'elle a pu obtenir personnellement de quelques célébrités de

son temps *, ne pouvait pas non plus passer décemment sous silence une pièce de vers que lui adressa le comte de Sabran, en réponse à l'épitre qu'elle avait dédiée à une « vieille montre à répétition » dont elle se séparait. C'est cette montre qui parle, et nous en reproduisons le langage seulement pour donner un échantillon de la manière du comte :

Vous qui charmez le monde en peignant ses défauts,
Ses vices, ses erreurs, ses travers, ses vétilles,
Les coups du temps sur vous tombent toujours à faux ;
Vous avez dérouté plus fort que ses aiguilles,
Vous avez arrêté sa faux.
Mais ne m'envoyez point hors de votre demeure;
J'y veux rester, et, sans distraction,
Auprès de vous n'exercer à toute heure
Que mon talent de répétition.

On le voit, c'est là l'école de Boufflers, moins la légèreté et la grâce, et la fadeur en plus; car, de même que tous les imitateurs en général, en voulant suivre de trop près son modèle, le comte a forcé le ton et dépassé la mesure. Il est mieux inspiré quand il est lui-même, quand il veut voler de ses propres ailes, et l'on a de lui des fables qu'on lit encore avec plaisir, et qui décèlent dans leur auteur autant de sensibilité que d'observation. D'un autre côté, il avait des qualités essentielles : il était d'un commerce sûr, fidèle à l'amitié, et son affection pour sa mère, devenue aveugle dans les derniers temps de sa vie, se montra de plus en

* C'est ainsi qu'elle a eu le courage de consigner dans ses *Mémoires* une lettre ridicule à elle adressée par Fontanes, où elle est comparée à Fénelon et mise au-dessus de Mmes de Sévigné et de Lafayette. (Voir ses *Mémoires*, t. V, page 142.)

plus vive et profonde. Il ne la quitta plus, raconte Mme Vigée-Lebrun ; « son bras, pour ainsi dire, était attaché au bras de sa mère, et vraiment on pouvait envier le sort du comte, car, malgré ses souffrances et son âge, Mme de Boufflers, toujours bonne, toujours aimable, conservait ce charme qui plaît et qui attire tout le monde. » (*Souvenirs*, t. II, p. 331.)

Nonobstant le beau nom que portait le comte, insinue Mme de Genlis, « malgré les services de ses ancêtres, une conduite irréprochable et un mérite personnel universellement reconnu, malgré les persécutions qu'il a éprouvées pour ses opinions royalistes, on n'a rien fait pour lui depuis la Restauration. * » Il mourut en 1846.

Quant à sa sœur Delphine **, qui, dans sa jeunesse, « ressemblait au Printemps » (selon le joli mot de Mme Vigée-Lebrun), et qui était aussi naturelle qu'aimable et belle, sa sœur, disons-nous, « aimait la peinture avec passion. Elle copiait parfaitement les grands maîtres, dont elle imitait le coloris et la vigueur », au point qu'entrant un jour dans son cabinet de travail, Mme Vigée-Lebrun prit, dit-elle, la copie pour l'original. Ame forte et virile, après avoir vu périr son mari sur l'échafaud, elle persista à rester à Paris pendant les plus mauvais jours de la période révolutionnaire, et s'exposa à tous les dangers pour défendre la fortune de son fils.

Or, c'est dans cette famille si intéressante, si unie de

* *Mémoires*, t. VI, p. 11.

** On sait que Mme de Staël a publié, sous le titre de *Delphine*, un de ses plus brillants ouvrages. C'était là un hommage de son amitié rendu à la famille de Sabran dans la personne de la comtesse de Custines.

cœur et d'esprit, c'est parmi ces trois personnes distinguées — la mère, la fille et le fils — que Boufflers est venu revendiquer une place et abriter les dernières années de sa vie. Il ne courra plus désormais par monts et par vaux : plus de chevauchées, de voyages lointains; c'est le troubadour, le chevalier errant qui rentre au castel avec sa lance en sautoir et sa mandore sous le bras. Il vivra sédentaire, bourgeoisement, au coin de son feu, goûtant, auprès d'une compagne chérie, le calme, la sérénité, le repos. Dans les jours dorés de sa jeunesse il avait jeté à tous les vents et de gaieté de cœur tout ce que la légèreté, la plaisanterie et la licence ont d'excitant ; aujourd'hui l'heure du recueillement a sonné, la raison revendique ses droits, et elle est écoutée.

Et c'est alors qu'il put s'appliquer à lui-même ce quatrain empreint d'une philosophie aimable et qu'il fit peut-être à cette époque :

On passe par différents goûts
En passant par différents âges.
Plaisir est le bonheur des fous,
Bonheur est le plaisir des sages.

Cependant, bien que les années, les orages politiques et les tristesses de l'exil aient pesé sur lui, il retrouvera encore de temps en temps cet enjouement mêlé de malice qui marque ses premières productions, et il publiera dans des recueils périodiques quelques contes et autres poésies agréables. Sa Muse se montrera un peu moins court-vêtue, moins provoquante que par le passé : voilà tout.

Dans un quatrain adressé à un abbé anonyme que nous soupçonnons fort d'être l'abbé Porquet, il avait dit que cet abbé devait sa « *bonne* » conduite à son « *mauvais* » tempérament. De même, on peut dire que Boufflers dut la chasteté relative de ses dernières compositions au refroidissement de ses sens, sinon de sa tête, qui resta toujours vive et libertine. En dehors de son culte favori, de ses préoccupations secrètes ou avouées, il sacrifie volontiers au badinage ; il vise au trait, à la pointe, parfois à l'épigramme ; certaines de ses productions sont de petits chefs-d'œuvre de précision et de finesse, sinon de sentiment. En général, il a plus de bel esprit que de tendresse, plus de mignardise que de sensibilité. C'est pourquoi il traite l'amour à la dragonne et soupire en mousquetaire ; mais, sauf quelques exceptions bien connues, les mots déshonnêtes se placent rarement sous sa plume. Il n'y a que le sous-entendu qui soit leste : il faut deviner... Il est vrai que l'on devine. En un mot, c'est un enfant mutin qui va deci, delà, en jouant, en baguenaudant, racontant à sa manière, amusant souvent, toujours amusé.

En définitive, comme poëte, Boufflers s'est complu, pendant la première partie de sa vie, dans un genre de compositions qui lui était imposé par la nature même de son tempérament. Le réalisme était son Dieu, l'idéal ne venait qu'après... quand il venait. Il obéissait plus souvent aux incitations d'une ardeur sensuelle, aux entraînements de l'*amour physique*, comme il l'a dit lui-même, qu'au doux penchant d'une affection délicate.

O ciel! je suis perdu! Quoi! déjà des faveurs!
Quand j'ai promis d'être fidèle,
Quand je vous ai juré les plus tendres ardeurs,
Je m'étais attendu que vous seriez cruelle,
Et m'étais arrangé pour trouver des rigueurs.
Ah! si je vous suis cher, soyez plus inhumaine;
Laissez à mon amour le charme des désirs.
Pour le faire durer, faites durer sa peine :
Je ne vous réponds pas qu'il survive aux plaisirs.

Dans la seconde phase de sa carrière, il se montra sous un aspect bien différent, et nous l'avons vu, comme administrateur, se rendant utile à son pays. Or, ces deux aptitudes, qui en ont fait tour à tour un poëte égrillard, amoureux de colifichets et de pompons, et un homme sérieux, appliqué, ont motivé de la part de ses contemporains des jugements, des appréciations personnelles qu'il nous paraît piquant de mettre sous les yeux du lecteur, en forme de conclusion.

Selon Mme Necker, Boufflers serait « Anacréon disciple de Socrate, ou Socrate disciple d'Anacréon ». Cette définition nous semble subtile et quelque peu ambitieuse. Le même auteur ajoute : « Donnons à quelqu'un des bottes de sept lieues, une branche de laurier pour badine et Pégase pour monture, nous aurons le vrai costume du chevalier de Boufflers. » Ceci est plus joli et plus juste.

Procédant par antithèse, Rivarol l'appelle « abbé libertin, militaire philosophe, diplomate chansonnier, émigré patriote, républicain courtisan. » Chamfort prétend qu'il « n'a légué à la postérité que des meringues. » Tarte à la crème, crème fouettée, c'est bien un peu cela. Saint-Lambert le peignait par ce trait : « Boufflers, c'est Voisenon le *Grand*. »

Jean-Jacques Rousseau et Mme du Deffand sont moins laconiques. Le premier a dit de lui que « sa dissipation ne lui avait permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre; qu'il faisait très bien de petits vers, qu'il écrivait très bien de petites lettres et allait jouaillant un peu du sistre et barbouillant un peu de peinture au pastel. » Mme du Deffand trouvait « qu'il avait pris l'esprit de province. Il fronde, il a l'air de mépriser ce qu'il désirait, auquel il ne parvient pas. Il a plus de talent que de discernement, de tour et de finesse que de justesse. »

Enfin, le prince de Ligne, qui l'avait beaucoup pratiqué, exprime l'avis que Boufflers a toujours pensé en courant... «... Son mouvement est ce qui nous a le plus volé de son esprit. On voudrait pouvoir ramasser toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins, avec son temps et son argent. Successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, philosophe, député, de tous ces états il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a de l'enfance dans le rire et de la gaucherie dans le maintien. Il est impossible d'être meilleur ni plus spirituel, mais son esprit n'a pas toujours de la bonté, et quelquefois aussi sa bonté pourrait manquer d'esprit... »

Boufflers mourut en 1815, et un mot de lui fut son épitaphe :

Mes amis, croyez que je dors.

Mais il en avait composé une autre en quatre vers, qui caractérise son goût de locomotion et d'aventures :

Ci-gît un chevalier qui sans cesse courut,
Qui sur les grands chemins naquit, vécut, mourut,
Pour prouver ce qu'a dit le sage,
Que notre vie est un voyage.

Mme de Boufflers lui survécut douze ans; elle mourut le 27 février 1827, en laissant aussi son épitaphe. C'était la mode alors, parmi un certain monde, de faire plus ou moins gaiement et par anticipation les honneurs d'une inscription à son tombeau. Voici l'épitaphe de Mme de Boufflers:

A la fin je suis dans le port
Qui fut de tout temps mon envie :
Car j'avais besoin de la mort
Pour me reposer de la vie.

Reposons-nous aussi, en souhaitant une nouvelle édition au charmant volume de MM. de Magnieu et Prat, à la condition que cette fois ils seront moins sobres de renseignements sur les personnages que ce volume concerne, et qu'ils compléteront la physionomie de ces mêmes personnages dans les parties où notre crayon a pu laisser à désirer.

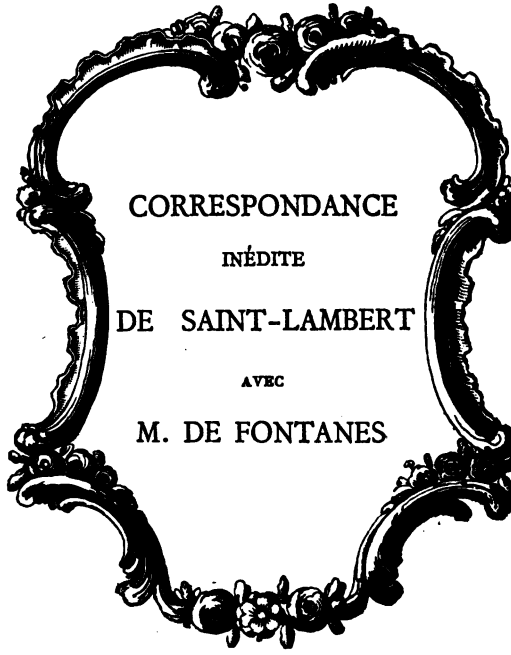
CORRESPONDANCE
INÉDITE
DE SAINT-LAMBERT
AVEC
M. DE FONTANES

ETTE correspondance inédite, dont nous allons entretenir le lecteur, sans nous faire entrer précisément dans la verte et pittoresque vallée de Montmorency, telle qu'elle était au dix-huitième siècle, avec ses poëtes, ses philosophes et ses amoureux, nous bercera cependant de doux mensonges en nous transportant un moment au milieu d'une société charmante et choisie, parmi un monde qui n'est plus.

En effet, bien qu'elle ne se rattache pas à l'époque où florissaient les hôtes illustres de cette contrée — lesquels étaient alors dispersés, morts ou mourants — la correspondance en question les rappellera à notre mémoire, et il ne tiendra qu'à nous de les saluer, chemin faisant, ainsi que chacun des lieux qu'ils ont

habités et peuplés de souvenirs pénétrants, de rêves, de soupirs, de roses effeuillées au souffle du génie et de l'amour.

Chaque grotte est un temple et chaque arbre est un Dieu.

Il s'agit d'un certain nombre de lettres inédites de Saint-Lambert, du *Sage d'Eaubonne* (comme l'avaient surnommé avec plus ou moins de raison ses amis les encyclopédistes), lesquelles remontent à la fin du siècle dernier et sont adressées à M. de Fontanes.

La première de ces lettres est datée de Sannois, ainsi que quelques autres. Sannois! Epinay! Eaubonne! l'Ermitage!... noms sonores et doux qui rappellent d'aimables choses, de fraîches images, de riants abris! Qui n'a erré par la pensée sous ces mystérieux ombrages et jeté, en passant, un sourire à leurs anciens habitants, à ces ombres gracieuses et poétiques qui ont idéalisé à jamais la contrée? Voici J.-J. Rousseau avec son amour sans espoir, et Duclos avec ses soupirs non moins dédaignés*; ensuite d'Alembert et Diderot qui discutent à outrance; plus loin, Saint-Lambert et Mme d'Houdetot échangeant de doux propos sous les berceaux en fleur de la Chevrette; puis Francueil et Grimm, se succédant auprès de Mme d'Epinay, la femme *au tempérament exigeant*, a dit Jean-Jacques; là, le chanteur Jélyotte aux genoux de Mme de Jully; ici, le chevalier de Valory, se querellant avec Mlle d'Ette, etc. Partout des amants quittés et repris, des brouilles et des raccom-

* On sait que si Jean-Jacques aima sans retour Mme d'Houdetot, Duclos fit inutilement la cour à Mme d'Epinay.

modements, des lacets rompus, des rubans fripés, des soupers où s'épanouissent toutes les fantaisies, tous les feux de l'esprit, paradoxes étourdissants, madrigaux, thèses philosophiques et autres dissertations à perte de vue...

Et toutes ces choses-là vont revivre pour un instant à nos regards, tout ce monde-là se reprendra à s'aimer, à se le dire, continuera le roman commencé... O douce attraction de l'émotion et du plaisir! Aimable prestige du souvenir qui nous ramène en arrière, *à reculons*, comme dit Montaigne, pour faire apparaître à nos yeux, en avançant dans la vie, des êtres et des tableaux qui nous ont charmés dans un âge plus tendre, et où nous retrouvons comme un regain de sève verdissante, de jeunesse et de fraîcheur !

Saint-Lambert (Jean-François de), né à Nancy, en 1716, d'une famille noble aussi dénuée de fortune que d'illustration, jugea convenable d'ajouter à son nom le titre de *marquis*, ainsi que devait le faire plus tard un de ses « confrères en Apollon » — comme on disait alors — Mason de Pézay, sur lequel on fit courir le quatrain suivant :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous le jure :
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis *.

Toutefois, il est juste de reconnaître que le quatrième vers de cette épigramme n'aurait pu s'appliquer à

* Grimm a dit de Pézay, auteur de *Zélis au bain* : « Gazouillage de zéphirs, d'oiseaux, de fleurs, de ruisseaux et d'autres mots réputés lyriques ; mais, au milieu de ces pauvretés, on trouve partout une tournure de vers assez élégante. »

Saint-Lambert, qui était véritablement un poëte. Il avait fait ses études chez les jésuites, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir les mœurs légères et le vers profane, comme il arriva, du reste, à plus d'un élève célèbre de ces bons pères, qui, au rebours des austères jansénistes et pour s'attirer des amis, affichaient une douceur angélique, une tolérance presque mondaine. Aussi, dans une de ses poésies, Saint-Lambert a-t-il eu le soin de les remercier de cette morale facile dont il avait si bien profité, en les appelant « apôtres pleins d'urbanité, sachant entremêler du Voltaire et du Virgile aux charmes touchants du bréviaire *, » etc.

Cette dette payée, notre poëte crut devoir en acquitter une autre envers le « petit dieu Cupidon », en grande vogue alors, et qui ne lui avait pas non plus ménagé ses leçons. A cet effet, Saint-Lambert, qui était, à cette époque, dans les gardes du roi Stanislas, à Lunéville, où il avait lié connaissance avec Voltaire et Mme du Châtelet, ne vit rien de mieux à faire, pour ses premières armes, que de supplanter le philosophe dans les bonnes grâces de la *sublime Emilie*. Il y réussit, et Mme du Châtelet devint mère. On sait le reste. On sait toutes les circonstances tantôt tragiques, tantôt grotesques, auxquelles donna lieu cet épisode, c'est-à-dire l'absence d'un mari qui, depuis quinze ans, avait *abdiqué*, et qu'il fallut faire revenir en toute hâte; les quolibets qui coururent à l'occasion de ce retour subit, et la réconciliation conjugale qui s'ensuivit après un si long interrègne. Les uns disaient

* Voir le *Journal* de Collé, édit. Didot, 1868, t. I, p. 58 et suiv.

en riant que c'était là une envie de « femme grosse », les autres, que le nouveau-né ferait partie des *œuvres mêlées* de la marquise du Châtelet, etc. Enfin, cette dernière mourut en donnant le jour à ce fruit tardif de sa tendresse (elle avait quarante-cinq ans), et l'on sait alors la douleur plus ou moins sincère exprimée par Voltaire à ce sujet, de même que les consolations singulières qu'il offrit au pauvre mari, avec qui il s'enferma tout un jour pour pleurer, comme aussi la conversation, non moins singulière, qu'il eut avec son rival *; enfin, ce qu'il dit en voyant que son portrait, enfermé naguère dans le chaton d'une bague qui avait appartenu à la marquise, avait été remplacé par celui de Saint-Lambert **.

Cette découverte inattendue ne l'empêcha pas, toutefois, de consacrer à la mémoire de la défunte le fameux quatrain que voici :

L'univers a perdu la sublime Emilie.
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux en lui donnant leur âme et leur génie
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité.

Saint-Lambert garda pour lui la notoriété galante que lui fit cette aventure, laquelle le mit à la mode auprès d'une société pour qui le scandale était une

* Si l'on en croit Longchamp (*Mémoires*, t. II, p. 250), la douleur de Voltaire était véritable, et, selon Marmontel, elle avait plus de faste que de profondeur. A l'entendre, Voltaire lui avait dit souvent que Mme du Châtelet était comme une « furie attachée à ses pas », et plus d'une fois ils avaient été à couteaux tirés l'un contre l'autre.

** « Voilà bien les femmes! dit-il à Longchamp en voyant cette substitution, j'en avais oté Richelieu, Saint-Lambert m'en a expulsé. Cela est dans l'ordre ; un clou chasse l'autre. Ainsi vont les choses de ce monde. »

recommandation. Sous le triple patronage de Mme de Boufflers, du prince de Beauvau et de Voltaire, qui ne lui garda aucune rancune, il se rendit à Paris, où, après avoir publié quelques poésies fugitives qui commencèrent sa réputation de poëte, il forma avec Mme d'Houdetot une liaison qui devait durer jusqu'à sa mort.

Arrêtons-nous un instant devant cette nouvelle figure que certains passages des lettres de Saint-Lambert vont nous rappeler tout à l'heure d'une façon plus ou moins directe.

Sophie La Live de Bellegarde fut mariée à l'âge de dix-huit ans au comte d'Houdetot, homme léger, assez insignifiant, qui, ayant une maîtresse avant son mariage, continua de la voir après. Mais il faut être juste : il se montra très peu ombrageux, très tolérant même envers sa femme légitime, et quand il apprit par une amie (Mme d'Aubeterre) la liaison de Saint-Lambert avec la comtesse, il se borna à répondre qu'il n'avait droit d'exiger de Mme d'Houdetot « que de la décence dans sa conduite. »

A la bonne heure! voilà un mari stoïque, qui se contentait de peu :

Le scandale du monde est ce qui fait l'offense,
Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

Mais ce n'est pas ainsi, cependant, que péchait Mme d'Houdetot; c'était à ciel ouvert, *coram populo*, comme cela se pratiquait parmi les grandes dames d'alors, ce qui fit que son commerce de galanterie avec Saint-Lambert était parfaitement connu. Et pourtant,

c'est moins cet amour-là qui a rendu célèbre le nom de Mme d'Houdetot que la passion violente que J.-J. Rousseau ressentit pour elle, et les efforts qu'il fit pour l'enlever à son rival.

Chateaubriand, qui avait connu Mme d'Houdetot dans le monde, a dit « qu'il devenait difficile de comprendre quelques pages des *Confessions* quand on avait vu l'objet des transports de Rousseau *. »

Ces paroles donnent à penser que Mme d'Houdetot était loin d'être jolie, ce qui est très vrai; mais Chateaubriand, qui paraît avoir étudié le dix-huitième siècle tout juste assez pour le maudire et pas assez pour l'amnistier, ne pouvait ignorer que, dans ces mêmes *Confessions* dont il parle (liv. IX), J.-J. Rousseau a fait lui-même un portrait peu flatté de la châtelaine de Sannois. « Son visage, dit-il, était marqué de la petite vérole, son teint manquait de finesse, elle avait la vue basse et les yeux ronds. » Remarquons, en passant, que ce croquis a lieu de surprendre de la part d'un amant dont l'imagination surfait d'ordinaire les agréments de l'objet adoré. Au surplus, Mme Suard et Mme Vigée-Lebrun ** ont renchéri sur Rousseau, en ajoutant que Mme d'Houdetot « louchait horriblement »: mais elles sont d'accord l'une et l'autre pour rendre justice au charme de sa conversation, aux qualités brillantes de son caractère et de son esprit. Il fallait, en vérité, que ces dons, que ces qualités naturelles ou acquises fussent bien séduisantes, bien attractives, pour faire passer

* *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV.

** *Essais de Mémoires sur Suard*. Paris, 1820, in-12. *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, 1869. Charpentier, 3 vol. in-18.

sur son peu de beauté et lui gagner irrésistiblement tous les cœurs. « Elle avait l'esprit très naturel et très agréable, continue Jean-Jacques. Elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne recherchait point, et qui lui venaient quelquefois malgré elle. » Nous terminerons en disant qu'elle avait une culture littéraire très avancée, qu'elle écrivait mieux que sa belle-sœur (Mme d'Epinay), et qu'on a d'elle de petites pièces de poésie empreintes de grâce, de justesse et de sensibilité.

Qui n'a retenu cette plainte touchante, ce petit chef-d'œuvre qui semble un feuillet détaché de l'*Anthologie :*

L'amant que j'adore
Prêt à me quitter,
D'un moment encore
Voudrait profiter.
Félicité vaine
Qu'on ne peut saisir :
Trop près de la peine
Pour être un plaisir.

Et cette boutade délicieuse, aiguisée en épigramme, qu'elle semble avoir voulu opposer malicieusement aux *Consolations de la vieillesse*, de son ami, et qui commence ainsi :

Oh ! le bon temps que la vieillesse !
Ce qui fut plaisir est tristesse,
Ce qui fut rond devient pointu ;
L'esprit même est cogne-fétu, etc.

Saint-Lambert trouva donc dans ses relations avec « *la Sévigné de Sannois* », comme Marmontel avait

surnommé Mme d'Houdetot, toutes les sympathies désirables, toutes les convenances de l'esprit et du cœur. Mais il ne faut pas s'y méprendre, Mme d'Houdetot repoussa toujours les doctrines philosophiques de Saint-Lambert touchant le scepticisme à peu près absolu dans lequel il avait enveloppé sa vie, et qu'il professa jusqu'à sa mort. D'ailleurs, Saint-Lambert eut toujours plus de sécheresse que de sensibilité, plus de vanité que de tendresse, et, sous ce double rapport, il fut bien inférieur aux deux femmes distinguées qui l'ont véritablement aimé *. En s'attachant au char de Mme d'Houdetot, comme à celui de la docte Emilie, il ne rechercha que le bruit, l'éclat, une espèce de prestige, dont il se hâta de profiter pour se faufiler dans le monde des grands ; et son esprit, « *froid, fade et faux* », comme l'a si bien caractérisé Mme du Deffand, avait quelque peu déteint sur son caractère.

Voulant uniquement rappeler ici Saint-Lambert au lecteur, et non faire sa biographie, qui est un peu partout, nous ne le suivrons pas dans les diverses phases de sa carrière militaire, non plus que dans celles que parcourut son talent poétique. Nous nous bornerons à dire que, après avoir fait les campagnes de Hanovre en qualité de colonel, il fut atteint d'une affection rhumatismale qui l'obligea à donner sa démission, et c'est alors qu'il put se vouer exclusive-

* S'il nous fallait des preuves, nous n'aurions qu'à citer les lettres de Saint-Lambert à Mme du Châtelet, publiées par Mme Louise Colet, et dont le ton leste et égoïste contraste si désagréablement avec le langage délicat et tendre de son amie. Saint-Lambert faisait la cour en bel esprit et un peu à la hussarde. *V.* ces lettres dans la *Revue des Deux Mondes*, 3 juillet 1845.

ment aux lettres. Il publia *le Matin* et *le Soir*, deux petites compositions qu'on lit encore avec plaisir, et autres pièces de poésies fugitives, qui sont peut-être ses meilleurs titres à l'attention des lettrés. Il s'exerça également, sur les pas de Saadi, dans le genre de l'apologue, et il a écrit en prose, sous le titre de *Fables orientales*, une série de petits tableaux de morale qui ont, en général, un tour aussi ingénieux que piquant. Enfin, parut son œuvre capitale, le poëme des *Saisons*, qui fut l'objet de vives attaques et aussi d'éloges outrés, surtout de la part de Voltaire, qui appela Saint-Lambert « l'harmonieux émule du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle *. » A la vérité, Saint-Lambert avait commencé le feu en brûlant un fade encens au nez de l'auteur de *Zaïre*, qu'il mettrait au-dessus de Corneille et de Racine :

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

Mais Gilbert vint ensuite, qui rappela à la pudeur les deux thuriféraires par un distique un peu dur à l'oreille, mais vigoureusement frappé :

Saint-Lambert, noble auteur dont la muse pédante
Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante.

Mme Suard, dont le mari avait été le légataire universel de Saint-Lambert, et qui connaissait bien ce dernier, a écrit qu'il ne « plaisait dans la société qu'à ceux qui lui plaisaient à lui-même. Il avait pour tout ce qui lui était indifférent une politesse froide, qu'on pouvait

* Grimm et Diderot n'ont pas consacré moins de trente pages à l'examen critique de ce poëme. (*Correspondance littéraire*, février et mars 1769.)

quelquefois confondre avec le dédain *. » Mme Suard aurait pu ajouter que, maître de lui, circonspect à l'extrême, et pourvu d'un fonds de vanité qui ne fit que grandir, Saint-Lambert devint insensiblement un personnage, une autorité, et domina dans les salons de Mmes Necker et Geoffrin, qu'il fréquentait assidûment, ainsi que chez Mlle Quinault, où il assista, avec plusieurs autres encyclopédistes, à ce fameux diner raconté par Mme d'Épinay dans ses *Mémoires***. A l'Académie française, dont le poëme des *Saisons* lui avait ouvert la porte en 1770, son influence ne se faisait pas moins sentir, et c'était quelquefois, il faut le reconnaître, d'une façon opportune et salutaire. Il nous semble que ses biographes ont eu tort de passer sous silence le rare courage dont il fit preuve à l'égard de l'avocat général Séguier, qu'il proposa à ses collègues, en pleine séance académique, d'exclure de leur compagnie, pour s'être plaint à la justice, au lieu de s'adresser à l'Académie elle-même, d'un discours par lequel Thomas avait répondu indirectement à l'un de ses réquisitoires lancé contre les livres réputés impies et contre leurs auteurs. Saint-Lambert ne fut écouté que par un très petit nombre de ses collègues; les autres sentirent le danger qu'il y avait à le suivre dans cette voie et reculèrent, lui laissant le beau côté du rôle ***. Mais remarquez un peu la contradiction du

* *Essais de Mémoires* (par Mme Suard). Didot, 1820, p. 63 et suiv., Marmontel, Collé et le prince de Ligne, qui l'avaient également pratiqué, disent à peu près la même chose.

** On trouve dans les *Mélanges* de Mme Necker, t. I, p. 351 et suiv., trois lettres intéressantes écrites par cette dame à Saint-Lambert.

*** *Journal* de Collé, édit. Didot, t. III, p. 268 et suiv., et *Correspondance lit-*

« Sage d'Eaubonne », qui repousse avec force l'immixtion de la justice dans les affaires de l'Académie, et qui dénoncera à cette même justice le pauvre Clément (de Dijon), qu'il fera enfermer au Fort-l'Évêque pour un fait relevant uniquement de la critique littéraire *. « *O altitudo !* »

Jusqu'à l'époque de la Révolution, Saint-Lambert vécut de cette vie élégante et facile, partagée entre les causeries de salon, le culte des lettres et les douceurs de l'amitié ; existence qui avait tant de charmes alors, et que Marmontel a si bien décrite dans ses *Mémoires*, pour en avoir joui lui-même ; et quand les jours de nos discordes civiles éclatèrent, âgé alors de soixante et onze ans, il se retira à Eaubonne, près de la maison qu'habitait Mme d'Houdetot. Là, comme tant d'autres, il tâcha de se faire oublier, tout en continuant de s'occuper de travaux philosophiques ; et lorsque la tourmente fut passée, il chercha à se concilier l'esprit nouveau en publiant le *Catéchisme universel*, dont il est souvent question, comme on le verra, dans sa correspondance avec M. de Fontanes. Il mourut en 1803, laissant Mme d'Houdetot, qui lui survécut dix ans **.

téraire de Grimm, septembre et octobre 1770. Nous voyons, dans la *Correspondance* de Grimm (septembre 1785), que l'avocat général Séguier garda rancune à Saint-Lambert, à qui, en pleine séance académique, il donna plus tard un démenti qui eut tout l'éclat d'un scandale et que ce dernier eut le bon goût de laisser sans réponse.

* Clément avait dit dans une épigramme qu' « il fallait trente ans pour lire le poëme des *Saisons*. » Cet abus d'autorité, cette espèce de procédé à la turque fut vivement reproché à Saint-Lambert, qui y gagna force brocards et une nouvelle épigramme de Clément.

** Il fut inhumé dans le cimetière Montmartre, d'où ses restes ont été retirés sous le gouvernement de Louis-Philippe, pour être transportés au Père-Lachaise, auprès du tombeau de Delille.

Son intimité avec elle avait duré un demi-siècle, et l'on ne s'avisa jamais d'y voir un sujet de scandale ; au contraire, un biographe va jusqu'à dire que leurs relations, même du vivant du mari, avaient fini par « imposer le respect. » * Il est vrai qu'alors, parmi un certain monde, un amant était à peu près de tradition familiale, d'institution domestique. Du reste, Musset-Patay raconte que Saint-Lambert était extrêmement jaloux de Mme d'Houdetot ; et lorsqu'elle célébra avec son mari, la cinquantième année de leur union, l'auteur des *Saisons* montra une mauvaise humeur « qui fut remarquée par tous les convives. » ** Sans doute il avait fini par regarder Mme d'Houdetot comme lui appartenant en toute propriété. Toujours l'histoire des poules de M. le curé.

C'est justement en 1798, et pendant son séjour à Eaubonne, que Saint-Lambert a écrit les lettres que nous allons feuilleter sous les yeux du lecteur, après avoir dit quelques mots sur celui à qui elles sont adressées.

Nous n'avons pas précisément de préventions en matière littéraire, et nous tâchons d'être juste envers toutes les écoles et à l'égard de chacun ; mais nous avouons qu'il y a des écrivains avec lesquels nous nous trouvons à l'aise, vers qui nous sommes entraîné, et d'autres qui nous inspirent peu de sympathie, dont nous sommes tenté de nous éloigner, même d'instinct.

* *Biographie* Didot.

** Mme d'Houdetot avait alors soixante et dix ans, son mari quatre-vingts et l'amant jaloux quatre-vingt-quatre. S'il était encore tel à cet âge, qu'avait-il dû être quarante ans auparavant, à l'époque où Rousseau s'était fait son rival ?

M. de Fontanes est de ce nombre. La Harpe a dit de lui qu'il « a tué l'école de Dorat. » C'est possible, mais c'était pour lui en substituer une autre, qui, en bonne littérature, ne valait pas beaucoup mieux : celle de la tristesse solennelle, de la mélancolie de convention. Comme poëte, il est plus froid, plus monotone encore peut-être que Saint-Lambert, et parfois plus compassé; comme prosateur, tout en rendant justice à la sobriété élégante de son style, à la distinction de quelques-unes de ses idées, à la finesse de quelques-uns de ses aperçus, on ne peut s'empêcher de lui trouver çà et là de la sécheresse, de la roideur, et surtout un ton général de gravité doctorale qui sent son professeur d'une lieue. « *Ex cathedra* » : voilà son triomphe. C'était d'abord un bel esprit, un philosophe grand seigneur, qui gardait son encens pour les hommes de son parti ou pour les puissances qui pouvaient aider à sa fortune ; et l'on ne peut oublier la partialité irritante, les sévérités injustes dont il fit preuve à l'égard de Mme de Staël dans deux articles successifs que Sainte-Beuve n'a pas craint d'exhumer des catacombes du *Mercure* pour les clouer dans l'édition des œuvres de Fontanes, dont il a écrit l'introduction *. En vue de l'excuser, Sainte-Beuve prétend que « Fontanes n'aimait pas les femmes savantes. » Que faut-il penser

* *Œuvres de Fontanes*, recueillies pour la première fois, précédées d'une lettre de Chateaubriand et de deux notices de Roger et de Sainte-Beuve. Hachette, 1839, 2 vol. in-8, t. II, p. 161 et suiv. Voir le *Mercure*, 1800. Les deux articles où Fontanes s'acharne avec un art perfide à dépouiller Mme de Staël de toutes ses qualités d'écrivain, de moraliste et de penseur, se rattachent à la *Littérature dans ses rapports avec les institutions sociales*, livre qu'elle venait de publier.

alors de l'admiration, de l'enthousiasme même que Fontanes semble professer pour Mme de Genlis — qu'il ose comparer à Fénelon, et mettre au-dessus de Mmes de Sévigné et La Fayette — dans une lettre que Sainte-Beuve ne connaissait probablement pas... qu'il connaissait peut-être, mais qu'il a eu soin d'écarter comme chose gênante et pouvant contrarier son opinion « du moment » ? C'est là un des procédés auxquels le critique académicien recourait volontiers, ainsi que nous avons eu l'occasion de le prouver déjà plus d'une fois *.

Soyons donc franc, et disons que cette exécution sommaire dirigée contre Mme de Staël était simplement un acte officiel et de commande, préludant aux autres rigueurs qu'un pouvoir ombrageux devait infliger plus tard à cette femme illustre. En fin de compte, M. de Fontanes fut le type du parfait courtisan. Ses souplesses, ses prosternements devant Napoléon, qui l'en récompensa largement, sont là pour l'attester. Mais écartons ici l'homme politique, qui a eu des défaillances malheureuses, éclatantes, et ne voyons en lui que le littérateur, le critique qui s'adonnait dans ses écrits aux comparaisons subtiles, aux parallèles sentencieux, se plaisant, du haut de son tribunal, à classer les genres, à assigner aux auteurs la place qu'ils devaient occuper. C'est lui qui a dit que « Fontenelle marquait la limite de l'esprit et du génie, que la Harpe était le Quintilien français, etc. » Tout à l'heure nous verrons, par une lettre de Saint-Lambert, qui s'en défend, qu'il

* Il va sans dire que Mme de Genlis a eu la *modestie* de publier cette lettre dans ses *Mémoires*, t. V, p. 142.

mettra ce dernier « à côté » de Virgile, comme il a comparé Mme de Genlis à Fénelon, etc. Cette manie de classifications et de parallèles, qui était, du reste, assez à la mode en ce temps-là, lui attira une verte réprimande, que nous trouvons dans le *Supplément à la correspondance littéraire de Grimm*, où il est dit : « On remarquera que M. de Fontanes s'est bien pressé d'assigner aux autres la place qu'ils peuvent mériter, et qu'il eût mieux fait d'attendre au moins qu'il fût un peu plus sûr de la sienne *. »

Cette place, quelle est-elle aujourd'hui ? Roger, de l'Académie française, prétend qu'il « fut moins poëte qu'orateur » **; Vieillard le signale comme un « homme très distingué qui n'offre aucun des traits du grand homme » ***; Lamartine l'appelle dédaigneusement un poëte « *médiocre* » ; mais Sainte-Beuve proteste contre cette épithète ; il se fâche tout rouge contre Lamartine, qu'il accuse de « mettre sa plume à la merci du premier qu'elle rencontre », — « *proh pudor !* » — et il soutient que Fontanes est un poëte « *distingué* » ****.

Ne jouons pas sur les mots. Laissons à Fontanes le titre de poëte « médiocre », puisque Lamartine, qui s'y connaissait, le lui a donné ; sans cela nous serions tenté de lui substituer celui de « versificateur » — versificateur habile, correct, si l'on veut — mais sans souffle, sans chaleur, ce qui fit que Napoléon, lisant

* Paris, Potey, 1814, in-8, p. 296. Il s'agissait de la traduction en vers français, par Fontanes, de l'*Essai sur l'homme*, de Pope.

** *Notice historique sur M. de Fontanes*, placée en tête de ses œuvres.

*** *Encyclopédie des gens du monde* et *Biographie* Didot.

**** *Causeries du lundi*, t. IV, p. 302.

un jour des vers de cet écrivain, s'écria en se frappant la poitrine à l'endroit où est le cœur :

« Tout cela est bien, mais il n'y a pas de ça ! »

Voici maintenant, en raccourci, les principales étapes de la carrière de M. de Fontanes :

Né à Niort en 1757 et issu d'une famille protestante, originaire d'Alais (Languedoc), convertie à la religion catholique, Fontanes fut élevé, dans son lieu natal, par les pères de l'Oratoire. De bonne heure il se fit connaître par quelques compositions poétiques, où il préludait à la rêverie en « longs habits de deuil » à la méditation éplorée qui devait distinguer son genre ; et, la Révolution arrivée, à deux fois différentes il put échapper à la proscription en se réfugiant d'abord à Lyon, où il se maria — il prenait bien son temps ! — puis en Angleterre, où il rencontra Chateaubriand, avec lequel il se lia d'amitié. De retour en France (1800), il fut chargé par le premier consul de prononcer l'« éloge » de Washington, mort à la fin de l'année précédente, et ce discours, qui fut remarqué, lui ouvrit la voie des honneurs officiels, que vint lui aplanir encore la protection particulière de Mme Bacciochi, l'aînée des sœurs de Napoléon. A partir de cette époque, sa fortune politique marcha à pas de géant. Entré au Corps législatif en 1803, il en devint président l'année suivante. En 1808, il fut nommé grand maître de l'Université, puis sénateur, puis pair de France, enfin ministre de Louis XVIII, et il mourut à Paris en 1821.

Mais il est temps d'aborder la correspondance que nous avons en portefeuille, chose que nous avons

peut-être trop différée, au gré du lecteur. Nous avons indiqué que cette correspondance a été écrite en 1798 *, c'est dire qu'elle ne nous présente pas Saint-Lambert à cette époque de sa vie où, jeune officier à la petite cour de Lunéville, puis brillant colonel au service de la France, il fixait les cœurs et la victoire, pour parler le langage du temps. Ses lettres nous le montrent à un âge plus avancé ; mais si ce n'est plus l'ardent et beau militaire, c'est toujours le poëte, le penseur, le philosophe, « une des meilleures têtes du parti encyclopédique, » a dit Collé, qui était loin d'être son ami ; et nous le retrouverons à peu près avec sa verdeur d'esprit d'autrefois, sa netteté de mémoire, et surtout avec ses projets, ses rêves d'amélioration du genre humain, but vers lequel tendaient tous ses efforts dans les dernières années de sa vie.

Il commence sa correspondance en félicitant Fontanes sur une « charmante *idylle* » qu'il a fait paraître dans un journal et que nous avons recherchée en vain dans ses œuvres, où ne figure aucune composition poétique portant le titre d'*Idylle*. Probablement ce morceau en a été éliminé, avec beaucoup d'autres, à moins que ce ne soit la pièce de vers du *Jour des Morts*, comme Saint-Lambert semble le faire entendre plus loin. Quoi qu'il en soit, il est ravi, il se récrie, il est en admiration :

« Ah ! on m'accuse d'avoir créé la langue champêtre ! En vérité, ce n'est pas pour vous. La vôtre de ce genre

* Nous tenons ces lettres, au nombre de dix, de M. Etienne Charavay, qui les a fait figurer dans son catalogue du 28 juin 1875.

est si naturelle, qu'on voit bien que vous ne la devez qu'à vous. Quelle heureuse facilité ! Quelle élégance ! Quelle éloquence ! Quelle harmonie aimable ! J'irai vous en remercier et vous demander du *Léonidas*, si je suis digne de l'entendre. »

Pour l'intelligence de cette phrase, il faut savoir que *Léonidas* a été le premier titre du poëme de *la Grèce sauvée*, auquel Fontanes travaillait alors et qui ne figure qu'en partie dans ses œuvres, l'éditeur n'en ayant retrouvé que trois chants entiers — le premier, le deuxième et le huitième — ainsi que quelques fragments épars.

Dans sa seconde lettre, Saint-Lambert lui mande qu'il a lu sa traduction de Pope; cette traduction qui « tue les autres », dit-il. Elle lui a fait un extrême plaisir, quoique, en général, il n'aime de l'*Essai sur l'homme* que le premier chant. Du reste, ce qui prouve la vogue, l'engouement, qui s'attachaient alors aux compositions de Fontanes, c'est qu'on « vola » à Saint-Lambert, qui s'en plaint amèrement, cette même traduction de Pope, ainsi que le discours qui l'accompagne et qu'on avait primitivement publié à part. Ensuite Saint-Lambert se réjouit à la pensée qu'à sa prière, Fontanes va rendre compte du *Catéchisme universel* *, dernier ouvrage du Sage d'Eaubonne, qui aura à le défendre tout à l'heure contre des interprétations qui lui semblent exagérées. En effet, peu de jours après, tout en remerciant Fontanes de ce

* *Principes des mœurs chez toutes les nations* ou *Catéchisme universel*, ouvrage qu'il avait terminé dès 1786, mais auquel il ajoutait sans cesse, et qui ne parut qu'en 1798.

compte rendu qui a paru dans *le Mercure*, il pose ses réserves :

« Permettez que je vous fasse compliment, lui écrit-il, sur les égards, la politesse, la manière honnête enfin dont vous critiquez un homme qui n'est pas ordinairement de votre avis, mais qui n'en est pas aussi loin que vous le supposez. Vous voyez un peu comme notre ami Laborie* vit lorsqu'il lut pour la première fois mon ouvrage. Il dit que la première partie était contre la religion et que la seconde était pour elle. La dernière remarque est vraie, mais la première ne l'est pas. Dans la première partie, je me borne à faire l'analyse de toutes les qualités et passions de l'homme et la manière de les diriger vers la vertu. Je prends cette route, parce qu'il est bon que le médecin connaisse le tempérament et la maladie avant de donner des remèdes. C'est ce que j'ai fait, et en cela j'ai vu, dit et écrit beaucoup de choses que n'avait ni vues ni dites Helvétius, que j'aimais, que j'aime encore, mais qui n'a pas influé autant que vous le dites sur les aperçus, la méthode, les détails de mon livre. »

Il veut à toute force démontrer l'utilité de cet ouvrage, qui a eu les honneurs de trois traductions et de cinq éditions successives, tant en France qu'à l'étranger. Mais il a beau faire, si, comme il le dit, le *Catéchisme universel* est favorable aux mœurs, c'est

* Laborie était un « gazetier politique » attaché au *Mercure*. C'est ainsi que l'appelle l'abbé de Vauxcelles, le collaborateur assidu de M. de Fontanes au *Mémorial* et au *Mercure*. Nous avons de cet abbé une très curieuse correspondance inédite adressée également à Fontanes et que nous nous proposons de publier.

uniquement à son point de vue : car il y enseigne généralement des principes qui vont contre toute idée de progrès religieux, de morale bien entendue. Selon lui, les vertus et les vices sont purement affaire de convention, lesquels, mêlés à notre intérêt personnel, à nos commodités, forment notre conscience, etc.

Tel est le fond de sa doctrine.

Nous préférerions le suivre sur un autre terrain. Malheureusement le *Catéchisme universel*, ce dernier-né de sa verve faiblissante, lui trotte dans la tête; c'est son thème favori, son idée fixe, son *dada*, et quand il en descend un instant, c'est pour l'enfourcher encore à la moindre occasion. Mais comment ne se serait-il pas fait illusion sur le caractère de sa publication, quand tous ceux qui l'entouraient la regardaient comme renfermant la quintessence des bons principes, le germe de toutes les vertus sociales et privées? Mme d'Houdetot elle-même se montrait aveugle sur ce point. Malgré sa bonne foi et sa répugnance pour toutes les nouveautés hardies, dans une lettre inédite que nous avons sous les yeux, et qui est adressée à Charles Pougens, libraire, elle parle du *Catéchisme universel* dans les termes suivants :

« ... Votre travail, monsieur, qui me paraît consacré à conserver les productions de la vertu, me donne le regret que vous n'ayez pas été l'éditeur du dernier ouvrage de M. de Saint-Lambert, qui honore autant sa vieillesse que *les Saisons* ont signalé sa jeunesse. Il est tronqué et défiguré par les circonstances; mais il reste encore, tel qu'il est, un beau monument de sa vie. »

« Tronqué, défiguré »... c'est aussi de quoi se plaint Saint-Lambert dans une de ses lettres ; mais Voltaire nous a appris la valeur de ces sortes de restrictions et d'excuses à l'usage des auteurs qui, n'ayant pas le courage d'accepter la responsabilité de certaines de leurs idées, la rejettent sur la malveillance ou sur la contrefaçon. Après tout, si Saint-Lambert prenait le change sur la portée et les tendances dogmatiques de son ouvrage, il se faisait humble à l'occasion et ne voulait pas paraître trop présumer de son mérite. Ainsi, de même qu'il proteste contre la comparaison faite par Fontanes entre lui et Virgile, de même il lui demandera en grâce de ne plus se servir à son égard de l'épithète de « grand nom », qui ne « lui va pas. » Ailleurs, il le prie d'être bien persuadé qu'il est loin de se mettre, comme on l'a dit, au rang des philosophes de la « première classe. »

Tout ceci semblerait dénoter de la modestie de la part de celui qui passait autrefois pour en avoir si peu ; mais l'orgueil humain est si adroit, si subtil, si habile à se transfigurer ! « L'humilité, a dit Larochefoucauld, n'est souvent qu'une feinte soumission dont on se sert pour soumettre les autres : c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever. »

Quoi qu'il en soit, il ne nous appartient pas de sonder les reins du pécheur, et l'on doit tenir compte à l'auteur des *Saisons*, à cet enfant gâté de la gloire et du plaisir, du retour qu'il paraît faire sur lui-même et d'où il est permis de croire que, s'il mourut dans l'impénitence finale de l'incrédulité, l'heure du « *nosce te ipsum* » sonna quelquefois pour lui.

Nous avons dit que plusieurs de ses lettres sont da-

tées de Sannois ; nous ajouterons que l'une d'elles porte en outre cette indication : « Chez monsieur d'Houdetot. » Ainsi donc, notre poëte était là comme chez lui, en robe de chambre et en pantoufles ; il y écrivait, il y mangeait, il y couchait peut-être aussi souvent qu'à Eaubonne * ; mais il a du moins le bon goût de reconnaître, cette fois, que la maison appartient à M. d'Houdetot ; et l'on peut croire, dès lors, que s'il en est chassé un jour, il ne dira pas à son hôte ce qu'un personnage fameux a répondu au sien, en pareil cas : « C'est à vous d'en sortir. »

Mais laissons-le un instant au milieu de ses protestations, de ses affirmations réitérées tendant à prouver qu'il a fait un livre qui « montre aux hommes beaucoup de raisons nouvelles d'être honnêtes gens, beaucoup de nouveaux moyens de le devenir, » et suivons-le dans un autre ordre d'idées.

La jeune fille de Fontanes vient de mourir et il écrit au malheureux père :

« Ce n'est pas du retard de votre lettre, monsieur, dont je suis touché, c'est de la cause du retard. Vous êtes fait pour sentir le prix des vertus et des plaisirs domestiques ; la mort de votre fille est un malheur que vous avez senti vivement. Je ne vous ai vu que content et aimable : vous conserverez toujours cette dernière qualité. Puissiez-vous retrouver bientôt votre contentement ! »

Tout est bien jusque-là, et s'il ne dépense pas beau-

* Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Châteaubriand rapporte que Mme d'Houdetot ne « se couchait point qu'elle n'eût frappé trois fois à terre avec sa pantoufle, disant à feu l'auteur des *Saisons* : Bonsoir, mon ami. »

coup de sensibilité dans l'expression de ses sentiments, du moins se montre-t-il délicat et de bon ton. Mais voilà qu'arrivé au beau milieu de son compliment de condoléance, le malencontreux livre lui revient à la mémoire, et tout de suite, brusquement, sans transition, il se met à le préconiser, à en détailler les mérites. Il nous semble voir le poëte Barthe forçant un ami à l'agonie d'entendre la lecture de sa comédie en cinq actes et en *vers* — circonstance aggravante ! — intitulée à bon droit *l'Homme personnel*.

En définitive, Fontanes était le dernier homme à qui Saint-Lambert aurait dû s'adresser pour l'examen de son ouvrage. C'était appeler le loup dans la bergerie et exposer le berger lui-même à de rudes étrivières. Et cependant Fontanes n'y pénétra qu'après avoir limé ses ongles et mis, si l'on peut dire, des gants de soie aux griffes de sa critique, ainsi que le reconnaît tacitement Saint-Lambert lui-même, quand il le remercia, comme nous l'avons vu, de ses égards, de sa politesse, etc. Que voulait-il de plus ?

Aussi bien, Saint-Lambert n'a pas moins de tendresse pour ses premières publications que pour la dernière ; son cœur paternel s'en préoccupe, s'y intéresse, et c'est encore à Fontanes qu'il remet le soin de les rappeler au souvenir du public. « On dit, monsieur, lui écrit-il, que vous vous proposez de parler de mes autres ouvrages, et j'en suis bien vraiment flatté. » Mais bientôt il croit devoir arrêter Fontanes dans les louanges excessives qu'il lui donne à cette occasion : car ce dernier, qui a fait effort en déployant une indulgence relative dans le jugement qu'il avait porté sur le *Catéchisme universel*, dont

les idées heurtaient toutes les siennes, voulut probablement dédommager Saint-Lambert en faisant l'éloge des premiers travaux de ce vieillard qui, après tout, était le vétéran de la littérature et digne à ce titre de certains égards ; mais il y mit peu de mesure, et c'est alors que ce dernier lui fit doucement observer qu'il n'avait pas raison de le placer « à côté de Virgile et au-dessus de ses rivaux français, etc. »

Mais Fontanes va dîner à Sannois, où l'invitent M. et Mme d'Houdetot, en compagnie de quelques amis et de l'auteur des *Saisons* qui, dès le lendemain, lui écrit, transporté : « Que j'ai passé hier une agréable journée, monsieur ! Je savois bien que j'avois conservé mon estime pour vous et mon goût pour votre société et vos vers ; mais le plaisir de vous retrouver a été plus vif que je ne devois m'y attendre, à mon âge. J'ai éprouvé des émotions telles que je les aurois eues à vingt ans. Mais ces moments d'une sensibilité délicieuse ont été suivis d'un long anéantissement qui n'a guère cessé qu'une heure ou deux après votre départ. J'ai eu beau vous écouter, je ne pouvois vous entendre comme je le désirois... J'espère que vous reviendrez à Sannois. Je souhaite que ce soit dans peu. En attendant ces beaux moments, je vous aime, vous remercie de vos charmantes intentions pour mes livres. Je vous honore et vous embrasse de tout mon cœur. »

Un jeune amant bien épris ne tiendrait pas un autre langage à l'objet de sa flamme. C'est que la gloire est aussi une maîtresse, et Saint-Lambert l'attendait de Fontanes. A l'âge où il était parvenu, l'amour-propre était à peu près le seul sentiment qui survécût dans

son cœur, et c'est en vain qu'il s'efforçait de temps en temps d'en voiler l'expression sous l'apparence de la modestie.

Mais ce n'était pas seulement la gloire que Fontanes tâchait de lui donner « *in extremis* », en flattant complaisamment son passé littéraire, ne pouvant louer le présent ; il soignait aussi sa fortune en contribuant à lui obtenir du gouvernement quelques faveurs, quelques légers secours qui l'aidaient à vivre avec dignité, à une époque où toutes les positions se trouvaient amoindries. Voici comment Saint-Lambert le remercie d'un fait analogue dans un billet qui mérite d'être reproduit en entier :

« C'est afin qu'il ne manque rien à la grâce que la nation vient de me faire, monsieur, que je viens d'apprendre que vous y avez contribué. Les différentes marques d'amitié et d'intérêt que veut bien me donner un homme de votre mérite, et pour lequel j'ai toujours eu tant d'estime et tant de goût, sont une des plus douces consolations de ma vieillesse. J'espère vous voir cet hiver. Je n'ai plus de jambes, mais les libéralités de la nation me permettent la magnificence d'un fiacre.

« J'aurois été dîner à Cernay, si vous y étiez venu. Je ne prétends plus être bonne compagnie ; mais si le peu d'esprit que j'avois s'en va, si je perds ma mémoire, il me reste un cœur qui aime encore, et quoique sa manière d'aimer ne puisse plus être fort aimable, on est bien aise de la voir encore quelquefois. »

Mais l'hiver approche, l'ère de la villégiature est fermée, et Saint-Lambert annonce qu'il va passer quelques mois à Paris, où il espère aller voir Fontanes

de temps à autre. « Je me flatte aussi de vous rencontrer chez Mme d'Houdetot, qui sera charmée de vous voir et qui est digne de sentir ce que vous valez. J'ai pour vous tout le penchant d'un homme qui sent encore tout le prix du mérite, et j'aurai toute la discrétion d'un vieillard qui craint de radoter en présence de ce qu'il estime, et d'ennuyer ce qu'il aime. »

La correspondance de Saint-Lambert finit ici, et, comme on voit, par une espèce de madrigal, c'est-à-dire tout à fait dans le goût du dix-huitième siècle, ainsi qu'il seyait à l'un de ses poétiques représentants de le faire.

Nous finirons nous-même en disant qu'on ne saurait méconnaître que Fontanes a été bienveillant et honorable dans ses relations avec le Sage d'Eaubonne; mais n'aperçoit-on pas déjà, dans les allures de celui qui sera un jour grand maître de l'Université, quelque chose de cette complaisance diplomatique et courtisanesque qui devait signaler sa carrière? Quant à Saint-Lambert, il paraît être resté jusqu'à la fin ce qu'il avait été toute sa vie, c'est-à-dire fidèle au drapeau de la philosophie telle qu'on l'entendait vers le milieu du siècle dernier ; et c'est peut-être un mérite qui ne manque pas d'une certaine grandeur que de persévérer dans des idées que l'on croit être la vérité, alors même qu'elles reposeraient sur l'erreur. Dans ce cas-là, c'est la foi qui sauve et qui peut-être trouvera grâce devant Dieu.

LE COMTE
DE LAURAGUAIS
ET
SOPHIE ARNOULD
D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

ANS être précisément des ignorants, en général, les gens titrés, les grands seigneurs du dix-huitième siècle, avaient peu d'amour pour les lettres et aussi peu de sympathie pour ceux qui les cultivaient et les mettaient en honneur. Ils recherchaient cependant ces derniers, dont la conversation leur plaisait ; ils se les attachaient même parfois en les prenant à leurs gages, et rendaient enfin justice à leur esprit qu'ils « craignaient, a dit spirituellement Duclos, comme les voleurs craignent les lanternes. » Du reste, plusieurs de ces gentilshommes ne laissaient pas d'avoir des prétentions au beau langage et au fin bien-dire, témoin le comte de Livry, qui, soupant un soir avec Dancourt, lui dit : « Je t'avertis que si, d'ici à la fin

du repas, tu as plus d'esprit que moi, je te donnerai cent coups de bâton. » Hélas ! dans d'autres circonstances la menace du comte de Livry n'eut que trop souvent son effet ; plus d'un grand seigneur, abusant de sa puissance, se livra personnellement ou par procuration, et toujours avec impunité, à des voies de fait sur certains écrivains qui, comme Voltaire, Beaumarchais, le poète Roy et tant d'autres, avaient été trop hardis dans leurs propos ou trop indépendants dans leurs écrits *.

Assurément, l'eût-on grièvement offensé, ce n'est pas le comte de Lauraguais qui se fût porté à de semblables excès, à un aussi lâche abus de pouvoir. Il riait à peu près de tout, et, comme il se permettait souvent l'épigramme et la moquerie, il ne trouvait pas mauvais qu'on employât les mêmes armes à son égard, sauf à riposter sur le même ton. Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de Lauraguais, naquit, non à Paris, comme l'indiquent généralement les biographes, mais à Versailles, en 1733, ainsi qu'il le dira lui-même plus loin. Il descendait des Brancacci, famille originaire du royaume de Naples, qui vint s'établir en France sous le règne de Charles VII, et était fils du duc de Villars-Brancas, pair de France, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général des armées du roi. Entré d'abord dans la carrière des armes, le comte de Lauraguais se distingua pendant la campagne de 1757 dans le grade de colonel, puis il renonça à l'état

* On sait que le duc de Chaulnes maltraita vilainement Beaumarchais, et que Voltaire et le poète Roy furent écharpés par des valets aux gages du comte de Clermont et du chevalier de Rohan.

militaire pour se livrer à la culture des lettres et des arts, et se fit bientôt connaître par sa grande facilité d'écrire et par son originalité non moins grande.

Tout était prétexte à gaieté et à raillerie pour cet étrange seigneur, qui, au dire de Voltaire, « avait toutes les singularités possibles *. » Mais ce qui lui donne une physionomie toute particulière au milieu de la société aristocratique où il vivait, c'est qu'il avait des aspirations libérales très prononcées, qui lui valurent d'être exilé ou emprisonné à cinq reprises différentes. Au surplus, il faisait marcher de front les genres d'études les plus divers : la politique et la chimie, la littérature, le droit public et la médecine ; et, tandis qu'il publiait les brochures les plus folles, qu'il se livrait aux persiflages, aux excentricités de toute espèce, il s'occupait activement de l'inoculation, dont il hâta le succès, s'appliquait à retrouver un secret perdu depuis longtemps — l'art de faire résister la porcelaine au feu — et faisait pour la décomposition du diamant, avec son malheureux ami Lavoisier, des expériences où il fournissait le creuset, les ustensiles et souvent les diamants. Cette ardeur dispendieuse pour la science, jointe au goût le plus vif pour le plaisir, amena un grand dérangement dans sa fortune. Aussi fut-il obligé de vendre une bibliothèque riche et nombreuse qu'il avait formée avec soin et dont le catalogue est encore recherché par les bibliographes.

Il s'était marié en 1755 à Mlle Gand, princesse d'Isenghien, qui mourut sur l'échafaud en 1793 ; il fut

* Lettre du 30 septembre 1761, à la comtesse de Lutzelbourg.

enfermé lui-même à la Conciergerie et il n'en sortit que dépouillé de ses titres et de ses biens. Trois ans après son mariage, il fut nommé membre adjoint de l'Académie des sciences, et à sa mort, survenue en 1824, il était le doyen des académiciens libres. Dans l'intervalle, c'est-à-dire au retour des Bourbons, il avait été nommé pair de France, sous le titre de « duc de Brancas. » Mais n'anticipons pas sur des faits qui viendront en leur lieu, et retournons au point de départ du comte, c'est-à-dire à l'année 1759, date à laquelle il commença à faire parler de lui.

Il avait alors vingt-six ans et l'on sentait tout ce qu'il y avait de sève vivace et de spontanéité dans cette nature qui ne démentait en rien son origine franchement italienne.

Passionné pour le théâtre, son premier soin fut de débarrasser les deux côtés de la scène des banquettes où comtes et marquis à la mode se prélassaient, allaient et venaient pour s'y faire voir du public, et détruisaient ainsi toute illusion d'optique. Pour dédommager les comédiens de la location de ces places il leur paya de ses propres deniers une somme assez forte, et c'est à cette occasion que Voltaire lui dédia, en forme de remerciement, sa comédie de *l'Ecossaise*, précédée d'une longue épître où il ne cesse de faire l'éloge du comte *. Comme conséquence naturelle de son goût

* Voltaire lui disait qu'il avait rendu un service éternel aux beaux-arts et au bon goût, et que si l'on ne voyait plus sur la scène César, Athalie et Mérope entourés et pressés d'une foule de jeunes gens, si les spectacles avait plus de décence, c'était au comte, à sa générosité seule qu'on en était redevable. La plupart des autres écrivains firent chorus : Grimm, Sainte-Foix, Barbier, Mar-

pour le théâtre, il s'occupait de travaux dramatiques, et il eut la fantaisie de voir l'effet que produirait une pièce de lui sur la scène qu'il avait « nettoyée de ses guêpes de spectateurs », pour parler comme Collé. Il essaya donc d'y faire jouer une tragédie de sa composition : *Iphigénie en Tauride*, pièce en trois actes et en prose, avec des chœurs à la manière des Grecs, beaucoup de pompe et à grand spectacle *. Mais quelques circonstances lui firent retirer son ouvrage, qu'on assura être très mauvais. Il ne continua pas moins de composer des tragédies, tantôt en prose, tantôt en vers, disant tout haut que les Français n'avaient pas de tragédie, et quand il eut publié celle qu'il fit sous le titre de *Clytemnestre* et qu'il dédia à Voltaire, il s'écria radieux en se frottant les mains : « Enfin, ils ont une tragédie ! ! » Il ne s'en tint pas là. Il composa bientôt une autre tragédie : *la Colère d'Achille*, sur laquelle, ayant demandé l'avis du comte du Luc, qui venait de la lire, il lui fut répondu qu'il avait fait Achille « colère comme un dindon. » C'est Collé qui raconte cette anecdote.

Vers cette époque le comte fit la connaissance de Sophie Arnould, qui avait débuté à l'Opéra le 15 février 1757. Née en 1744 dans l'appartement même

montel, jusqu'au poète Dorat qui, dans son poème de la *Déclamation*, se félicite de ce qu'il ne verra plus les petits marquis

« Persifler Mithridate, et sans respect de nom
« Apostropher César ou tutoyer Néron. »

* On sait que Lamotte-Houdard avait fait aussi une tragédie en prose : *Œdipe*, à propos de laquelle il soutint une polémique contre Voltaire ; et, pour justifier cette hérésie littéraire, que Voltaire appelait, je crois, l'Antéchrist, » Lamotte mit en prose la première scène du *Mithridate* de Racine.

où fut assassiné l'amiral Coligny, Sophie n'était pas destinée au théâtre; elle ne chanta d'abord que dans les églises et n'entra à l'Opéra que parce qu'elle fut entendue un jour au Val-de-Grâce par la princesse de Modène, qui y faisait une retraite, et qui, enthousiasmée de sa voix, la recommanda vivement à la cour. Le succès éclatant de ses débuts lui créa tout de suite un cortège de prôneurs et d'adorateurs. Ce n'est pas qu'elle fût précisément jolie ou qu'elle eût un talent dramatique hors ligne, mais elle avait la physionomie piquante, et chantait avec autant d'esprit que de sentiment; puis vinrent ses aventures galantes et ses bons mots, qui en firent une maîtresse enviée et une femme à la mode. Ce dernier aspect surtout excita les convoitises du comte de Lauraguais; la vanité jouait alors un grand rôle dans les relations amoureuses. On se liait moins souvent par penchant et pour soi que par ostentation et pour la galerie.

Le comte sentit donc tout d'abord sa vanité délicieusement chatouillée en attachant une semblable conquête à son char de triomphateur; les jouissances de l'amour-propre l'emportèrent, au début, sur celles du cœur. Mais l'adroite sirène l'observe, l'épie : elle l'a deviné, et veut s'en faire aimer. Elle rassemblera donc toutes ses forces, toutes les fascinations de ses caresses et de son regard, et l'enlacera tout doucement de ses chaînes les plus solides ; de telle sorte que nous le verrons devenir amoureux fou et le serviteur obéissant de celle dont il croyait avoir fait son esclave. N'est-ce pas là l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, sans remonter à notre mère Ève ?

En attendant, c'est lui qui l'enchaînera, mais de festons et de fleurs ; il la comblera de cadeaux ; il lui bâtirait même un palais, une espèce de temple mythologique, dans le goût du temps, si elle n'était pas si désintéressée, si elle ne l'arrêtait pas dans les manifestations de sa libéralité. Car, hâtons-nous de le dire, il n'eût tenu qu'à elle de marcher la première entre ses pareilles, l'égale des plus magnifiquement pourvues, attendu que le comte était riche et généreux * ; mais il était marié, il avait des enfants, et ces considérations, qui eussent été gênantes ou puériles pour plus d'une femme réputée honnête, conduiront la comédienne, la courtisane à faire une réponse véritablement stoïque à une présidente qui s'étonnait qu'elle n'eût pas de diamants.

« Non, madame, lui dit-elle, je ne vois pas que des diamants soient fort essentiels à une petite bourgeoise de la rue du Four.

— Vous avez des rentes ?

— Des rentes ! et pourquoi, madame ? M. de Lauraguais a une femme, des enfants, un état à soutenir, et je ne vois pas que je puisse honnêtement accepter la moindre portion d'une fortune qui appartient à d'autres plus légitimement qu'à moi.

— Oh ! par ma foi, pour moi, je le quitterais.

* On ne saurait se faire une idée exacte, dans notre siècle rangé et bourgeois, des sommes énormes et de la valeur des cadeaux que les filles de théâtre et autres célébrités galantes recevaient de leurs amants, grands seigneurs ou gens de finance. Une demoiselle Beauvoisin avait pour plus de 1,800,000 francs de bijoux, au dire de Bachaumont (22 septembre 1784). Le luxe des demoiselles Hus, Deschamps, Guimard, etc., était passé en proverbe. Rien n'égalait l'exquise élégance de leurs meubles, de leurs voitures, de leurs chevaux.

— Cela se peut, madame ; mais il a du goût pour moi, j'en ai pour lui. Ç'a peut-être été une imprudence, mais puisque je l'ai faite, je le garderai. * »

Décidément, de même que Ninon de Lenclos, Sophie Arnould était un *honnête homme.*

De tels sentiments de la part d'une divinité païenne, d'une nymphe d'Opéra, dont les compagnes avaient généralement une valeur vénale cotée, un prix tarifé d'avance, causaient de l'étonnement à tout le monde et inspiraient au comte, en caressant son orgueil, une estime qui grandissait chaque jour. Son amour suivit la même progression et devint si vif, si impérieux, qu'il amena un éclat dont nous aurons à rendre compte. Pour le moment, il est tout entier aux satisfactions de la vanité et aux soins tendres dont il entoure sa maîtresse ; mais cela ne suffit pas longtemps à l'activité de son esprit. Pour tenir en mouvement le sang napolitain qui bouillonnait dans ses veines, il lui fallait les polémiques, les luttes littéraires et scientifiques, qui alternèrent dans sa vie avec les galants soupers, les spectacles, les bals, les concerts. Si c'était du reste le seigneur le plus aimable dans ses folies, le plus franc dans ses jeux, c'était aussi, nous l'avons dit, le plus libéral dans ses opinions. Il prenait note de tout ce qui se passait dans le monde politique et en faisait souvent l'objet d'une publication qui se distribuait ouvertement ou sous le manteau : — lettre, épître, mémoire, épigramme ; — tout lui était bon pour s'entretenir la main et tenir le public en éveil. Bref,

* *Lettre LVIII* de Diderot à Mlle Voland (17 septembre 1761).

curieux et studieux tout ensemble, il avait la passion ardente du mouvement, des découvertes et du bruit.

II

Tout écrivain qui, à cette époque, se respectait, c'est-à-dire qui, se prenant au sérieux, croyait avoir en lui l'étoffe d'un poëte ou d'un homme de lettres, devait aller à Ferney voir le patriarche ; ce voyage était considéré comme le bon musulman considère le pèlerinage à la Mecque : c'était l'initiation, la consécration obligée. Or, sous le prétexte de lire à Voltaire sa tragédie en prose d'*Iphigénie en Tauride*, dont nous avons parlé, le comte de Lauraguais partit un beau matin pour Ferney, et, avant de se mettre en route, il vit Diderot, qui a raconté leur entretien dans les termes suivants :

« Le comte de Lauraguais s'en va à Genève avec une *Iphigénie en Tauride* en poche. Je l'ai vu dimanche passé, et je n'ai jamais vu d'amour-propre plus intrépide.

« Eh bien ! que dites-vous de ma *Clytemnestre ?*

— Qu'il y a de beaux vers.

— Voltaire m'a écrit que son *Oreste* n'était qu'une froide déclamation, une plate machine en comparaison.

— Il vous a écrit cela ?

— Dix fois au lieu d'une.

— Oh ! je vous proteste que le perfide n'en croit pas un mot.

— Eh bien ! il a tort. »

« Qu'en dites-vous ? Voilà ce qu'on appelle une

tête tournée. Tant mieux, morbleu ! tant mieux. C'est comme cela qu'il faut être, et cent fois plus ridiculement encore épris de soi, pour faire une grande chose : car c'est en s'en croyant capable qu'on la fait, ou du moins qu'on la tente*. »

Voltaire fit le plus gracieux accueil au comte ; il le complimenta, le flatta, selon son habitude, et ne parut pas, ou ne voulut pas s'apercevoir du travers signalé par Diderot et qui pourtant sautait aux yeux ; mais le comte mettait tant de naïveté, tant de bonhomie dans ses hâbleries, que Voltaire les lui pardonnait sans doute volontiers. « J'ai actuellement chez moi, écrivait-il, le 30 septembre 1761, à la comtesse de Lutzelbourg, le plus grand chimiste de la France, qui sans doute me rajeunira : c'est M. le comte de Lauraguais ; c'est un jeune homme qui a tous les talents et toutes les singularités possibles, avec plus d'esprit et de connaissances qu'aucun homme de la sorte. » Nous ignorons du reste ce que pensa Voltaire de la tragédie en prose que le comte lui communiqua ; mais on se rappelle que cette pièce ne fut pas jouée et que l'auteur fut obligé de la retirer des mains des comédiens. Il en résulte que ses tentatives, ses innovations en matière dramatique ne réussissaient pas toujours; et encore est-on allé jusqu'à lui contester la paternité d'un certain nombre de ses vers. A la vérité, Diderot nous semble le seul qui ait exprimé des réserves à cet égard et qui lui ait attribué un « teinturier » : ce serait un secrétaire du comte, appelé Clinchant, dont nous n'avons retrouvé

* *Lettre LIX* de Diderot à Mlle Voland (22 septembre 1761).

le nom nulle autre part, qui aurait fait les beaux vers qu'on rencontre dans *Clytemnestre.* » Mais qu'importe! ajoute Diderot; le point important, c'est que ces beaux vers soient faits, et ils le sont. » *

Nous ne prenons pas notre parti aussi philosophiquement que Diderot, et nous pensons que toute imposture, toute substitution de personne en fait de littérature et d'art, comme en toute autre chose, est condamnable au premier chef; mais, comme l'insinuation dirigée contre le comte de Lauraguais n'est appuyée d'aucune preuve, nous passons outre sans le défendre et sans l'accuser. Au surplus, nous croyons que Diderot fait ici confusion et que, sous le nom de « Clinchant », il désigne, sans le savoir, le poëte Malfilâtre, qui a été le secrétaire du comte de Lauraguais, et dont la mère s'appelait Jeanne-Marie-Esther de « Clinchamps ». Nous insistons d'autant plus sur ce point qu'il est venu à la pensée d'un éditeur de comprendre dans une réimpression des poésies de Malfilâtre (Caen. 1823, in-8°) cette même tragédie de *Clytemnestre*, qui ne se trouve dans aucune des nombreuses éditions précédentes (1769, 1790, 1795, 1805, 1810). Il semble difficile d'admettre que le comte de Lauraguais eût osé dédier publiquement à Voltaire, comme étant de lui, une tragédie dont Malfilâtre, qui vivait alors, eût été l'auteur. Les éditeurs pèchent souvent par excès de zèle, dans leur rage d'ajouter du nouveau et de l'imprévu au bagage des auteurs qu'ils mettent en lumière.

* *Lettre* du 17 septembre 1761.

Le comte revint donc de Ferney comblé de compliments et chargé de couronnes *. Il ne se doutait pas de celle que deux jolies petites mains blanches lui tressaient secrètement pour son retour à Paris, en y mêlant plus d'épines que de fleurs ; en d'autres termes, il était loin de prévoir que lorsqu'il se présenterait, radieux et triomphant, pour reprendre sa place auprès de Sophie, il trouverait cette place occupée par un autre. C'est pourtant ce qui arriva. Voici ce qui s'était passé. Depuis quelque temps son amour pour la charmante actrice était devenu ce qu'il devait devenir avec une imagination incandescente comme la sienne ; cette passion avait atteint son paroxysme et le rendait jaloux jusqu'à la fureur. Si bien que, excédée par les querelles, les tracasseries que lui suscitait le comte, Sophie s'était promis de rompre avec lui à la première occasion, et elle avait profité de son absence pour mettre ce projet à exécution. Elle l'en instruisit par une lettre qui mérite d'être conservée, en raison de la pointe d'humour qui y perce et que, à l'exemple du comte, elle mettait elle-même en toute chose, d'où l'on pouvait se demander si c'était lui qui avait déteint sur elle, ou si c'était elle qui reflétait sur lui. Dans tous les cas, ils étaient faits pour se comprendre et pour s'aimer. Voici la lettre en question :

Monsieur mon cher ami,

Vous avez fait une fort belle tragédie, qui est si belle que je n'y comprends rien, non plus qu'à votre procédé; vous

* Diderot rapporte qu'à son retour de Ferney, où il était resté huit jours, le comte lui dit : « Nous avons bien fait, Voltaire et moi, de nous séparer ; deux grands poètes ne peuvent se souffrir plus longtemps. » (*Lettre* du 12 octobre 1761).

êtes parti pour Genève, afin de recevoir une couronne de laurier du Parnasse de la main de M. de Voltaire; mais vous m'avez laissée seule et abandonnée à moi-même. J'use de ma liberté, de cette liberté si précieuse aux philosophes, pour me passer de vous. Ne le trouvez pas mauvais. Je suis lasse de vivre avec un fou qui a disséqué son cocher, et qui a voulu être mon accoucheur, dans l'intention sans doute de me disséquer aussi moi-même. Permettez donc que je me mette à l'abri de votre bistouri encyclopédique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

SOPHIE ARNOULD.

Bien entendu, Sophie ne dit pas le fin mot; elle ne dit pas qu'elle avait un nouvel amant : c'était Bertin, trésorier des parties casuelles (« Bertinus », comme l'appelle Grimm,) en un mot, le malencontreux adorateur de Mlle Hus, autre déesse de théâtre, qui l'avait abandonné après lui avoir dévoré des sommes folles. Quoi qu'il en soit, on ne saurait se faire une idée de l'état de stupeur et de désespoir où le comte fut plongé à la lecture de cette lettre. Au dire de Favart, il s'écria, en frappant sur l'épaule de son valet de chambre : « Fabian, soutiens-moi; ce coup de foudre est grand ! » Vite il se rend chez la perfide, dans le dessein de l'immoler à sa vengeance; mais elle avait eu la prudence de se mettre sous la protection du ministre *. Alors la fureur de l'amant outragé ne connut plus de bornes; elle alla jusqu'à la « démence », lit-on dans Bachaumont, et tout Paris fut inondé de ses élégies. « Enfin, à la fougue d'une passion effrénée le calme et la raison ayant succédé, il se livra aux senti-

* *Mémoires* de Favart. t. I, p. 195.

ments généreux qui devaient nécessairement prendre le dessus dans un cœur comme le sien *. » Alors il envoya à la cruelle un contrat de 2,000 écus de rente viagère, qu'elle refusa d'abord, mais qu'elle accepta ensuite, sur la promesse qu'on aurait soin de ses enfants.

Au surplus, elle avait apporté dans cette affaire une discrétion, un détachement de ses intérêts, qui semble avoir été le fond de son caractère, et surtout le caractére de ses liaisons avec le comte. Ainsi elle avait envoyé à la comtesse de Lauraguais, en rompant avec son mari, tous les bijoux et les dentelles dont il lui avait fait présent, même le carrosse, dans lequel elle mit préalablement — ce qui était pousser un peu loin la générosité — les deux enfants qu'elle avait eus de lui. On prétend que la pauvre comtesse, qui était alors retirée dans un couvent, accepta les enfants et renvoya les bijoux.

Voilà donc une rupture complète et qui paraît définitive ; mais l'Amour est un « grand recommenceur », a dit, Bussy-Rabutin, et, avec les amants, on ne peut compter sur rien de stable. C'est du moins le cas de répéter ici, avec le poëte latin, ce vieux et toujours jeune proverbe, applicable à tous les temps et à tous les lieux : « Amantium iræ amoris integratio es, » c'est-à-dire : « Querelle d'amants, renouvellement d'amour. » Le comte et Sophie se réconcilièrent, et l'infortuné Bertin, déjà si maltraité par Mlle Hus, ne régna que huit jours sur le cœur de sa nouvelle conquête **. Ses amours avaient duré « *toute une semaine* »,

* *Corresp. lit.* de Grimm, janvier 1770.
** *Mémoires* de Bachaumont, 1er janvier 1762,

comme dit la chanson, et il méritait un règne plus long, eu égard aux sacrifices qu'il avait faits ; il avait payé les dettes de la belle fugitive, doté sa sœur et fait d'autres dépenses montant à plus de 60,000 livres *. C'était un assez beau denier, pour une entrée de « *bail* » qui devait être sitôt résilié. On appelait plaisamment ainsi ces sortes de marchés.

III

Ainsi donc, voilà nos deux tourtereaux rentrés au colombier, où les roucoulements et les doux soupirs ne retiendront le comte que juste le temps qu'il faudra pour se reconnaître et s'épanouir au milieu des éblouissements de cette espèce de renouveau qui resplendit devant lui, car il a hâte de se reprendre à sa vie batailleuse, de revenir aux luttes, aux agitations, aux mille projets qu'il a toujours en tête.

Après la littérature et la chimie, son occupation favorite était l'étude des phénomènes de l'inoculation, découverte récente et fort discutée alors, condamnée même par la Sorbonne et par un arrêt du Parlement. Le comte rédigea un mémoire, par lequel il protesta contre cet arrêt et où il se répandit en saillies plus hardies les unes que les autres. Non seulement il plaisantait les membres du Parlement, mais encore le clergé et les différents corps appelés à connaître de cet objet. Il voulut ensuite lire ce mémoire à l'assemblée de l'Académie des sciences, dont il était membre ; mais ses confrères l'interrompirent dès les premières lignes.

* *Mémoires* de Bachaumont, 20 janvier 1762.

Réduit ainsi au silence, il prit un parti scabreux, qui devait lui assurer, il est vrai, la publicité qu'il recherchait avant tout, mais aussi son incarcération dans une prison d'État, ce qu'il ne recherchait guère. Ce parti fut d'envoyer des copies dudit mémoire aux ministres de Louis XV, ainsi qu'à d'autres personnages influents de la cour.

Il adressa donc au comte de Saint-Florentin, au comte de Bissy et au comte de Noailles trois copies de cet étrange écrit, et il accompagna son envoi de trois lettres également empreintes d'une excentricité de haut goût, et dont nous regrettons de ne donner ici que quelques fragments, ne pouvant les reproduire en entier à cause de leur étendue.

Après avoir dit au comte de Saint-Florentin que le réquisitoire dirigé contre l'inoculation par le procureur général Joly de Fleury — qu'il appelle dérisoirement « *Omer* » de Fleury — est digne de la barbarie du siècle de Louis le Jeune, il continue ainsi : « Je connais tous les Quinze-Vingts du monde, et parce que leur routine leur a fait connaître des sentiers, je ne crois pas que ce soit un bonheur d'avoir les yeux au bout d'un bâton, et j'aime mieux contempler le jour de la place où je reste immobile, que de marcher dans une nuit éternelle .. Enfin, monsieur, si vous protégez l'inoculation contre les préjugés et les fripons, vous serez certainement l'homme qui méritera davantage d'inspirer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être très parfaitement, etc. *.

* La Faculté de médecine avait nommé six commissaires pris dans son sein pour examiner les choses, et ces six commissaires — moitié « fripons », moi-

Il tient au comte de Noailles et au comte de Bissy un langage tout aussi gouailleur, tout aussi humoristique. Avec le dernier, il commence en plaisantant sur les sobriquets donnés aux trois frères Joly de Fleury, ainsi qu'à MM. de Choiseul et de Mailly, et il termine en disant « qu'il fallait bien essayer à quoi la Faculté de théologie peut être bonne ; nous la faisons déjà taire en théologie, voyons si on peut l'écouter en physique ; et, si elle radote sur l'inoculation, ainsi que sur les sacrements, nous lui défendrons d'ouvrir à jamais la bouche, sinon pour la consécration, ce qui ne tire point à conséquence, » etc.

Bref, il débita tant de nouveautés suspectes d'hérésie, tant de propositions malsonnantes, qu'il fut aisé, à ces « *bons amis de cour* » dont parle Alceste, de le signaler au roi comme un homme dangereux, un sacrilège. En conséquence, Sa Majesté Très Chrétienne lui envoya une lettre de cachet, précisément par l'entremise de ce même comte de Saint-Florentin, qui avait reçu ses confidences, et à qui il répondit par de nouvelles hardiesses, comme on va voir : « Je viens, monsieur, lui écrivit-il, de recevoir les ordres du roi. Je les ai reçus avec tout le respect qu'un sujet doit à son maître, mais avec le courage qui me rend peut-être digne d'être le sujet du meilleur des rois. Vous pouvez juger, monsieur, dans ce moment, de mon existence tout entière. Croyez

tié « imbéciles », au dire de Grimm — se déclarèrent contre l'inoculation. Déjà en 1723, dans une thèse soutenue à Paris, les inoculateurs avaient été traités d' « imposteurs », de « bourreaux », et, avant de faire pratiquer l'opération sur ses enfants, le duc d'Orléans ayant interrogé la « conscience » des docteurs de Sorbonne, neuf d'entre eux seulement se montrèrent favorables aux projets du prince, qui passa outre et fit bien, comme l'évènement le prouva.

que je n'ai pas risqué le repos de ma vie pour faire rire les sots, crier les caillettes, scandaliser les honnêtes gens du monde et désespérer les prêtres. J'espérais conserver à la France près de cinquante mille hommes qui meurent tous les ans de la petite vérole. Songez donc, monsieur, et je vous le dis avec attendrissement, qu'il meurt à Paris, tous les ans, vingt mille hommes; que cette ville est à peu près la vingtième partie du royaume ; que, sur huit morts, il y en a au moins un victime de la petite vérole ; qu'il y en a donc cinquante mille qui sont enlevés par cette maladie. Je n'ai pas commis le crime, monsieur, de me croire criminel pour avoir employé (à mon insu) tous les moyens qui pouvaient rendre mon mémoire odieux et méprisable. Je ne redoutais pas même d'être cité au Parlement. S'il m'avait condamné, en me plaignant de l'abus des lois, j'eusse adoré leur justice. Je n'ai que la douleur de lui être dérobé; c'est le seul sentiment qui mêle quelque amertume à l'obéissance que je dois au roi *. »

On voit, par cette dernière phrase, qu'il s'attendait à être poursuivi et cité devant le Parlement, mais il se trompa dans ses prévisions; on le conduisit à la citadelle de Metz, où il se montra très satisfait du gouverneur qui le gardait, parce que « c'était un homme dur, qui le traitait mal, et que c'était là faire son devoir**. » Du reste, il ne partit pas sans lancer la flèche du Parthe. Ayant demandé à l'exempt qui lui apporta la lettre de cachet où était le roi, et l'exempt lui ayant répondu

* *Mémoires* de Bachaumont, 16 juillet 1762, 15 juillet et 20 août 1763.
** *Journal* de Collé, août 1763.

qu'il était à Saint-Hubert, où, la veille, il avait manqué trois cerfs, le comte s'écria : « Eh, morbleu ! que ne les faisait-il arrêter par lettre de cachet * ? »

Ainsi, ce n'était pas assez pour lui de s'attaquer aux ministres, à la noblesse, au clergé, à tous les corps constitués, il décochait directement les traits de sa verve railleuse contre la personne sacro-sainte du monarque. Mais il ne le fait ici que d'une manière légère et tempérée. Nous allons le voir plus net, plus incisif dans une comédie de lui, qu'il ne craindra pas d'intituler *la Cour du roi Pétaud*, et où il jettera un ridicule amer sur un des travers de Louis XV.

On sait que ce prince avait la manie de se croire cuisinier habile et que, outre son café devenu légendaire, il préparait également des sauces et des ragoûts qu'il faisait goûter à ses favoris, et qu'on présentait sur sa table et sur celles de ses filles. C'est sur cette donnée que le comte avait écrit sa comédie, et l'on nous permettra de rapporter ici, en l'abrégeant, l'analyse que Collé a faite des deux premières scènes de cette pièce, qui était en un acte **.

Dans la première scène, les courtisans causent entre eux, en attendant le roi Pétaud, qui est à la cuisine, devant ses fourneaux. Dans la seconde scène, le roi, ceint d'un tablier gras, le bonnet blanc sur l'oreille et le couteau sur la hanche, vient lui-même apporter aux seigneurs qui l'attendent les petits pâtés qu'il a faits. Ils en goûtent à la ronde et déclarent à l'envi qu'ils

* *Journal* de Collé, août 1763.

** Cette anecdote a été publiée, pour la première fois, dans notre édition du *Journal* de Collé. t. III, p. 47; Didot.

sont excellents, merveilleux, divins. Un vieux courtisan, adossé à la cheminée, est le seul qui n'en fasse pas l'éloge. Ce silence attire l'attention du roi Pétaud, qui interroge ainsi le courtisan à barbe grise :

« Vous ne me dites rien, vous ? Parlez-moi sincèrement, est-ce que vous ne les trouveriez pas bons ?

— Pardonnez-moi, Sire, répond le vieux et rusé diplomate, ils sont excellents, assurément ; mais, si Votre Majesté me permet de lui parler sans flatterie, je lui dirai que la tourte de bécasses qu'elle fit avant-hier m'a paru infiniment supérieure à ces pâtés-ci, quoiqu'ils soient bien bons.

— A la bonne heure ! s'écrie le roi en se rengorgeant et en frappant d'un air de protection sur l'épaule du vieux courtisan ; continuez, j'aime toujours que l'on me dise la vérité, moi ! »

Collé n'a pas rendu compte des autres scènes, mais l'analyse des deux premières suffit aux moins clairvoyants pour démontrer que cette comédie était évidemment une critique audacieuse, une charge à fond dirigée contre les goûts culinaires de Louis XV. Eh bien ! croirait-on que le comte de Lauraguais ne craignit pas de lire sa pièce au comte de Saint-Florentin, chez qui il dînait avec son père, et de demander à ce ministre, ami particulier du roi, l'autorisation de la faire jouer au théâtre Italien ? Le ministre n'y vit que du feu et se montrait disposé à accorder l'autorisation sollicitée, quand une personne mieux avisée qui avait assisté à cette lecture, fit entrevoir les dangers qu'il y aurait à jouer une pièce où fourmillaient des allusions qui sautaient tout d'abord aux yeux et qu'il leur fit tou-

cher du doigt. Au dire de Collé, le ministre et ses convives, ramenés ainsi à l'évidence, « furent effrayés de se trouver si bêtes. » Nous le croyons sans peine. Les choses en demeurèrent là.

Le comte resta plus d'un an dans la citadelle de Metz et ne dut sa mise en liberté qu'aux supplications de Sophie, qui, à l'issue d'un spectacle donné à la cour où, dans l'opéra de *Dardanus*, elle avait fait une sensation très vive, se jeta aux pieds du duc de Choiseul et obtint le rappel de son amant. Il paraît toutefois que ce rappel fut ajourné, une condition y ayant été mise : on exigea préalablement du comte sa séparation définitive d'avec sa femme *. Quoi qu'il en soit, la démarche de Sophie n'avait pas moins eu lieu, et elle semblait naturellement témoigner de son désir de revoir le comte ; mais il paraît que la rusée jouait double jeu et que la démarche en question n'avait été qu'une espèce de concession faite au respect humain, une manœuvre adroite derrière laquelle elle dissimulait une nouvelle infidélité, attendu que, pour mieux supporter les douleurs de l'absence, elle s'était assuré l'appui d'un consolateur. On parla d'abord de M. de Montville, grand maître des eaux et forêts, puis du marquis de Bougainville et de l'inévitable duc de Richelieu, enfin d'un nommé Lacroix, coiffeur, friseur de l'actrice et son ami d'enfance, qu'elle se proposait, disait-on, d'épouser. On alla même jusqu'à dire que ce mariage avait eu lieu.

Voilà donc ce qui s'était passé pendant la captivité

* *Mémoires* de Bachaumont, 24 novembre 1763.

du comte, d'après des témoignages qu'il est difficile de récuser, car ils résultent de rapports de police rédigés par des inspecteurs de M. de Sartines, gens aux yeux de lynx, comme on sait, et austères gardiens de la morale publique *. Le comte fut vite informé des faits et gestes de Sophie ; mais, devenu plus calme, plus maître de lui qu'autrefois, il se contint et prit la chose en riant, se proposant néanmoins de lui rendre la pareille à la première occasion. Elle se présenta bientôt.

IV

Nous avons assisté à une rupture provoquée par une première infidélité de Sophie : nous allons être témoins d'une infidélité du comte qui n'amènera aucune rupture, pas même un refroidissement entre eux ; car d'amants ils sont devenus amis. Dès lors ils se feront mutuellement des confidences, des concessions ; ils se communiqueront tour à tour leurs projets, leurs plans, leurs désirs, et ce n'est pas là le chapitre le moins curieux de leur roman, qui au surplus avait plus d'un pendant au milieu de ce monde étrange et galant où chacun procédait par accès et excès, où les qualités chevaleresques et l'esprit gentilhomme coudoyaient le vice commun et bas, où enfin l'égoïsme bourgeois alternait avec le dévouement et les élans les plus généreux.

En premier lieu, le comte tomba amoureux d'une danseuse de l'Opéra, Mlle Robbé, et il ne le cacha nul-

* *Journal* des inspecteurs de M. de Sartines, 1761 à 1764 ; Bruxelles, Paris, Dentu, in-18, p. 121, 165, 193, 212, 256, 309.

lement à Sophie, « qui reçut cette confidence avec la même philosophie que l'amant la faisait ; elle avait pris sur elle de suivre la passion nouvelle de M. de Lauraguais et d'en apprendre les progrès de sa propre bouche. Un jour, lui ayant demandé où il en était, il répondit qu'il était désolé de voir toujours, chez sa nouvelle divinité, un chevalier de Malte qui l'offusquait fort. — Un chevalier de Malte ! s'écria Sophie. Vous avez raison de le craindre, monsieur le comte. Ces gens-là font la chasse aux infidèles *. »

Ensuite c'est une autre danseuse, Mlle Heinel, arrivant de Stuttgard, chargée de thalers et de couronnes, qui séduit notre volage. La mise en ménage de cette sylphide lui fait littéralement jeter l'argent par les fenêtres : il lui donne, « pour présent de noces », 30,000 livres, plus un ameublement exquis, un carrosse et 20,000 livres à son frère. Enfin on estima à 100,000 livres ce que lui coûta cette danseuse **. Hélas ! il n'était plus en présence du désintéressement de Sophie, vers laquelle son cœur devait faire secrètement de fréquents et douloureux retours ; mais il s'était laissé enlacer dans les liens de cette nouvelle Circé, et, avec sa fougue ordinaire, il s'y engageait chaque jour davantage, sans avoir le courage ni la force de les briser. Heureusement il fit alors un premier voyage en Angleterre. Il n'y resta pas longtemps, mais assez cependant pour faire diversion à ses préoccupations amoureuses. Il en revint après avoir assisté et engagé de nombreux paris aux courses de chevaux,

* *Mémoires* de Bachaumont, 10 avril 1765.
** *Mémoires* de Bachaumont, 28 mars 1768.

668281 A

genre d'amusement très en vogue déjà en Angleterre et dont il était lui-même fort amateur. A cette occasion, on cite un jeu de mots que Louis XV aurait fait. Le comte était allé à Versailles faire sa cour, et le roi lui demanda d'où il venait. « D'Angleterre, Sire. — Et qu'avez-vous été faire là ? — Apprendre à penser. — Les chevaux, » reprit le roi.

Sa Majesté avait ses raisons pour ne pas aimer les penseurs, non plus que les philosophes, et c'est le cas de lui appliquer le joli mot de Duclos, cité plus haut, sur les lanternes.

Aussi bien, l'éloge tacite que vient de faire le comte du caractère des Anglais ne l'empêcha pas de les railler, de dauber sur eux en disant qu'ils n'avaient de « fruits mûrs que leurs pommes cuites et de poli que leur acier ». Il ne ménagea pas non plus la ville de Londres, qui, dit-il, « est un gouffre immense, creusé d'abord par les Danois, les Normands et sans cesse par les Français, dans lequel s'engloutissent perpétuellement l'or et les sottises de l'univers. Un Italien, un Français ont-ils mérité la corde dans leur pays, ils accourent dans celui-ci. L'un ne manque pas de dire au débarquement qu'il échappe à l'inquisition ; l'autre, à la Bastille. Il suffit que cela soit possible pour que cela paraisse une épouvantable vérité. »

Il ne paraît pas au reste qu'à son retour à Paris le comte ait renoué ses relations avec Mlle Heinel. Il la revit toutefois quelques années après sur le théâtre de Londres, où, entre deux entrechats, la sylphide, l'ayant aperçu, se trouva mal au point de ne pouvoir former un pas, sans qu'on parvînt à savoir si c'était

d'attendrissement, de surprise ou de colère *. Il avait fait ce second voyage en Angleterre en vue de se dérober au spectacle affligeant que présentait alors la France en proie aux luttes violentes des parlements, et aussi pour se soustraire aux poursuites dont pouvait être l'objet une nouvelle brochure qu'il avait écrite sous le titre de *Droit des Francs* **.

Cette fois il s'installa à Londres avec l'intention apparente d'y prolonger quelque peu son séjour. Son premier soin fut de se monter une maison. Il prit à son service, en qualité de secrétaire, un pauvre diable du nom de Drogard qu'il ramassa sur le pavé de Londres; en même temps il éleva au rang de gouvernante une demoiselle Laurence Lefèvre, qu'il qualifia plaisamment du titre de « *comtesse du Tonneau* » et avec laquelle il vivait depuis quelques années dans la plus tendre intimité. Or, ces deux personnages vont lui susciter une de ces aventures bizarres, étourdissantes, qui n'arrivaient qu'à lui. En effet, à quelque temps de là, le secrétaire s'amouracha de la comtesse du Tonneau, qui répondit à ses avances, en tout bien tout honneur, attendu qu'ils parlèrent de se marier, ce à quoi consentit le comte, à la condition que le ménage continuerait de demeurer avec lui et que les choses resteraient sur le même pied qu'avant le sacrement. Cette clause, réglée et acceptée de part et d'autre, semblait devoir assurer le repos de chacun. Rien moins cependant. A peine marié, le sieur Drogard

* *Mémoires* de Bachaumont, 24 février 1772.

** *Extrait du droit public de la France*, par Louis de Brancas, comte de Lauraguais. In-8, 137 pages.

s'avisa d'être jaloux de son maître ; il l'accusa d'adultère, le poursuivit devant les tribunaux, lui redemanda sa femme et ses effets, ainsi que le payement d'un billet de 50,000 livres, souscrit anciennement par le comte à la comtesse du tonneau.

Voilà donc M. de Lauraguais avec un bon procès criminel sur les bras et forcé de se défendre « *coram populo* » devant la prude Angleterre, dont les lois ne badinent pas en matière de fraude conjugale. Toutefois, on aurait tort de croire qu'il s'en inquiète ; il en rit au contraire, il en fait des gorges chaudes ; il écrit même « *ad hoc* » un mémoire justificatif qu'il dédie au comte de Brancas, son père *.

Ce mémoire, peut-être un peu indigeste et confus, mais à coup sûr parsemé de curieux détails et relevé de hautes fantaisies de style et de pensée, est une espèce de pamphlet du genre gai, où le comte donne carrière à cette originalité « *sui generis* », à cette singularité qui lui est propre et que nous connaissons. Il dit tout ce qui lui passe par la tête. Son imagination l'emporte, le domine ; mais, au milieu de plaisanteries d'un goût parfois douteux, on trouve des choses piquantes, de charmantes saillies. En voici une empruntée à l' « *Epître dédicatoire* » du mémoire en question, et citée par Grimm, qui dit « qu'on n'extravagua jamais avec plus d'esprit » :

* *Mémoire* pour moi et par moi, Louis de Brancas, comte de Lauraguais, Londres, 1773, in-8. — Un peu auparavant, deux autres brochures coururent sous le manteau et furent également attribuées au comte ; l'une était dirigée contre la Compagnie des Indes, dont on demandait l'extinction en critiquant amèrement ses principaux membres (MM. de Duras, d'Eprémesnil, Necker., etc.), l'autre contre le docteur Riballier.

« Mon père, comme un mariage et un procès criminel sont deux évènements dans une famille, vous me faites part du mariage de ma fille, et moi je vous envoie mon billet patibulaire. Au fait, tout est billet dans ce bas monde. Ne vous a-t-on pas demandé des billets de confession ? N'avez-vous pas acheté des billets de comédie ? N'avez-vous jamais été payé en billets de Canada ? N'avez-vous jamais fait de billets ? N'auriez-vous jamais reçu de billets doux ? Tout est billet enfin, et de tout temps ils sont inscrits dans celui que chacun tire en naissant dans la grande urne du destin, où le hasard les mêle sans cesse. »

Quant à la demoiselle Laurence Lefèvre, sa gouvernante, il en fait un portrait peu flatteur. Il commence par dire prosaïquement « qu'elle faisait sa soupe et la mangeait avec lui..., qu'ayant de la beauté sans attraits, de la complaisance sans douceur, de l'humeur sans caprice, et le charme à ses yeux d'être ridicule sans être gauche, et bête sans être stupide, elle était un ferment beaucoup plus sain pour son esprit que celui du thé ne l'était pour son estomac. »

Nous ignorons comment se termina le procès dont nous nous occupons. Il y a lieu de croire qu'il prit fin au moyen d'une transaction, attendu que l'honnête Drogard n'avait évidemment en vue que de rançonner le comte et de lui soutirer quelque argent.

Tandis que le comte se livrait ainsi, en pays étranger, à des prouesses de toute sorte, Sophie, restée à Paris, continuait sa vie de pécheresse, de Madeleine non repentante. Au vainqueur du moment succédait le soupirant en perspective, suivi bientôt d'un autre,

mis lui-même bientôt en disponibilité. Mais les années arrivaient (lentement, il est vrai, et d'un pied boiteux, car les femmes de théâtre conservent plus longtemps que les femmes du monde le pouvoir fascinateur de leurs charmes) ; mais enfin les années arrivaient pour Sophie comme pour les autres et ralentissaient le cours de ses conquêtes. Bientôt elle se donnera sans réserve à l'amitié, à laquelle elle a consacré depuis longtemps déjà un petit coin de son cœur, et elle y logera, à côté du souvenir du comte de Lauraguais qu'elle n'a pas cessé d'aimer à sa manière, l'image d'un architecte dessinateur des Menus, qui sera sa dernière passion sérieuse, et à propos duquel elle répondit à une personne qui lui reprochait de s'être amourachée d'un simple architecte « Que voulez-vous? Tant de gens cherchent à saper ma réputation ! Il faut bien que je prenne quelqu'un pour la rétablir. »

En ce moment elle est en train d'attacher à son char le prince d'Hénin, dont elle reçoit les hommages, ou plutôt dont elle subit les assiduités, si l'on en croit le comte de Lauraguais, qui, sur ces entrefaites, revint en France. Après avoir égayé Londres, tâche difficile, il éprouvait le besoin d'amuser Paris; et, pour éconduire le prince d'Hénin de chez Sophie Arnould, où il le rencontrait trop souvent, il eut recours à un expédient qui doit être le dernier mot de la fantaisie. Il demanda à quatre médecins, solennellement appelés en consultation par lui, si, à leur avis, on pouvait mourir d'ennui. La docte faculté ayant répondu affirmativement, le comte, muni de cete déclaration en bonne forme, se rendit chez un commissaire et dénonça le prince

d'Hénin comme devant infailliblement faire périr d'ennui Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il ne bougeait de chez elle. On ne dit pas si cette mystification un peu forte fit lâcher prise au prince d'Hénin, ni comment il prit la chose. Toujours est-il qu'on fit courir une épigramme, un quatrain finissant par un jeu de mots, où l'on dit qu'il n'est pas « le prince d'Hénin, mais le nain des princes. » Ce lardon, qui est peut-être de Sophie elle-même, vola de bouche en bouche comme tous ceux qui lui étaient attribués, et dont la plupart ne sont pas de nature à être reproduits ici. Malheureusement ce sont précisément les plus piquants, les plus ingénieux, qu'on ne peut dire qu'à l'oreille ! et encore ! Toutefois, nous citerons quelques traits qui pourront donner une idée de son esprit de reparties et d'à-propos.

Quand Sophie voyait danser dans un ballet Vestris et Gardel avec Mlle Guimard, dont la maigreur était passée en proverbe, elle disait qu'il lui semblait voir deux gros chiens se disputant un os. Rencontrant un jour un médecin, grand chasseur, qui allait voir un malade avec un fusil sous le bras : « Docteur, lui dit-elle, il paraît que vous avez peur de le manquer. » Une dame très jolie, mais peu spirituelle, se plaignait d'être obsédée par une foule d'adorateurs : « Eh ! mon Dieu, ma chère, lui dit Sophie, il vous est facile de les éloigner : vous n'avez qu'à parler. » La Harpe avait une maladie de la peau, une espèce de lèpre. « C'est tout ce qu'il a des anciens, » dit-elle. En 1792 elle acheta le presbytère de Luzarches, qu'elle transforma en maison de campagne ; après quoi elle fit inscrire

sur la porte : « *Ite, missa est.* » Une actrice, retirée depuis longtemps de l'Opéra et vivant avec un fermier général du nom de Rollin, vint un soir causer avec les comédiennes, qui demandèrent à Sophie quelle était cette dame. « Eh quoi ! répondit-elle, vous ne la reconnaissez pas ? c'est l' « *Histoire ancienne de Rollin.* » La main se lasserait à retracer tous les bons mots, toutes les malices spirituelles de Sophie, qui, au moment d'être administrée, dira au curé de Saint-Germain l'Auxerrois : « Je suis comme Madeleine : il me sera beaucoup pardonné, parce que j'ai beaucoup aimé *. »

V

Mais l'horizon politique se rembrunit, la Révolution approche, et le temps est passé des joyeusetés gauloises, des aimables folies. Aussi pendant quelques années perd-on de vue Sophie et le comte de Lauraguais, qui se tient à l'écart, attendant les évènements, ne donnant signe de vie que par quelques opuscules anonymes répandus çà et là et dont l'allure alerte et batailleuse trahissait l'origine. Par exemple, il lançait une espèce de brûlot aux jambes de Beaumarchais, qui dédaignait de répondre à l'attaque, attendu, dit malicieusement Grimm, que, selon le mot de Figaro, « il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. » Puis, plus tard, lorsque la noblesse s'assembla pour élire ses députés, il publia une lettre

* On peut voir, pour les *mots* de Sophie, l'*Arnoldiana*, par Deville. Paris, 1813.

signée : « Un Bourgeois de Paris ». Quoi qu'il en soit, ses compositions, à cette époque, furent, paraît-il, plus particulièrement littéraires. Il écrivit dans le silence ces *Lettres à Mme la duchesse d'Urssel*, qui ont été publiées plus tard en un volume et qui renferment des jugements sur plusieurs écrivains contemporains et sur quelques-uns de leurs ouvrages *. A l'entendre, l'impression de ce livre lui aurait occasionné des embarras plaisants, des hésitations d'un nouveau genre. Son éditeur lui avait demandé quelques lignes, une façon de préambule, pour placer en tête du volume, et le comte ne savait quel titre lui donner. « Faire une « *Préface* » ? s'écrie-t-il, mais mon ouvrage a-t-il une face ? Une brochure qui n'a dans le ventre que trois cents pages environ, peut avoir des traits, de la physionomie, une mine enfin, mais point de face. Donc, point de « *Préface* » à mes *Lettres*. Pourquoi pas un « *Avis* » ? Mais quand un avis n'est point une adresse, une enseigne, comme celle de M. Laffecteur pour ses remèdes, c'est un conseil. Je ne puis donc pas mettre un « *Avis* » devant mes lettres. Pourquoi pas un « *Avertissement* » ? Un avertissement est moins impératif qu'un avis ; mais c'est toujours avertir le public, et de quoi ? De votre mérite et du sien, s'il vous en trouve. C'est une double impertinence. Eh bien, un « *Avant-propos* » ? Mais si l'on ne trouve ni

* *Lettres* de L.-B. Lauraguais à Mme la duchesse d'Urssel, dans lesquelles on trouve des jugements sur quelques ouvrages, la Vie de l'abbé Voisenon, une conversation de Chamfort sur l'abbé Siéyès, et un fragment historique des *Mémoires* de Mme de Brancas sur Louis XV et Mme de Châteauroux. Paris, Buisson, 1802, in-8.

bons ni mauvais propos dans mes lettres ; si l'on n'y trouve pas même une de ces phrases mesurées et symétriques qui font du style un ouvrage à tant le pouce, le pied, la toise, l' « *Avant-propos* » serait hors de propos. Il faut chercher autre chose... » En fin de compte, il se décide à mettre en tête du volume le titre le plus simple de tous : « *Au lecteur*. »

Dans ce même volume nous lisons quelques pages fort curieuses écrites par le comte sur l'emploi de son temps et sur l'attitude qu'il prit précisément à la date où il ne nous apparaissait que par échappées. « Quelque temps avant le 18 fructidor (dit-il dans cette autobiographie et avec l'exubérance de sève et cette intempérance d'imagination qui caractérisaient sa manière), je fus du « *Cercle constitutionnel* ». C'étaient les « *Jacobins* », soit ! Quand tout le monde l'était, cela ne valait guère la peine de l'être ; et quoique M. de la Harpe, sous le bonnet rouge, ait à peu près professé la philosophie, comme on a vu le malheureux Louis XVI, sous le même bonnet, professer la loyauté, je n'ai point été jacobin. Enfin, de ma vie, je ne fus ce qu'on appelle « *quelque chose* ». Né à Versailles, je ne fus point courtisan ; ami de Dalembert et de Diderot, je ne fus point encyclopédiste ; honoré par Voltaire d'une « *Epître dédicatoire* », je restai son admirateur, sans devenir son sectaire. Mais, lorsqu'en fructidor il n'y avait plus de jacobins et que je crus la France menacée d'une révolution plus sanglante encore que les autres, je parus au *Cercle constitutionnel* ce que je fus toujours, et ce que je suis : aimant la liberté, jusqu'à ses chimères. Ce fut là que je défendis ses principes sacrés

et libéraux, que je m'élevai fortement contre le 19 fructidor, que je m'élevai fortement contre l'ostracisme proposé par Siéyès, annoncé aux Cinq-Cents par Boulay de la Meurthe, que je m'élevai contre la proscription qui condamnait les émigrés à deviner l'époque depuis laquelle on ne leur donnait que dix ou douze jours pour sortir de France ou s'y trouver en otages, et non seulement je fus soutenu par Daunou, Chénier, Benjamin Constant, mais tellement applaudi par une minorité énergique, que le Directoire ferma nos portes. J'ai été lié avec ses membres, excepté avec le théophilantrophe Reveillère-Lépaux, et plus avec Barras qu'avec un autre. Aussi ne sera-t-il pas fâché que je dise ce qu'il était avec moi en apprenant ce que j'étais avec lui. »

Suit une lettre de trois pages et demie du 9 floréal an VI, adressée à Barras par le comte, qui se plaint, dans un haut et fier langage, des injustices, des spoliations qu'il a essuyées, lui et sa famille, de la part des « imbéciles et des fripons qui sont partout en place, et qui en province rendent le gouvernement encore plus insupportable qu'à Paris. » Il finit en disant : « Tels sont les sentiments du Jacobin qui vous écrit. Vous devriez croire qu'il en respecte davantage votre magistrature, et qu'il en aime mieux votre personne. Toutefois, ne vous gênez pas. Si mon constant amour pour la liberté publique me fit exiler cinq fois par un roi, il peut bien me faire déporter une fois par cinq directeurs. » Le comte ajoute en post-scriptum : « Si cette lettre est sans réplique, elle ne fut pas sans réponse, et Barras me la fit en m'embrassant. »

Nous ne croyons pas que le comte fût aussi exempt d'inquiétude pour sa sûreté personnelle qu'il semble le dire ici; car, après les évènements qui suivirent le coup d'Etat du 18 fructidor, il alla s'établir sans bruit dans le département de l'Aisne, à Manicamp, la seule de ses terres qui lui restât, et ce fut certainement moins son goût pour la villégiature qui l'y conduisit que le désir de se mettre à l'abri d'une de ces surprises, d'un de ces coups de main familiers aux mouvements révolutionnaires. Quoi qu'il en soit, ici se place un épisode qui va nous le présenter sous un aspect aussi nouveau qu'imprévu, et qui nous permettra d'expliquer pourquoi, dans certains écrits du temps, on l'appelle le « *Berger Brancas* ». Tandis que, de son côté, Sophie se faisait fermière au ci-devant presbytère de Luzarches, qu'elle nommait son « *Paraclet* », lui, le comte de Lauraguais, se faisait berger au ci-devant prieuré de Manicamp. Nous ne savons pas s'il « vivait en paix du lait de ses brebis, » mais il s'occupait d'agriculture, élevait des moutons par centaines et plantait des pommes de terre que des soldats campés dans les environs lui volaient effrontément. Or, pour mettre fin à ce pillage, il écrivit à François de Neufchâteau, alors ministre du Directoire, la singulière lettre que voici :

Citoyen ministre,

Le « *berger Brancas* » a l'honneur de vous prévenir que six cents philosophes du temps actuel récoltent, contre toute espèce de droit, les pommes de terre qu'il a semées dans ses champs. Il vous prie d'y envoyer la maréchaussée, si la maréchaussée n'est du nombre.

De là, le nom de « *Berger Brancas* », qui lui resta. Au surplus, vers ce temps — 21 septembre 1799 — Sophie lui écrivit une lettre vraiment adorable de grâce et de sensibilité. Elle l'engage à revenir à Paris, pour y vivre avec elle, à ses côtés, dans une « chambre bien belle, bien grande, bien aérée, arrangée par ses soins, où ils s'aideront l'un l'autre, dit-elle, en prenant leurs modèles dans Philémon et Baucis; » et cette lettre porte pour suscription : « Au citoyen Brancas-Lauraguais, propriétaire et cultivateur, à Manicamp, par Chauny (département de l'Aisne). »

Par la tournure de son esprit, le comte de Lauraguais devait être nécessairement un homme d'opposition. Il le fut sous tous les régimes. De même qu'il avait frondé les règnes de Louis XV et de Louis XVI, il fit successivement la guerre au Directoire, au Consulat, à l'Empire, et quand il n'osa plus s'attaquer au chef de l'Etat, il s'attaqua au critique Geoffroy. Au surplus, il ne s'éleva jamais contre le principe et le but de la Révolution; mais il maudit, en les persiflant, les excès de cette époque, à laquelle il paya sa dette de sang. Sa femme mourut sur l'échafaud, comme nous l'avons dit, et lui-même fut incarcéré à la Conciergerie, où il eut le bonheur d'être oublié jusqu'au 9 Thermidor; il ne lui restait plus alors, d'une immense fortune, que le strict nécessaire, mais son indépendance de caractère et son intrépide gaieté étaient restées les mêmes.

Quoique fort restreint désormais dans ses ressources, il trouva cependant le moyen de venir en aide à Sophie, qui, dans une de ses lettres à son ami Bellanger, dit avec émotion que le comte la secourait « d'une

manière digne de lui » *. En effet, M. de Lauraguais ne fut point du nombre de ces « *illustres ingrats* » que Sophie avait faits et dont elle se plaint ailleurs avec amertume **. Peut-être est-ce pour se venger de leur abandon, de leur lâche oubli, qu'elle embrassa avec chaleur les idées nouvelles; et à ce propos elle avait coutume de dire « qu'elle avait toujours été une citoyenne très active, et qu'elle connaissait par cœur les droits de l'homme ». Son salon, jadis fréquenté par tout ce que la littérature, le théâtre et les arts avaient de représentants illustres, devint alors une espèce de club où se réunirent les coryphées de la Révolution.

Retirée du théâtre en 1778, avec une pension de retraite de deux mille livres, Sophie avait été rudement éprouvée par les évènements politiques et autres. La vieillesse était venue ***; la vieillesse, cette lente, mais sûre expiation de nos passions, de nos fautes, quand elle n'est pas le port tranquille, le refuge assuré de notre repos.

Et ce n'est pas tout. Le vieillesse n'était pas entrée

* *Sophie Arnould*, par MM. de Goncourt. Poulet-Malassis, 1857, in-18. Lettre du 3 nivôse an VI, p. 113.

** *Idem*, p. 68. — Nous accueillons avec une extrême réserve, au point de vue de l'authenticité, les *Mémoires* de Sophie Arnould que MM. de Goncourt ont publiés en substance en les paraphrasant à leur manière. Quant aux lettres adressées à Bellanger, elles nous semblent avoir été écrites véritablement par Sophie, les originaux de plusieurs d'entre elles étant passés dans des ventes publiques. Du reste, nous n'avons pas besoin de nous inscrire en faux contre d'autres prétendus *Mémoires* de Mlle Arnould, publiés par Lamothe-Langon (Allardin, 1837; in-8). Tout le monde sait que ces *Mémoires* sont apocryphes.

*** Un jour on demandait à la fille de Sophie, Mme de Murville, quel âge avait sa mère. « Je n'en sais plus rien, répondit-elle; chaque année ma mère se croit rajeunie d'un an, et, si cela continue, je serai bientôt son aînée. »

seule chez Sophie; elle avait amené une compagne avec elle, la misère! qui marche trop souvent à ses côtés; et les deux noires visiteuses allaient l'accabler de concert, mais sans parvenir à l'attrister. Cependant sa détresse fut profonde; un grand nombre de ses lettres l'attestent, entre autres celles du 1er pluviôse an VIII, adressée à Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, par laquelle elle demande des secours sur un ton plaisant et dégagé, et raconte ses « *vingt-six infortunes* ». Pendant vingt ans elle s'était consacrée au théâtre. « J'avais alors, dit-elle, pour recommandation, un physique heureux, une grande jeunesse, de la vivacité, de l'âme, mauvaise tête et bon cœur. Voilà sous quels auspices j'ai été assez heureuse pour illustrer ma vie.* » La « *hache décemvirale* » l'a privée de ses amis. « Et dans quelle circonstance! continue-t-elle, lorsque je suis devenue trop vieille pour l'amour et trop jeune encore pour la mort. Voyez donc, citoyen ministre, combien il est cruel après tant de bonheur, de se trouver réduite à un état si misérable, et, après avoir allumé tant de feux, de n'avoir pas aujourd'hui de quoi brûler un fagot dans ma cheminée; car le fait est que depuis que la nation m'a couchée sur son grand-livre, je n'ai plus ni où coucher ni de quoi vivre**. »

* A côté de ce portrait, tracé par Sophie elle-même, nous plaçons celui que Mme Vigée-Lebrun a consigné dans ses *Mémoires*, t. I, p. 88 : « Mlle Arnould, dit-elle, n'était point jolie ; sa bouche déparait son visage, ses yeux seulement lui donnaient une physionomie où se peignait l'esprit remarquable qui l'a rendue célèbre. » Nous passerons sous silence les caricatures grimaçantes ou ignobles que, sous le titre de « portraits », nous donnent d'elle l'*Espion anglais*, t, I, p. 145, et le *Journal* des inspecteurs de M. de Sartines, p. 309.

** L'*Amateur d'autographes*, journal publié par Etienne Charavay, t. I, p. 167.

On voit que les années et les vicissitudes de toute sorte n'avaient altéré ni la bonne humeur native, ni la gaie philosophie de notre déesse d'Opéra. On peut se faire une idée encore plus exacte de l'empire qu'exerçaient sur son esprit ces deux aimables compagnes, qui ne l'abandonnèrent jamais, en lisant la curieuse correspondance écrite par elle, sur la fin de sa vie, à Bellanger, « son meilleur ami, son bébé, son bel ange, » qui ne cessa de la conseiller, de l'aider, de la défendre jusqu'à sa mort, survenue en 1802. Avant de mourir, elle avait voulu assurer, autant qu'il dépendait d'elle, l'avenir au moins d'un de ses enfants *; et voici le fragment d'une lettre qu'elle écrivit dans ce but à un ami, sous la date du 30 décembre 1790 : « Voici, mon ami, un grand garçon, fils d'un ci-devant grand seigneur resté grand homme et par dessus tout votre ami; en un mot, mon ami, voilà le fils « *très naturel* » du comte de Lauraguais et de Sophie. Nous en avions fait un abbé, parce que nous avions de grands moyens de faire faire fortune à notre « *gas* » dans cet état; nous en eussions peut-être fait un pape, ou au moins un gros bénéficier. Le ciel en a ordonné autrement. Il est soldat de la garde nationale non

* Sophie avait eu plusieurs enfants du comte de Lauraguais; celui dont il s'agit ici se nommait Constant Dioville de Brancas; il devint colonel de lanciers sous l'empire et fut tué à la bataille de Wagram. Sa sœur, Alexandrine, épousa Murville, auteur dramatique, dont le vrai nom était André, lequel, après avoir obtenu quelques couronnes académiques, disait à sa belle-mère qu'à trente ans, s'il n'était pas de l'Académie, il se brûlerait la cervelle. « Taisez-vous, cerveau brûlé, » lui répondit Sophie. Quant à sa femme, qui n'avait, paraît-il, ni l'esprit ni les grâces de Sophie, elle mourut jeune en laissant trois enfants à la charge de sa mère.

soldé; il a 1,500 livres de rente pour tout potage. Il en aurait mangé, depuis quinze mois qu'il a jeté le froc aux orties, le fonds et le tréfonds, comme on dit *... » Bref, le jeune homme veut aller à Londres tenter la fortune, et sa mère demande à son ami conseils et appui.

Le comte de Lauraguais survécut vingt-deux ans à Sophie. Il mourut d'un accès de goutte le 9 octobre 1824, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Depuis longtemps déjà, atteint d'infirmités, il ne sortait de chez lui que pour aller à l'Institut ou à la bibliothèque Richelieu, où M. Ambroise Didot se rappelait avoir souvent vu « ce beau et aimable vieillard, assis dans un bureau particulier qu'on lui réservait et se livrant, entouré de livres, à ses études littéraires **. » Il traversa ainsi les trois quarts de la Restauration, qui, dès 1814, l'appela à la Chambre des pairs sous le titre de duc de Brancas, et son premier soin fut d'y défendre la liberté de la presse contre le projet de loi présenté par le ministère.

Ainsi, jusqu'à la fin il se montra fidèle à son amour de la liberté, et à quelque date et sous quelque forme qu'on l'attaquât, il s'en fit le défenseur ardent et convaincu. C'est là un assez beau rôle pour mériter d'être noté, au milieu des défections et des palinodies auxquelles la France a trop souvent assisté. Mais ce n'est pas seulement en politique qu'il rendit des services. Par philanthropie il se consacra à l'inoculation, aux

* *Sophie Arnould*, par MM. de Goncourt, p. 77.
** Biographie Didot.

sciences, à l'agronomie, à l'industrie ; il se fit médecin par humanité et prit à ses gages deux chimistes pour l'aider dans ses découvertes. En tout il fut grand, généreux. Il vint au secours de Malfilâtre et fit une pension à Dumarsais, qui, pauvre et persécuté pour ses opinions jansénistes, languissait sans appui sur ses vieux jours. A cette occasion Voltaire écrivit au comte : « Je veux que ceux qui pourront lire ce petit ouvrage sachent qu'il y a dans Paris plus d'un homme estimable et malheureux secouru par vous *. » Enfin, s'il se montra léger, si l'on peut lui reprocher de n'avoir pas su mieux gouverner sa vie et son esprit, de s'être laissé aller trop souvent à des lazzis un peu risqués, à des écarts peu dignes de lui, on doit reconnaître, qu'indépendant dans ses propos comme impétueux dans ses audaces, il sut racheter par des actes nombreux de bienfaisance ce que son humeur pouvait avoir d'irrégulier.

Nous terminerons par un échange de lettres qui, en 1778, eut lieu entre le comte et Necker, qui voulait que le domaine de Lauraguais fit retour au gouvernement, retour contre lequel le propriétaire protesta avec son ironie habituelle. « Je crois devoir vous prévenir, monsieur le comte, lui écrivit le ministre, que l'intention du roi est de rentrer dans le domaine de M. le duc de Brancas, engagé par contrat du 21 octobre 1726, moyennant 195,600 livres. La conservation des droits du domaine de la couronne, contestés pour

* Dédicace de l'*Écossaise*.

la plupart à M. le duc de Brancas; les procès qu'il a soutenus aussi à son égard et les difficultés qu'éprouve, au parlement de Toulouse, l'enregistrement des lettres patentes relatives au droit des Landes, sont la base des motifs qui ont déterminé Sa Majesté. J'aurai soin que les droits de la substitution soient conservés, et que l'emploi des deniers qui en sont l'objet soit fait d'une manière convenable. J'ai l'honneur, etc. »

Le comte déclina dans les termes suivants les prétentions du ministre: « J'aurais répondu plus tôt, monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire si j'eusse été ici, mais j'arrive. Je viens de courir la campagne; vous me paraissez plus heureux que moi: il vaut mieux la battre. Je ne vous fais pas mes remercîments sur les peines que vous voulez bien prendre pour débarrasser mon père des procès qu'entraînent toujours les grandes propriétés, ni des soins que vous me promettez pour veiller à la conservation de la substitution à laquelle je suis appelé; en faisant vous-même, d'une manière convenable, l'emploi des deniers qui en sont l'objet, je devais compter infiniment sur vos procédés et même sur votre reconnaissance: je l'ai méritée cet hiver autant que je l'ai pu. Malgré cela, je refuse absolument vos services. Ce serait vous compromettre gravement que de ne pas s'opposer, autant qu'il est dans le pouvoir des choses, à vous laisser immoler la grande question des domaines, pour éviter à mon père quelques affaires et me laisser à moi-même une substitution liquide. Je n'aurai point ce reproche à me faire. Ce que vous entreprenez ébranle tous les principes de l'administration; et j'ai

trop ouï dire à tous les gens du conseil du roi que vous n'entendiez pas un mot d'administration, pour ne pas craindre d'exciter des clabauderies contre le généreux citoyen de Genève, qui veut bien gratuitement gouverner la France. Ainsi je vais avoir l'honneur d'écrire à M. de Maurepas, et de charger mon avocat au conseil, de s'opposer à l'excès des faveurs dont vous voulez accabler le campagnard. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Tel a été le personnage étrange, ondoyant et multiple, bienveillant et railleur, jouant à la fois avec l'amour et la science, la politique et les chiffons, dont nous nous sommes proposé de crayonner la silhoutte; et l'on peut s'étonner que ni Charles Monselet, dans *les Oubliés et les Dédaignés*, ni Champfleury, dans *les Excentriques*, n'aient consacré aucun chapitre, aucune ligne même, à une individualité qui avait cependant sa place marquée au milieu de la galerie d'originaux dont ces écrivains se sont faits les historiens. Nous avons tâché de combler cette lacune, en laissant au lecteur le soin de juger définitivement le comte de Lauraguais, et de décider si, en essayant de le mettre en vue, nous avons fait un acte de réparation et de justice.

LE CHEVALIER
DE RESSÉGUIER
ET
LA MARQUISE
DE POMPADOUR

ÉSŒUVRÉ et égoïste, amoureux du repos presque autant que du plaisir, Louis XV avait rarement la force de prendre de lui-même une résolution, et plus rarement encore le courage d'infliger une punition, un châtiment; mais il laissait faire le mal autour de lui, et c'est là un des graves griefs dont sa mémoire restera chargée, en dehors, bien entendu, des exemples corrupteurs qu'il donna personnellement à ses sujets. Du reste, cette impassibilité d'humeur dont nous parlons, ce désintéressement des choses excessives qui se faisaient parfois à ses côtés et en son nom, était le fruit de l'ascendant, de l'étrange fascination qu'avait exercée trop longtemps sur son esprit le vieux cardinal Fleury, lequel, selon d'Argenson, « le faisait

trembler et tomber dans telle indifférence qu'il voulait. » Puis vint le tour des favorites, et leur domination néfaste ; de telle sorte qu'on peut dire avec raison que Louis XV ne gouverna que par ses ministres et par ses maîtresses. Celles-ci achevèrent d'annihiler ce qui lui restait d'énergie, de volonté, sans lui rien ôter cependant de sa bonté native : car il était foncièrement bon, mais par accès et d'une façon inconsciente, presque machinale. Au surplus, contrairement à Louis XIV, il ne se montra jamais ni méchant ni cruel, et ce côté de son caractère est tellement connu que, lorsqu'il est question des arrestations arbitraires, des abus de pouvoir accomplis sous son règne, tout de suite, et comme involontairement, notre esprit en fait remonter la responsabilité aux favorites, surtout à Mme de Pompadour, dont le nom se trouve intimement lié à celui de la Bastille, qui reçut de ses rancunes et de son orgueil un si grand nombre de « *pensionnaires.* »

Or, nous avons à présenter aujourd'hui au lecteur un personnage que l'opinion signale comme ayant été un des pensionnaires en question, c'est-à-dire une des victimes de l' « *heureuse grisette* ». Il s'agit du chevalier de Rességuier, auteur du *Voyage d'Amathonte*, publication que Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes* *, mentionne de la manière suivante :

« *Voyage d'Amathonte,* ouvrage mêlé de prose et de vers (satire sanglante du chevalier de Rességuier contre la marquise de Pompadour). Imprimé et sup-

* T. III, n° 19252, 2e édition.

primé en 1750. Delatour, ancien imprimeur, mort à Paris le 9 décembre 1807, possédait l'exemplaire de Berryer, lieutenant de police, et on y avait ajouté une deuxième partie manuscrite qui n'a jamais été imprimée. L'auteur fut enfermé au château d'If. »

Incarcéré d'abord à la Bastille, où il resta deux mois, puis transféré au château de Pierre-Encise (et non au château d'If), le chevalier de Rességuier ne fut rendu à la liberté qu'au bout de vingt-deux mois de captivité, et avec l'engagement formel de quitter le royaume, ce qui fut fidèlement exécuté.

Rien ne manqua donc aux rigueurs qui lui furent infligées. Voyons maintenant la « *satire sanglante* » qui, selon Barbier, motiva ces mêmes rigueurs.

Nous avons sous les yeux un exemplaire imprimé du *Voyage d'Amathonte*. Par suite de l'autorisation que M. le ministre de l'instruction publique avait bien voulu nous accorder, M. Edouard Thierry, directeur administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, a eu la complaisance de mettre à notre disposition les différents papiers, autographes et autres, du chevalier de Rességuier, appartenant à cet établissement, et qui proviennent de la Bastille *.

Dans un de ces articles aussi ingénieux que substantiels dont il a le secret, le bibliophile Jacob nous a fait l'exposé de la quantité immense de papiers et de manuscrits précieux que renfermait la Bastille, ainsi que l'historique de leur dispersion.

* Ces documents avaient été catalogués et mis en vente, le 24 juin 1867, par M. Etienne Charavay, qui, sur la revendication de la bibliothèque de l'Arsenal, en a fait la remise à cet établissement.

« C'était dans les archives de cette prison d'Etat, dit-il, qu'on avait accumulé, pendant trois siècles, non-seulement les dossiers des prisonniers contenant toutes les pièces relatives à leur arrestation et à leur condamnation, mais encore le dépôt de tous les manuscrits et de tous les imprimés saisis par la police. Ces archives remplissaient de vastes salles où elles étaient rangées dans un ordre parfait. Elles furent bouleversées, saccagées, pillées, aussitôt après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. *

C'est alors qu'un secrétaire d'ambassade russe, nommé Pierre Dubrowsky, put faire l'achat, à vil prix, de beaucoup de nos dépouilles, au profit des gouvernements étrangers, notamment de la Russie. ** Ce qu'on a pu sauver des papiers de la Bastille a été déposé à la bibliothèque de l'Arsenal et classé par M. Ravaisson, un des conservateurs, qui en a commencé la très intéressante publication. Déjà Charpentier et Manuel avaient puisé dans ces documents, quand ils étaient encore à l'Hôtel de ville : le premier, pour publier, en 1789, *la Bastille dévoilée*, dont il n'a paru que neuf livraisons formant trois volumes ; le second en a tiré les matériaux de la *Police de Paris dévoilée*, ainsi que la *Correspondance de Mirabeau avec Sophie Monnier*.

Parmi les documents existant à la bibliothèque de l'Arsenal se trouve l'exemplaire en question du *Voyage d'Amathonte*, auquel manque le frontispice, mais nous

* Voir l'*Amateur d'autographes*, année 1865, p. 273.

** Voir *Deux Années de mission à Saint-Pétersbourg*, par le comte Hector de la Ferrière. Imprimerie impériale, 1867. 1 vol. gr. in-8.

savons que ce volume a paru en 1750 sous la rubrique de Londres. C'est une plaquette in-8, de 91 pages, y compris un *Discours* en vers *sur les avantages du travail*, placé en tête, et deux *Épîtres*, également en vers, mises à la fin. * Des notes additionnelles sont interfoliées dans le volume. Elles ont été recueillies par M. de Monmerqué ** dans les manuscrits originaux dont nous parlerons tout à l'heure, et où, parmi beaucoup de papiers curieux, figurent deux leçons différentes ou variantes du *Voyage d'Amathonte*, écrites l'une et l'autre de la main du chevalier de Rességuier. Mais revenons pour le moment au petit volume imprimé qui, d'après la tradition, a donné lieu aux persécutions dont son auteur a été l'objet.

Cette composition se divise en deux parties, ou mieux, en deux chants; car, bien qu'écrite en prose, elle affecte les allures du poëme, c'est-à-dire qu'elle est empreinte d'une vive préoccupation poétique, dans le goût du *Temple de Gnide* et autres opuscules du même genre qui parurent à la suite de cette dernière publication.

L'auteur se donne pour un jeune Grec du nom de Timante qui voyage pour son instruction, et plus particulièrement pour son plaisir. Il parcourt plusieurs contrées, où il étudie les lois, les mœurs, les usages, s'arrêtant partout où la société lui paraît assortie à ses goûts, et recherchant préférablement le commerce des

* Le discours est dédié au comte de Clermont, l'une des épîtres à l'abbé *** (qui nous paraît être le frère du chevalier), et la seconde au comte de Maurepas.

** Nous croyons que M. de Monmerque avait complété ce volume en vue d'en faire une réimpression, à raison de son extrême rareté.

femmes, sans s'attacher à aucune, son caractère léger l'éloignant de tout engagement sérieux. Dans ces dispositions, il arrive à Amathonte, ville de l'île de Chypre, qui, comme on sait, était consacrée à Vénus, en l'honneur de laquelle les habitants avaient élevé un temple. Amathonte, on l'a deviné, est tout simplement Versailles, où, à la place des sacrifices offerts anciennement dans l'île de Chypre à la mère des Amours, il trouve à chaque pas l'ambition, l'envie, l'intérêt, un encens profane. Peu d'habitants lui paraissent dans cet état de pureté où il fallait être autrefois pour entrer dans le temple de la déesse. D'un autre côté, les femmes du lieu, toutes ravissantes qu'elles sont, n'ont aucun charme pour lui; elles lui semblent indignes de ses soins : car « on ne parle jamais de leur vertu, et tout le monde se plaint de leur perfidie. »

Introduit dans la maison « d'un homme chargé d'une partie des affaires de la cour » (c'est-à-dire chez un ministre de Louis XV), il y trouve un essaim de « jeunes filles qui formaient entre elles des danses et se mêlaient sans ménagement avec des personnes de l'autre sexe. » Il remarqua même qu'elles s'éloignaient de temps en temps du lieu où était la compagnie pour causer en liberté de leurs amours. Il en eut honte pour elles, et il vit avec regret que le mystère et la délicatesse, qui font seuls l'agrément d'un commerce tendre, étaient inconnus à Amathonte. Quoi qu'il en soit, il ne put se défendre longtemps lui-même d'un sentiment amoureux. Il vit Camille, l'aima, le lui dit, et tout fut dit.

Ici se placent quelques portraits esquissés sur le vif :

ce sont ceux des compagnes de Camille, et le premier est présenté sous des couleurs peu agréables. Il s'agit d'Elphise, la fille même du ministre chez qui se trouvait Timante, laquelle avait « des yeux vifs, petits et malins, une grande bouche qui laissait voir facilement des dents placées en désordre, un nez épaté, » et tout cela composait « une figure qui était la vraie image de son caractère. » Les autres portraits sont plutôt flatteurs que satiriques. Ainsi, nous voyons passer successivement Zélide « ornée de toutes les qualités » que Timante admirait dans Camille; Iphis, réunissant à une figure régulière un air de douceur qui ne nuit pas à la vivacité de sa physionomie. » Puis c'est le tour d'un jeune Athénien, fils du grand prêtre d'Apollon, lié d'amitié avec Timante, et qui, « complaisant sans bassesse, noble sans orgueil, plein d'un mérite qu'il semble ignorer, » devient l'amant heureux d'Iphis. Alors ce sont entre nos quatre amoureux des jeux, des ris, des feintes d'inconstance et des retours de tendresse, comme on en voit dans les églogues et les idylles. En vue d'exciter la jalousie d'Iphis, le jeune fils du grand prêtre fait mine d'offrir son encens à une rivale du nom de Zatime, et Timante semble oublier un instant Camille pour tomber aux genoux d'Olympe, qui, dit-il, « faisait des vers doux, harmonieux, charmants, comme ceux de Sapho. » Mais l'épreuve est subie, la fraude découverte et pardonnée, un baiser scelle la réconciliation, et chaque tourtereau rentre au colombier. Enfin, les deux couples ravis, couronnés de myrte et de roses, vont au temple de Vénus, qui reçoit leurs serments et leur promet —

sans trop se compromettre — « une constance égale à leur tendresse. » Il est certain que, lorsque la tendresse faiblit ou s'en va, l'insconstance peut venir. Elle vient même parfois sans cela.

Ici finit la première partie du *Voyage d'Amathonte*, laquelle, comme on voit, est plus pastorale que politique et n'attaque nullement la marquise de Pompadour d'une façon directe. Mais, dans son *Avertissement*, l'auteur nous annonce que la seconde partie est « plus philosophique. Le vice y est peint, dit-il. J'ai cru que, pour donner plus de force à mes tableaux, je devais mettre mes personnages sur la scène et les choisir dans un lieu où ils jouent le plus grand rôle. Je me suppose à la cour du prince d'Amathonte. C'est sur un pareil théâtre que les passions agissent vivement et qu'elles deviennent intéressantes. C'est là que l'ambition, cette source si féconde de crimes et de faits glorieux, se montre dans tout son jour... »

Parcourons donc cette seconde partie, où s'agitent les plus violentes passions, et où le peintre moraliste a dû se laisser entraîner, contre la favorite et son royal amant, à quelques récriminations indignées, à quelques personnalités irritantes : car jusqu'ici rien de semblable ne nous est encore apparu.

Nous retrouvons Timante à la cour du prince régnant d'Amathonte. Il y voit « des femmes qui se déguisent toujours, et qui n'ont en elles rien de naturel que l'air du libertinage. La pudeur leur est entièrement inconnue. Elles n'ont point de honte de se livrer à cette conduite licencieuse, qui est le tombeau de la volupté et du plaisir. Il n'est point de secret qu'elles

ne mettent en usage pour séduire ; leur art ne réussit que sur de jeunes libertins que l'inconstance guide, que la vanité aveugle, dont la légèreté, le caprice, l'audace forment le caractère. Il est bien difficile de les fréquenter sans être empoisonné comme eux. » On lui fit surtout remarquer Adrante, « exemple fameux des caprices de la fortune, ce favori qui, à un âge où la prudence et la sagesse ont d'ordinaire succédé aux passions, conservait cet extérieur de folie pardonnable à peine dans notre printemps, et sur le visage duquel on lisait les égarements où il était tombé, et dans ses yeux le désir inutile d'y tomber encore. » Ensuite, ce sont des courtisans corrompus par l'espoir d'une fortune rapide, capables de tout tenter pour réussir, qui sont toujours traversés par des concurrents et jamais par les remords.

« Eh quoi! s'écrie-t-il, les trônes, ces asiles sacrés de la justice et de l'autorité, ne peuvent-ils être entourés que par le crime ? »

Puis viennent successivement Amon, « politique habile, pouvant à son gré troubler l'univers, et dont rien ne peut apaiser l'ambition qui le dévore » ; Phidamas, l'homme galant et sans cœur, qui abandonne froidement Almène, sa naïve amante, à la honte, aux remords de l'avoir écouté. Enfin, c'est la coquette Cydalise, tenant dans ses fers un grand nombre de jeunes Grecs, qui tous croient triompher de son indifférence et qu'elle trompe également.

Ici survient une apostrophe.

« Amathonte, s'écrie l'auteur, tes beaux jours sont éclipsés! La vertu seule pouvait te rendre l'éclat dont

tu brillais, et la vertu est bannie de ton enceinte! Dans les champs mêmes de la guerre, les soldats s'abandonnent lâchement à la débauche. Leurs chefs ne se font aucune délicatesse de se livrer devant eux au plus effréné libertinage. »

Ensuite, sous le nom de Périclès et d'Epaminondas, il célèbre — à l'aide d'un voile facile à soulever — les qualités militaires et les « *vertus morales* » de Louis XIV, ainsi que celles du grand Condé. On voit qu'il avait besoin d'une opposition, d'une antithèse pour faire le procès au règne présent; mais, en ce qui concerne les « *vertus morales* », l'exemple aurait pu être mieux choisi. Après, il passe en revue Thersandre, Sinon, Chrysippe, etc., c'est-à-dire le guerrier, le débauché, le lâche, le courtisan parvenu, qui, « pourvu qu'il satisfasse son avidité, s'inquiète peu des cris des malheureux. »

Enfin, sous forme de conclusion, l'auteur se recueille et a recours à une dernière apostrophe qui paraît résumer le but et la moralité de l'ouvrage :

« Amathonte! il semble que les trois Furies se soient emparées du cœur de tes habitants! L'envie les trouble sans cesse. L'intérêt les anime, les guide, les tourmente. Comme un aspic dangereux, son poison infecte tous les esprits. Il étend son empire dans tous les lieux; les prêtres du temple sont ses sujets... J'ai vu avec horreur des femmes résister aux plus tendres soupirs, s'armer d'une fierté cruelle pour des amants passionnés, et se laisser fléchir pour un honteux salaire. Quels objets effroyables Amathonte n'a-t-il pas offerts à mes yeux! »

Dégoûté d'un tel spectacle, le cœur gros d'indignation et de honte, Timante finit par « abandonner à jamais ce séjour, où il est étranger, » et il revient à Camille, « qu'il ne cessera pas d'aimer. » Il finit en s'adressant la question suivante :

« Pourquoi ma main a-t-elle tracé des noirceurs pareilles ? Ah ! désormais mon cœur ne s'occupera que de l'amour dont vous (Camille) l'avez pénétré, et ma bouche ne s'ouvrira que pour vanter vos charmes et l'empire qu'ils ont sur moi. »

Le lecteur connaît maintenant comme nous les traits principaux, les endroits essentiels de la publication du chevalier de Rességuier, et nous demandons si, de bonne foi, on y trouve, nous ne dirons pas la justification, mais même l'explication des sévérités cruelles exercées contre lui. Quant à nous, nous n'y voyons aucune attaque directe à la favorite, aucune allusion qui lui soit personnelle, aucune insinuation qui l'atteigne. Nous nous attendions, sur la foi de Barbier, qui très-probablement n'avait pas lu le *Voyage d'Amathonte,* à rencontrer dans cet opuscule une longue suite de diffamations à l'adresse de Mme de Pompadour et de Louis XV, un tissu de violents outrages contre leurs personnes, en un mot un pamphlet dans le goût des *Philippiques ;* et notre étonnement a été grand de n'y voir qu'une espèce de censure, indépendante et vive sans doute, mais essentiellement honnête et vraie, et s'appliquant, en général, moins aux personnes, prises individuellement, qu'à la société du milieu du dix-huitième siècle.

Quant aux trois pièces de vers qui accompagnent le

volume, on ne saurait y voir non plus matière à incrimination. Son discours préliminaire est, comme nous l'avons dit, la glorification du travail et de la vie des champs, et les deux épîtres qui terminent le recueil sont parfaitement inoffensives ; celle qu'il a dédiée au comte de Maurepas a pour objet de consoler ce ministre de la disgrâce qu'il vient d'essuyer. Entre autres vers, aussi francs de jet qu'honnêtes de pensée, nous citerons celui-ci :

L'homme est toujours heureux quand la vertu lui reste.

Ainsi donc, en flétrissant le vice, en s'armant contre lui de « haines vigoureuses », notre Alceste a usé d'un droit dévolu à tout citoyen, à tout cœur haut et généreux ; et le châtiment qui l'a atteint nous semblait si peu en rapport avec le délit commis, pour parler comme Beccaria, que nous avions été tenté de croire, au premier abord, que ce châtiment s'appliquait à une seconde édition — revue et augmentée — du petit volume dont nous venons de donner une fidèle analyse ; mais nous savons que ce volume n'a pas été réimprimé, et nous savons aussi maintenant que le chevalier n'a pas été puni pour l'avoir publié, mais bien pour avoir été trouvé possesseur de deux variantes manuscrites de cette composition, que la police a saisies à son domicile, et qui sont déposées à la bibliothèque de l'Arsenal avec ses autres papiers.

Ces variantes, qui n'ont jamais été publiées, ont une certaine étendue et sont bien plus violentes que le texte imprimé. Le chevalier les avait probablement préparées en vue d'une seconde édition ; à moins que

ce ne soient là les passages qu'il annonce, dans son *Avertissement*, avoir retranchés du texte primitif lors de la remise de sa « copie » à l'imprimeur. Quoi qu'il en soit, cette seconde leçon est très-intéressante, en ce qu'on peut y voir, cette fois, dans une certaine mesure, l'explication de la colère de la favorite et même du sultan. Le lecteur va en juger par la citation de quelques-uns des passages dont il s'agit.

« Le prince d'Amathonte, dit-il, fixa quelque temps mes regards; je vis qu'il méritait le dépôt que les dieux lui ont confié. Il gouverne ses peuples avec douceur; il a toutes les qualités que le trône exige. On l'adore dans Amathonte. Peut-être serait-il plus digne des sentiments qu'on a pour lui, s'il employait mieux les avantages dont il est pourvu ; mais aucun mortel n'est exempt de faiblesse. Les passions troublent les cœurs des rois comme ceux des derniers des hommes. Il avait placé dans son palais une femme dont l'obscurité laissait une distance prodigieuse du trône à elle; mais l'amour égale (sic) toutes les conditions. Il faudrait cependant que des qualités supérieures excusassent les choix que la délicatesse ne peut s'empêcher de condamner. Le prince m'a paru d'autant plus blâmable qu'il avait sacrifié à « Ermise » la femme la plus vertueuse et la plus semblable aux dieux, des mains de qui il la tenait. »

Et plus loin, à l'occasion des excès, des injustices, des incapacités qui se révèlent dans plusieurs des parties du corps de l'Etat et des administrations, il ajoute :

« Quand un prince est plongé dans la débauche, on

se fait un devoir du crime, ou du moins on ose le commettre publiquement *. »

A la bonne heure ! voilà des allusions transparentes, des personnalités à brûle-pourpoint, qui, connues d' « Ermise » et du roi, ont dû les irriter à bon droit. Du reste, à leurs yeux, il y avait peut-être récidive de la part de Rességuier, qui, à tort ou à raison, avait été soupçonné, déjà, d'avoir fait des vers irrévérencieux à l'endroit de l'autorité royale. Une note consignée par M. Rathery à la page 372 du tome V des *Mémoires* de d'Argenson, contient, à l'occasion de l'arrestation du prince Charles-Edouard, une pièce de vers que d'Argenson semble attribuer au chevalier de Rességuier, et parmi lesquels nous avons remarqué ceux qui suivent :

. . . . . .
Oh ! Louis, tes sujets, de tristesse abattus,
Respectent Edouard captif et sans couronne.
Il est roi dans les fers ; toi, qu'es-tu sur le trône ?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour ;
Mais fut-il relevé par la main de l'amour ?
Tu n'es plus, belle Agnès ; le fier Anglais nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Que, d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie en ses bras nos pleurs et nos mépris **.
. . . . . .

* Dans les administrations de la guerre, de la marine, de l'intérieur, il trouve partout matière à une critique mordante, qui s'étend jusqu'aux ministres placés alors à la tête de ces divers départements et dont l'histoire a conservé les noms. Nous croyons qu'il eût été particulièrement désagréable au maréchal de Richelieu de se reconnaître dans le portrait qui commence ainsi : « Né pour ramper, il est élevé au-dessus des autres. J'appris l'origine de son éclat : il ne m'étonne plus. Il le tire d'un parent destiné à porter l'encensoir et que l'ambition avait guidé chez un des ancêtres du prince, etc. »

** M. Amédée Pichot dans le tome II de son *Histoire de Charles-Edouard*,

Ce serait à cette pièce de vers que d'Argenson rattacherait l'embastillement du chevalier, tandis que l'avocat Barbier et Collé attribuent cet acte de rigueur à un quatrain satirique relatif à la construction du château de Bellevue, et que nous empruntons au *Journal* du chansonnier *:

Fille d'une sangsue, et sangsue elle-même,
Poisson, dans son palais, d'une arrogance extrême
Étale à tous les yeux, sans honte et sans effroi,
Les dépouilles du peuple et l'opprobre du roi.

Ainsi, trois écrivains contemporains, trois curieux qui s'étaient donné la tâche (trop négligée à notre époque) d'enregistrer les événements de chaque jour, ne sont pas d'accord sur la cause de l'emprisonnement du chevalier de Rességuier, c'est-à-dire d'un personnage qui jouait un certain rôle dans la société élégante par son nom et par son esprit. C'est que le plus souvent, en effet, le public ignorait le motif réel des arrestations, et c'est en cela que ce pouvoir occulte et ténébreux exercé par les agents de la marquise avait quelque chose de sinistre et de redoutable. On savait qu'un tel avait disparu : voilà tout. Puis, plus tard, on apprenait sa mort ou son exil; quelquefois son retour dans le monde, où il achevait lentement une vie usée par les souffrances et les privations.

Quoi qu'il en soit, d'Argenson, Collé et l'avocat

cite cette pièce de vers et une autre, qui eut plus de succès encore, attribuée à Dufresnoy. L'arrestation de Charles-Édouard est un des chapitres les plus dramatiques de son histoire, t. II. chap. xxx; 4e édition, augmentée de pièces inédites.

* *Journal* de Collé. Didot, 1868, t. I, p. 268.

Barbier font rapporter tous les trois l'emprisonnement du chevalier au mois de décembre 1750, date qui est réellement celle où il a été arrêté pour une cause qu'aucun d'eux ne savait, et qui nous est désormais connue, c'est-à-dire qu'il a été incarcéré, non pas pour avoir publié le *Voyage d'Amathonte,* mais pour avoir ajouté au manuscrit, trouvé chez lui, les variantes dont il a été parlé *.

Maintenant nous allons entrer dans le vif de l'action et raconter l'arrestation du chevalier, son séjour à la Bastille et à Pierre-Encise, ce qu'il y a fait, ce qu'il y a souffert, ses anxiétés, ses espérances, sa mise en liberté. Si nous avons commencé notre travail par l'historique de sa publication et de son emprisonnement, c'est qu'il y avait là des erreurs à rectifier, des doutes à éclaircir, et que là, d'ailleurs, se trouve aussi le double fait qui domine sa vie, celui par lequel il est le plus généralement connu, bien qu'il mérite de l'être à d'autres points de vue que nous tâcherons d'indiquer. Mais nous dirons d'abord ce qu'il était avant sa détention, comme nous ferons connaître

* *Mémoires* de d'Argenson, t. V, p. 372; t. VI, p. 314, 326, 337. — *Journal* de Barbier, t. IV, p. 495. — D'Argenson nous apprend que Rességuier avait été arrêté avec quatre autres individus accusés d'avoir « mal parlé de Mme de Pompadour », ce qui, ajoute-t-il ironiquement, « est aujourd'hui crime d'Etat. » Du reste, d'Argenson semble confondre Rességuier avec un de ces mêmes individus, qui également chevalier de Malte, « fut jugé dit-il (sans tribunal), et condamné à vingt ans de prison, puis banni. » L'avocat Barbier réduit cette condamnation à un an et un jour de prison, et dit que ce châtiment doit paraître doux, tandis que Collé le trouverait encore trop rigoureux. On connaît la morale facile de Barbier. Au cas particulier, il se demande ce que signifie le quatrain incriminé, cité plus haut, et il répond : « Si c'est parce que le roi a une maîtresse, mais qui n'en a pas? hors M. le duc d'Orléans, qui est retiré à Sainte-Geneviève, et qui est très méprisé avec raison. »

ce qu'il devint après. Par ce moyen, nous aurons l'histoire de sa vie aussi exacte, aussi complète que peut le permettre l'absence de son « autobiographie », qui est à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, où le comte de la Ferrière l'a vue, au milieu de tant d'autres manuscrits précieux et de richesses bibliographiques dont furent dépouillées, à diverses époques, la plupart de nos bibliothèques publiques, et surtout les archives de la Bastille, comme nous l'avons expliqué plus haut *.

II

Rességuier (Clément-Jérôme-Ignace de), issu d'une famille de robe originaire du Rouergue, était né à Toulouse le 23 novembre 1724**. Entré dans l'ordre de Malte, il se distingua dans plusieurs combats contre les Turcs, et son mérite, non moins que sa bravoure, le fit bientôt parvenir au grade de général des galères de la religion; il obtint ensuite les commanderies de Marseille et de Canevière, et s'éleva finalement à la dignité de bailli. N'étant encore que simple chevalier, il vint à Paris et servit comme enseigne à pique au régiment des gardes françaises (compagnie de Cor-

* Voir *Deux Années de mission à Saint-Pétersbourg*, ouvrage déjà cité, p. 217, où il est dit qu'« un recueil de divers écrits du chevalier de Rességuier, avec la vie de l'auteur, écrite par lui-même à la Bastille, manuscrit de soixante-cinq feuillets », existe à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

** La famille de Rességuier est très ancienne à Toulouse. Voir l'*Eloge de M. de Rességuier*, procureur général du parlement de cette ville, par M. Poitevin, dans le *Recueil des Jeux floraux* de 1811, p. 39. Le comte Jules de Rességuier, notre charmant poète à qui nous devons les *Prismes* et les *Tableaux poétiques*, était petit-neveu du chevalier.

nillon), dont le duc de Biron était colonel. Il fut attaché, en outre, au comte de Clermont, qui lui donna un logement et à qui le chevalier dédia plus tard son *Discours* en vers sur les « avantages du travail » placé en tête du *Voyage d'Amathonte*.

A en juger par les minutes et mises au net éparpillées dans ses manuscrits originaux existant à la bibliothèque de l'Arsenal, le chevalier se livrait avec ardeur, avec passion à la composition littéraire, tantôt en prose, tantôt en vers ; et l'on sent presque toujours dans la direction de ses idées et de son travail une préoccupation, un penchant qui l'entraîne vers l'étude de mœurs. Car ce n'était pas la manie ni la méchanceté qui lui faisaient décocher le sarcasme et l'épigramme ; la tournure de son esprit l'y poussait d'elle-même et comme à son insu. Nature franche et loyale, il y avait chez lui un fonds de philosophie spéculative, un besoin d'idéal et de concentration poétique qui lui faisaient jeter souvent les yeux sur la société malade qui l'entourait, et pour laquelle il rêvait une perfection relative.

Du reste, ce n'était pas un Caton que ce jeune et brillant chevalier de Malte, chez lequel on aurait pu retrouver plus d'un trait de l'esquisse piquante que Guy Patin a tracée des chevaliers de cet ordre *. Ce

* Ces chevaliers de Malte, écrit Guy Patin à son ami Spon (27 août 1658), sont gens fort simples, fort innocents et fort chrétiens ; gens qui n'ont rien de bon que l'appétit ; cadets de bonne maison qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudraient bien tout avoir ;... moines d'épée, qui ont fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obédience, etc., etc. » Le malin docteur prétend qu'ils tiennent peu ces trois vœux, et il finit par ces mots : « O sanctas gentes ! »

« Timante » si tendre, si amoureux, que nous connaissons, si empressé auprès de sa chère « Camille », était simplement un aimable moraliste, un censeur couronné de roses, qui s'élevait, non contre les défaillances fugitives du cœur et les douces faiblesses de l'humanité, mais contre les excès et le libertinage. C'est dire qu'il ne se refusait pas à mêler de temps en temps, selon le conseil d'Horace, un grain de folie à la sagesse. Ses passions de jeune homme, les frivolités, les curiosités de son âge avaient leur tour ; car il n'avait que vingt-cinq ans, et c'est là, il faut l'avouer, une circonstance qui, en lui conciliant l'indulgence, lui donne un avantage incontestable sur ces réformateurs blasés, vieux et moroses, qui, comme l'a dit la Rochefoucauld, » donnent de bons conseils pour se consoler de ne plus pouvoir offrir de mauvais exemples. »

Le chevalier vivait donc au milieu de cette société élégante et dissolue, livré à son humeur tantôt caustique, tantôt indulgente et légère, partageant en un mot son temps entre ses plaisirs, ses devoirs et le commerce des Muses, comme on disait alors, quand un soir, au retour de la campagne où il était allé passer la journée, il fut arrêté et conduit à la Bastille (8 décembre 1750). A peine sous les verrous, il écrivit au duc de Biron pour lui rendre compte de cet événement, dont il ignore la cause.

« Je révère certainement les ordres de Sa Majesté, écrit-il ; mais il est évident que je suis puni sur de faux rapports. Je me casse la tête pour deviner d'où part le coup. Je m'examine, je m'étudie, et ne vois

rien en moi qui ait pu m'attirer cette disgrâce. »

Il finit en réclamant l'appui de son colonel pour mettre fin à la méprise cruelle dont il assure être victime.

Le voile qui lui cachait la triste vérité devait être bientôt déchiré. Dès le lendemain, il connut la nature du délit qui lui était imputé. Il sut que, sur une dénonciation, la police, ayant opéré des perquisitions chez lui, y avait saisi ses papiers, qu'on lui apporta à la Bastille pour les reconnaître et y apposer son parafe ; ce qu'il fit. Après quoi, le même jour (10 décembre), il adressa au comte d'Argenson une lettre daus laquelle il lui dit que ces papiers renferment des pièces qui peuvent le justifier ; qu'il y en a d'autres, à la vérité, qui sont peut-être suspectes, mais qui ne sont telles qu'au moyen de fausses applications, qu'il n'a pas lieu de craindre « de la part d'un ministre aussi éclairé pour les ouvrages d'esprit. »

Il ajoute :

« M. de Moncrif, qui m'a si souvent parlé de vous, monseigneur, est cause que je suis tranquille dans le lieu le plus fait pour inspirer le chagrin et l'horreur. »

Evidemment ces papiers « suspects » sont ces « variantes, » la partie non imprimée du manuscrit dont nous avons donné un extrait. Quant à la tranquillité dont il prétendait jouir dans sa prison, cette assertion n'était pas exacte. Il était terriblement inquiet, au contraire, et c'était à bon droit. L'agitation, la vive anxiété de son esprit se révèle dans les nombreuses lettres qu'il écrivit presque coup sur coup soit au roi,

soit à la favorite, pour implorer leur clémence; soit au gouverneur de la Bastille, et à d'autres personnes qui pouvaient lui venir en aide. Il commença par Mme de Pompadour ; voici sa lettre :

Des prisons de la Bastille, le 1er de l'an 1751.

Madame,

Je me jette à vos genoux. La générosité de votre caractère, la bienveillance dont vous honorez M. le président d'Orbessan, mon parent et mon ami, me font espérer que vous daignerez m'entendre. J'ai eu le malheur de tomber dans une de ces ivresses dont on ne peut rendre compte, surtout quand elles sont produites par la passion la plus effrénée et dans la fougue de la première jeunesse. Un ouvrage digne de châtiment est échappé à mon imprudence. Je n'ai rien ménagé ; les personnes les plus respectables, mon maître enfin, tout a été sacrifié à mon délire. Je n'ai point connu mon crime, parce que personne n'en était instruit ; il a été découvert par un homme qui venait chez moi tous les jours et qui m'a dénoncé. C'est par ce seul endroit malheureusement que je suis connu du roi. J'eusse pu l'être, j'ose le dire, madame, par quelques vertus. Mon premier soin, dans la prison, a été de m'adresser à lui, non pour lui demander grâce, mais pour supplier Sa Majesté de ne point envelopper une famille respectable, et qui la sert avec zèle, dans la punition que ma folie a méritée. Mon seul désir, madame, est que l'on m'ôte une vie importune, qui, si on me la laissait, serait empoisonnée par la dernière indigence et plus encore par mes remords.

Vous, madame, qui connaissez si bien en quoi consiste la délicatesse des sentiments, vous jugerez que la mort me sera douce. Pourrais-je supporter l'idée que je suis en horreur à un maître que j'adore? J'ai cru que, ma faute étant ignorée, j'obtiendrais que l'on écartât de mon supplice ce qui peut retomber sur mes parents. C'est là, madame, le motif qui m'a engagé à recourir à vous. Je sais

combien vous êtes portée à adoucir la peine des malheureux. Je le sais d'autant plus que mon égarement est l'effet d'une extravagance à laquelle le cœur n'a point de part. Je n'ai éprouvé, dans la prison horrible où je suis enfermé, que le plus sincère repentir, l'étonnement et la honte d'être coupable.

Afin de ne point abuser de votre complaisance, madame, j'ai beaucoup abrégé mon histoire. Si vous la suiviez dans un grand détail, peut-être vous aurais-je intéressée plus vivement en ma faveur. Mais je ne cherche pas à affaiblir un crime qui me fait horreur à moi-même, depuis que mes yeux sont ouverts.

Je finis, madame, une lettre trop longue. Souffrez cependant que je mêle mes vœux pour vous à ceux de tout le monde. Je désire que vous ayez autant de bonheur que j'ai d'infortune.

Je suis avec respect, etc.

Le chevalier DE RESSÉGUIER.

Mme de Pompadour s'étant montrée inaccessible à la pitié, le chevalier s'adressa alors au roi lui-même, et cette fois, c'est en vers qu'il écrit :

AU ROI

Dans quel horrible état m'a plongé ma jeunesse!
Je suis donc criminel! Ah! trop fatale ivresse!
Je connais mes forfaits, je prévois mon malheur,
Et je ne puis mourir d'un excès de douleur!
O roi juste et puissant, prends pitié de mes larmes,
Prononce mon arrêt et finis mes alarmes.
Tous ces cachots obscurs, ces échafauds dressés,
Que je crois toujours voir devant mes yeux glacés,
Ne m'épouvantent point. Ma plus grande misère
Naît du malheur affreux d'avoir pu te déplaire.
Ah! je n'aspire plus qu'à terminer mon sort;
Il n'est dans mon état d'asile que la mort.

Ordonne mon trépas, fais taire ta clémence;
Je vais de tes sujets arrêter la licence;
Ils n'éléveront plus leur criminelle voix
Contre le plus aimable et le meilleur des rois.
Dans tes puissantes mains Dieu tient nos destinées.
Puisse-t-il prolonger tes heureuses années!
Du moins avant ma mort apaise ton courroux.
Grand roi, mon cœur t'adore en tombant sous tes coups.

Même silence, même inflexibilité de la part du roi que de la part de la favorite, vers laquelle Rességuier va reporter de nouveau ses regards et ses prières. Dans l'intervalle (14 janvier 1751), il avait subi un long interrogatoire, dont la minute est dans ses papiers, et qu'avait dirigé le lieutenant de police lui-même, Berryer, à qui il avoua être l'auteur du *Voyage d'Amathonte* et de toutes les compositions manuscrites saisies dans son domicile.

La seconde et dernière lettre qu'il adressa à Mme de Pompadour trois jours après l'interrogatoire en question, et dans laquelle il s'humilie de nouveau et reproduit les expressions de son repentir et de son dévouement, n'eut pas plus de succès que la première, non plus qu'une seconde supplique en prose qu'il envoya à Louis XV. On peut croire que le cœur du roi se fût ouvert à un mouvement d'humanité, si celui de la favorite n'eût pas été fermé à tout sentiment analogue. Et il nous a paru curieux de rechercher un peu ce qu'elle faisait, quelle était sa pensée du moment, l'occupation de son esprit et de son cœur, tandis que le malheureux chevalier gémissait, élevait vers elle une voix brisée et méconnue. Une lettre que nous retrouvons relatée successivement dans deux catalogues de

ventes d'autographes, va nous fixer pleinement à ce sujet. *

Dans cette lettre, datée précisément du 3 janvier 1751, c'est-à-dire écrite deux jours après la première du chevalier, Mme de Pompadour mande à la comtesse de Lutzelbourg, son amie,** qu'elle est enchantée d'avoir reçu le roi à Bellevue, où Sa Majesté est venue trois fois.

« C'est un endroit délicieux, poursuit-elle. La maison, quoique pas bien grande, est commode et charmante, sans nulle espèce de magnificence. Nous y jouerons quelques comédies; *** les spectacles de Versailles n'ont pas recommencé. Le roy veut diminuer sa dépense dans toutes les parties ; quoy que celle-là soit peu considérable, le public croyant qu'elle l'est, j'ay voulu en ménager l'opinion et montrer l'exemple... »

Ainsi,

Tranquille en son « palais », dictant ses volontés,

* Catalogue Laverdet, 30 mars 1863, cf. sur catalogue Etienne Charavay, 14 février 1870.

** Fille de M. de Borio, résidant du duc de Guastala; épousa, en 1741, le comte de Lutzelbourg, mestre de camp de cavalerie. « Elle n'est point jolie, mais elle est grande et bien faite », a dit d'elle le duc de Luynes (*Mémoires*, t. IV, p. 101).

*** L'inauguration du théâtre de Bellevue eut lieu le 27 janvier 1751, devant le roi. On y joua l'*Homme de fortune*, comédie en 5 actes et en vers, de La Chaussée, laquelle n'eut aucun succès, puis un ballet intitulé : L'*Amour architecte*. Il s'agissait du château de Bellevue que des amours venaient bâtir en dansant. « Il est étonnant que Mme de Pompadour, insinue Collé, ait été assez mal conseillée pour donner au roi un ballet aussi indécent, dans des circonstances où tout le monde crie que c'est elle qui inspire au roi la fureur des bâtimens et des autres dépenses inutiles qu'il fait, » *journal* de Collé, éd. Didot 1868, t. I, p. 279.

La favorite trônait à Bellevue, brillante, heureuse, entourée de jeux et de fêtes, livrée enfin à toutes les jouissances du luxe et de la vanité, au moment où le pauvre prisonnier tendait vainement vers elle des mains suppliantes et désespérées. Elle ne l'écoutait pas, elle n'en avait pas le temps, ou si son attention se portait sur lui, c'était pour se raffermir dans sa résolution et se féliciter de son courage. A cette occasion, d'Argenson a écrit ceci :

« Une dame généreuse, offensée comme l'a été la marquise, aurait mandé cet homme, lui aurait reproché bien juste (ses torts), l'aurait corrigé et avancé. » (T. VI, p. 337.)

Dans son propre intérêt, Mme de Pompadour aurait dû pardonner à ce Pétrone de vingt-cinq ans; mais elle ne manquait pas seulement d'une sage politique, elle manquait d'abord de générosité. Son tempérament de « macreuse, » comme elle le disait elle-même à Mme du Hausset, s'étendait à toutes les facultés de son âme et figeait sa sensibilité. Femme hautaine et vindicative, elle n'a jamais su pardonner à propos. Elle commençait par frapper son ennemi; puis, selon ses caprices ou les intérêts de son orgueil, elle lui accordait une grâce tardive et chèrement achetée, ou le laissait périr misérablement au fond d'un cabanon *.

Tel pouvait être le sort réservé au chevalier de Rességuier. Il ne l'ignorait pas, et l'on ne saurait lui reprocher d'avoir cherché à le conjurer, même par des

* Dans ses remarquables *Portraits de femmes*, (1875, 1 vol. in-18). M. Jules Soury a caractérisé Mme de Pompadour avec autant de finesse que de profondeur.

soumissions dont sa dignité de galant homme peut avoir eu parfois à souffrir. Au surplus, nous trouvons dans ses papiers de très-nombreuses compositions littéraires écrites à la Bastille même; et si plusieurs de ces compositions témoignent de la défaillance momentanée de son courage, de la terreur profonde et trop justifiée, hélas! qui s'emparait parfois de lui, d'autres opuscules mettent en évidence la liberté de son esprit et la fermeté de son caractère. On voit qu'il aimait à se retremper aux sources vives du vrai et du beau, c'est-à-dire aux sources sacrées; car, à l'exemple de Renneville, autre intéressante victime qui, sous le règne précédent, avait composé à la Bastille un *Traité des devoirs du chrétien,* Rességuier s'y livrait à de pieuses méditations, à des travaux ascétiques.

Ainsi, le 1er janvier 1751, le jour même où il écrivit à Mme de Pompadour sa première lettre, il envoyait au gouverneur de la Bastille la traduction en vers du premier psaume de David, ce long gémissement du cœur qui s'élève en s'abaissant et tend à faire mépriser cette terrestre vie. Cependant le chevalier ne néglige rien de ce qui peut prolonger la sienne, car il n'ignore pas qu'elle est un dépôt dont Dieu demandera compte. Dans une autre lettre, il prie le même gouverneur de lui permettre « d'aller quelquefois respirer l'air » sur les tours; déjà il l'avait remercié de lui avoir donné un commensal dans sa prison, un compagnon d'infortune.

« Un vivant dans ma prison, écrit-il, me console un peu de l'amertume qui me dévore. »

Puis, c'est une épître qu'il adresse à un ami et commençant par ces vers:

Dans les prisons de la Bastille,
Lieux où l'horreur partout se peint,
Je vais, dans un récit succinct,
T'offrir l'image peu gentille
De ces verrous, de cette grille
Qui feraient damner plus d'un saint.
. . . . . .

Suit la description promise, qui ressemble à toutes celles que les pauvres captifs font de leur geôle ; puis, chemin faisant, il proteste de son amour pour le roi, et finit ainsi :

Mon cœur jamais ne fut coupable,
Et c'est l'esprit seul qui me perd.

Au-dessous de cette épître, il a dessiné à la plume une espèce de sarcophage décoré de trois fleurs de lis et surmonté d'une urne. A côté se trouve, aussi dessiné à la plume, le portrait d'un homme à figure souffreteuse et comme moucheté de petite vérole. A la page suivante, il fait des réflexions philosophiques sur les *Psaumes de la pénitence*, qu'il s'applique à traduire, comme on sait ; puis, suivent quelques essais de ses traductions, en prose et en vers.

Enfin, le 19 janvier 1751, il adresse au gouverneur de la Bastille une nouvelle lettre, dans laquelle il a placé une pièce de vers débutant par ceux-ci :

Vous me laissez dans ma prison
Sous une voûte empoisonnée,
Partageant ma triste journée
Entre les pleurs et l'oraison.

L'oraison ! voilà en effet le dernier refuge, la confidente discrète, la consolation suprême des malheureux

qui, ne trouvant ici-bas ni justice ni pitié, ont recours au ciel dans le recueillement de leur cœur. Amoureux de poésie et d'idéal comme il était, le chevalier devait trouver dans cette abstraction du monde réel, qui tue la douleur par l'esprit, une joie profonde, ineffable. Par là, du moins, il échappait un instant aux murs de son cachot, ou mieux, de cette ignoble « *cage de fer* » où Mme de Pompadour l'avait fait mettre, si l'on en croit les *Mémoires* de Bachaumont (t. III, p. 443, édit. Ravenel).

C'est ici le lieu de rappeler en quelques lignes ce que c'était que la Bastille, où « boire chaud et manger froid » — choses abhorrées de Voltaire, comme on sait — étaient le moindre supplice.

Quand on lit les livres qui ont été écrits sur cette prison d'Etat, on est tenté d'accuser leurs auteurs d'exagération déclamatoire, de parti pris révolutionnaire, tant les horreurs de toute espèce qui y sont relatées étonnent et confondent, semblent invraisemblables. Et cependant, dans l'ensemble, elles n'ont rien que de très-exact.

Ce n'est pas ici un de ces châteaux dans le goût d'Anne Radcliffe, que l'imagination peuple de spectres et de fantômes de fantaisie, de bourreaux taillés en croquemitaines pour faire peur aux enfants; il s'agit d'un véritable lieu de torture, d'une espèce d' « *in pace* » où s'épuisent en secret, souvent sur d'innocentes victimes, tous les raffinements de la haine et des plus implacables vengeances *.

* On sait avec quelle déplorable facilité les lettres de cachet étaient délivrées. La maîtresse d'un ministre était accusée, ainsi que d'autres personnages en

Sans recourir aux mémoires de Renneville, de Linguet, de Latude, non plus qu'aux rapports d'autres personnages qui, comme eux, ayant été détenus à la Bastille, ont pu assombrir le tableau qu'ils en ont tracé, on trouve ailleurs des témoignages non suspects de prévention et de colère, et qu'on peut accepter sans réserve.

Cet édifice était flanqué de huit tours disposées en parallélogramme et jointes ensemble par des murailles élevées, surmontées de créneaux chacune, et ayant 12 pieds d'épaisseur à la base, 6 au sommet *. C'est dans les tours qu'on logeait les prisonniers. Un escalier tournant conduisait aux chambres de chaque tour et descendait jusqu'aux cachots, humides et infects. On y distinguait plusieurs catégories de chambres ; les plus horribles étaient les cachots du pied des tours et celles qu'on appelait « cages » ou cachots de fer. Venaient ensuite les calottes, prisons obscures, étroites, brûlantes en été, glaciales en hiver. Un fossé de 20 pieds de profondeur entourait le château, qui était gardé avec une extrême sévérité. La nuit, les sergents faisaient des rondes tous les quarts d'heure. A chaque heure, un coup de cloche sonné par le factionnaire de l'intérieur avertissait les officiers qu'il veillait à sa consigne. Les ponts, une fois levés, ne s'ouvraient que sur l'ordre du roi. Il y avait dans cette forteresse un gou-

crédit, d'en faire un honteux trafic. Souvent elles étaient signées en blanc, et celui qui les achetait y mettait le nom qui convenait à ses méchancetés, à ses rancunes. M. Duruy estime que, pendant son trop long ministère, le duc de la Vrillière en a délivré environ cinquante mille.

* Sa fondation remontait aux règnes de Charles VI et Charles VII.

verneur, un lieutenant, un major, un chirurgien, une sage-femme, deux chapelains, deux vicaires, un archiviste, un commissaire de police, un architecte. L'état-major supérieur était composé de quatre officiers, l'inférieur de quatre porte-clefs, la cuisine de quatre marmitons.

Tout prisonnier amené à la Bastille était minutieusement fouillé. Après l'avoir dépouillé, on le jetait dans une chambre ; trois portes se refermaient lourdement sur lui ; six verrous étaient tirés, trois clefs tournaient dans trois serrures, et nul bruit du monde n'arrivait désormais à son oreille. Pour tout ameublement, il trouvait deux matelas grossiers, rongés des vers, un fauteuil de canne dont le siége ne tenait souvent qu'à l'aide d'une ficelle, une table pliante, une cruche pour l'eau, deux pots de faïence, dont un pour boire, et deux pavés en guise de chenets. Ni pelle ni pincettes. La nourriture, de la plus grossière qualité, était à peine suffisante pour soutenir l'existence. Le régime intérieur y était si détestable qu'un jour, raconte Chamfort, Malesherbes ayant dit qu'il fallait engager Louis XVI à aller voir la Bastille, Maurepas lui répondit :

« Il faut bien s'en garder : il ne voudrait plus y faire mettre personne. »

La mort des détenus, du reste, était souvent un mystère. On les faisait inhumer à la paroisse Saint-Paul, sous un nom supposé. Lorsqu'un prisonnier était rendu à la liberté, on lui faisait jurer un silence absolu sur tout ce qui s'était passé ; et ce serment était

toujours gardé : sa violation eût été payée d'un second martyre *.

Tel est le lieu, le « *carcere duro* » où le chevalier accomplissait lentement son supplice, sans en prévoir le terme, quand, le 6 février 1751, la marquise de Pompadour eut enfin un bon mouvement. Elle décida qu'il sortirait de la Bastille... Mais ne nous hâtons pas d'applaudir ; car il s'agit d'un acte de clémence dérisoire, d'une pitié mensongère. Ce n'est pas pour rendre Rességuier à la liberté qu'elle le tire de cette prison d'Etat, mais pour le plonger dans une autre, au château de Pierre-Encise **. Il semble, au premier abord, qu'il eût été plus humain de le laisser encore à la Bastille, où il pouvait espérer de jour en jour sa grâce entière ; en le changeant de prison, on lui donnait à croire qu'une nouvelle peine venait de l'atteindre, que sa condamnation définitive était prononcée.

Mais nous jugeons ici d'après les apparences, et nous comptons sans une amie qui veillait avec sollicitude sur le pauvre captif et qui, au cas spécial, était secrètement intervenue peut-être pour l'arracher, avant tout, à la Bastille. Parmi les personnes honorables qui avaient sollicité vainement en sa faveur, Rességuier

* Voir *Anciens Châteaux, Demeures féodales*, etc. Paris, Laligant, 1850, in-8 ; *Supplices, Prisons et Grâce en France*, par Ch. Desmaze. Plon, 1866, in-8 ; *Tableaux historiques*, par Chamfort ; *Mémoires* de Linguet, etc., « passim. »

** Château situé sur la Saône vis-à-vis de Lyon, autrefois la demeure des archevêques, et qui, cédé à Louis XII, devint une prison d'Etat. Des personnages historiques y ont été emprisonnés : Louis Sforce, duc de Milan, et son frère le cardinal Ascagne ; le baron des Adrets, le duc de Nemours, de Thou, Cinq-Mars, etc. Ce château gothique a été démoli pendant la Révolution ; le roc sur lequel il était bâti a lui-même disparu pour faire place à des maisons.

avait, en effet, une amie dévouée ; c'était Mme Poisson-Varnier (peut-être une parente de la favorite), qui, voyant l'inutilité de ses démarches auprès des puissances (plusieurs lettres d'elle sont au dossier), croyait probablement adoucir le sort du malheureux en obtenant sa translation à Pierre-Encise, dont elle connaissait le gouverneur, homme humain et bien élevé, de qui elle attendait un plus doux traitement que de celui de la Bastille. Ainsi, il peut donc se faire qu'il y eut dans cette translation un de ces calculs ingénieux et délicats que l'homme ne devine pas toujours, parce que la femme en a le secret.

Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans les papiers du chevalier quelques détails intéressants concernant sa translation et son installation à Pierre-Encise. Un nommé d'Hémery, lieutenant de robe courte, qui avait été chargé de l'y conduire, rendit compte de sa mission dans une lettre du 11 février 1751.

Le chevalier, écrit-il, qui s'est bien comporté pendant le voyage, craignait beaucoup qu'on ne le mît dans la cour du château. Il m'a paru sincèrement fâché de son ouvrage, qu'il a fait, à ce qu'il m'a assuré, en 1749, étant à Versailles chez le comte de Beaumont, officier dans le régiment des gardes, qui n'y a eu aucune part. Il m'a avoué aussi qu'il avait eu dessein, d'y ajouter, pour le finir, des portraits des premiers de la robe... Il regrette beaucoup Paris, et surtout sa maîtresse, qui est une Mme S***, femme mariée, qui a fait des vers et dont je vais m'informer. *

* Ailleurs, nous retrouvons le résultat de cette information. Le mari de la dame en question, fils d'un riche tailleur, était gentilhomme ordinaire chez le roi. Quant à sa femme, qui pouvait avoir vingt-cinq à trente ans, elle avait été « très jolie et très piquante. »

Quelques jours après, M. de Bory, gouverneur du château de Pierre-Encise *, rendit compte à son tour, à une personne dont le nom n'est pas indiqué (peut-être est-ce Mme Poisson-Varnier elle-même), de la manière dont il traitait son nouveau prisonnier. Selon les ordres qu'il a reçus du comte d'Argenson, il a donné au chevalier une chambre commode ; il le fait « servir de sa table, » et quand il n'y a point d'étranger au château, il lui permet d'y venir manger ; en un mot, il aura pour lui toutes les attentions possibles, mais il ne lui permettra de recevoir ni visites ni lettres, et ne lui donnera ni plumes, ni encre, ni papier, jusqu'à ce qu'il ait plu au roi « d'adoucir sa colère, qui est malheureusement trop légitime. »

Il ressort des lettres et documents relatifs au séjour du chevalier au château de Pierre-Encise que Mme Varnier avait compté avec raison sur M. de Bory pour rendre plus légères les chaînes du prisonnier ; et remarquons, en passant, que le dévouement de cette dame envers Rességuier était d'autant plus touchant qu'il n'avait pour mobile, paraît-il, qu'un pur sentiment d'estime et d'amitié. On sait que le chevalier avait ailleurs le cœur engagé ; il aimait une autre femme, dont Mme Varnier sera même chargée plus tard, par Rességuier, d'aller réclamer la correspondance, qu'il avait laissée à la Bastille, au moment de

* Frère de Gabriel de Bory, de l'Académie des sciences. M. de Bory était chevalier de Saint-Louis et secrétaire de l'Académie de Lyon. Il mourut en 1791, et cultiva les lettres avec quelques succès. Il a traduit la plupart des *Odes* d'Horace ; mais cette traduction n'a pas été publiée. On a de lui une élégie intitulée *la Mort d'Eglé*, et une ode sur l'*Immortalité de l'âme*. Du reste, l'aménité de son caractère et l'agrément de sa conversation le firent rechercher par les gens du monde et les littérateurs.

son départ. Et si par hasard Mme Varnier nourrissait secrètement pour lui un sentiment plus tendre que celui de l'amitié, il faut avouer qu'en servant les intérêts de sa rivale elle faisait preuve d'un véritable héroïsme, qu'on ne peut comparer qu'à celui de ce pauvre d'Alembert allant chercher à la poste des lettres que M. de Mora écrivait à Mlle de Lespinasse, leur commune idole.

Grâce à la bienveillance de M. de Bory, le chevalier trouva donc dans sa nouvelle prison une liberté relative, et ce repos des sens dont il était depuis longtemps privé. Il y avait vingt mois qu'il était à Pierre-Encise, et, sans qu'il s'en doutât, le moment approchait où il allait être rendu au monde, à la lumière, à la vie, sinon à une entière liberté.

Un jour, lasse de triomphes et de plaisirs, n'ayant rien à faire ni plus rien à demander à Dieu ni au diable, s'épanouissant dans son orgueil satisfait et dans sa joie oisive, la marquise de Pompadour se prit à réfléchir, par distraction. Elle jeta un coup d'œil sur cette route semée de roses, de madrigaux et de pompons, qu'elle avait parcourue depuis les galantes cavalcades de la forêt de Sénart et le bal de l'Hôtel de ville jusqu'aux marches du trône où elle était enfin parvenue; c'était comme un éblouissement, un conte fantastique des *Mille et une Nuits*, mais qui avait toutes les vérités de l'histoire. Elle songea alors aux luttes, aux efforts qu'elle avait eu à soutenir pour arriver là *, aux mé-

* Elle avait coutume de dire : « Ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel. » Et n'est-ce pas le cas de lui répondre : « Corruptio optimi pessima ? »

diocrités insolentes, aux nullités magistrales qu'elle avait tirées de l'obscurité pour les mettre dans son jeu; puis aux gens de mérite qu'elle avait tenus à l'écart, aux envieux qu'elle s'était faits, aux ennemis qui la poursuivaient, et sa pensée tomba par hasard sur le chevalier de Rességuier, qui, rendu à sa dignité première, ne lui avait adressé aucune sollicitation, aucune prière depuis sa sortie de la Bastille. Elle songea à lui plutôt qu'à toute autre de ses victimes — en quoi elle n'aurait eu que l'embarras du choix — et cela précisément parce qu'il ne lui demandait rien. La femme est un abîme. Elle se dit que vingt-deux mois de captivité, dont deux de cage de fer, devaient suffire pour expier la faute de ce pauvre jeune homme, et alors elle eut le courage héroïque de prononcer le fameux « *surge et ambula* » qui devait mettre fin à ses infortunes. Elle daigna lui annoncer elle-même cette faveur, à laquelle cependant elle mit une condition... une légère condition... c'est qu'il s'engagerait à sortir du royaume; en d'autres termes, de son autorité privée, elle le condamnait à l'exil, à un bannissement perpétuel. Tel était son bon plaisir.

Le malheureux souscrivit à tout, et quelques mois après, nous le retrouvons à Malte, avec une santé fortement altérée par les crises terribles qu'il avait traversées, et un fond de tristesse difficile à distraire, à dissiper. Son premier soin, en arrivant à Malte, fut de redemander à l'autorité française les lettres à lui adressées par « une femme dont le mérite est éminent, » dit-il, et qui étaient dans ses papiers restés à la Bastille. Il s'agit de la correspondance de Mme S***, dont

nous avons parlé, et que vint retirer Mme Varnier, munie d'un pouvoir « *ad hoc* » qui lui avait été envoyé par Rességuier lui-même.

Ces lettres et papiers, dont il avait eu la précaution, le jour même de sa sortie de la Bastille, de former une liasse qu'il plaça sous cachets, ne lui ont probablement pas été restitués ; et probablement aussi ce sont ces mêmes documents qui existent aujourd'hui, partie à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, partie à la bibliothèque de l'Arsenal. Quoi qu'il en soit, dans le dossier appartenant à ce dernier établissement, il n'existe aucune des lettres de Mme S*** ; cependant nous y trouvons une églogue dédiée au chevalier sous le nom d'Atys, et qui, écrite tout entière par une main de femme, peut être attribuée à cette dame, que Timante semble nous avoir présentée tour à tour sous le nom de Camille et d'Olympe, laquelle, dit-il, « faisait des vers doux, harmonieux, charmants, comme ceux de Sapho. »

Sans trouver précisément l'églogue dont nous nous occupons empreinte de ce parfum antique qui caractérise les chants de la Muse lesbienne, nous dirons cependant que ce morceau de poésie pastorale n'est pas beaucoup plus mauvais que la plupart des pastiches du genre qui coururent, vers le milieu du dix-huitième siècle, autour d'une petite chapelle dont Fontenelle était le grand prêtre ; et pour cette raison, nous croyons devoir en placer ici un léger fragment :

. . . . . .

Ce berger si charmant, l'honneur de nos bocages,
Dont le tendre hautbois enchantait ces rivages,

Ce berger qu'on eût pris sur des bords étrangers
Pour le chantre du Tibre ou le dieu des vergers,
Ce cher Atys, à qui tous les jours nos bergères
Confiaient tour à tour leurs brebis les plus chères,
Il nous fuit; et bientôt des rives étrangères,
Où l'on ne vit jamais de fidèles amis,
Jouiront du bonheur de posséder Atys.
. . . . . .

III

Rendu à la liberté, il semblait que le chevalier de Rességuier allait désormais vivre paisible à l'étranger, où il pouvait poursuivre brillamment sa carrière ; car il avait tous les avantages, tous les dons qui assurent le succès. Mais, hélas ! il avait vu Paris, ce centre magique des arts et de la littérature, où ses goûts avaient trouvé un si vif, un si puissant attrait ; il avait vu Versailles, ce théâtre de toutes les féeries, de tous les déguisements de l'âme et du corps ; enfin, il avait été admis dans ce pays de Tendre, à cette aimable et maudite cour d'Amathonte, cause de tous ses malheurs, et vers laquelle cependant, à l'heure présente, tendaient ses vœux et ses soupirs. Car, de même que nous l'avons dit ailleurs, à l'occasion d'un autre chevalier de Malte, contemporain de Rességuier, et avec lequel celui-ci a plus d'un air de famille *, on a beau avoir souffert dans la société, on a beau la fuir et en médire, on y tient toujours par quelque côté ; on y revient malgré soi par la pensée, par le souvenir, quelquefois par le regret et le désir. Après tout, Rességuier était né en France, et il avait la nostalgie que tous les

* *Correspondance inédite du chevalier d'Aydie*, faisant suite aux *Lettres de Mlle Aissé*. Didot, 1874, 1 vol. in-18.

cœurs bien placés ont naturellement pour le sol natal; puis son état maladif venait s'ajouter au besoin qu'il éprouvait de le revoir, de s'y retremper.

Dans ces conditions, le bailli de Froullay fut chargé par le grand maître de l'ordre de Malte, dont il était l'ambassadeur à Versailles, de faire des démarches pour obtenir que le chevalier de Rességuier fût autorisé à s'éloigner d'un climat qui, selon ce dernier, « le précipitait au tombeau... »

« Si vous fixiez vos regards sur moi, écrit-il à un personnage que nous croyons être le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui lui avait porté quelque intérêt, je vous inspirerais encore plus de pitié que je n'en inspirai à M. le marquis de Paulmy, quand il me vit à Pierre-Encise. Il ne put se défendre de me témoigner la compassion que j'excitai dans son cœur *. »

La démarche du bailli de Froullay, combinée avec celles que la famille et les amis de Rességuier tentèrent eux-mêmes **, fut couronnée probablement d'un plein succès, puisque, dans une seconde lettre datée des îles Saint-Pierre, 15 juillet 1753, le chevalier annonce s'être rendu dans cette île sur les galères de l'ordre, et qu'il y attend un vaisseau qui doit le conduire à Marseille.

* Paulmy (Ant.-René d'Argenson, marquis de), fils du marquis d'Argenson et neveu du comte de ce nom. Né en 1722, mort en 1787. A été ministre d'Etat et membre de l'Académie française. Nous avons de lui des lettres intéressantes et inédites que nous nous proposons de publier.

** Le chevalier avait deux frères, l'un conseiller au parlement de Toulouse, l'autre conseiller clerc au même parlement et chanoine à l'église Saint-Sernin. La *Biographie* Michaud dit que c'est à ce dernier que le chevalier dut sa mise en liberté, et que le chevalier ne lui pardonna pas de s'être humilié devant la Pompadour. Voilà comme on écrit l'histoire !

« C'est l'unique moyen, m'a dit mon médecin, de rétablir ma santé, s'il en est temps encore. »

Peu après, il rentra donc en France, mais son grade au régiment des gardes françaises ne lui fut pas rendu, et il n'obtint de résider ni à Paris ni à Versailles. On le relégua à Champeaux, petit village de la Brie, près de Guignes *. C'était là, néanmoins, une faveur, puisque l'autorisation de rester en France lui était accordée, et la marquise de Pompadour crut devoir encore prendre couleur dans cette affaire. On eût dit qu'elle voulait réparer ses injustices passées, et l'on ne peut que l'en féliciter, tout en trouvant cependant qu'elle s'est fait trop longtemps prier pour en venir là.

« Elle a daigné elle-même m'envoyer mon rappel, écrit le chevalier à un ami (6 septembre 1754), et y joindre une lettre que son style, plein d'humanité, m'a rendue plus précieuse que celle même qui m'ouvrit les portes du royaume. »

Voilà donc nos deux ennemis réconciliés; disons mieux : voilà la victime qui pardonne à son bourreau; car Rességuier n'avait ni fiel ni rancune; c'était, nous l'avons dit, une nature droite et chevaleresque, qui, en stigmatisant le vice, gardait quelque indulgence pour les personnes, et dont l'âme poétique était accessible à tous les élans de l'enthousiasme et de la générosité. Le « *genus irritabile vatum* » lui était inconnu, du moins dans cet ordre d'idées, sauf à laisser, sous

* Champeaux, à trois lieues de Melun, avait autrefois une collégiale. L'église est remarquable par une belle tour carrée et par la délicatesse de son architecture. Sa population pouvait être alors de trois cents à trois cent cinquante habitants. Patrie de Guillaume de Champeaux, maître, puis adversaire d'Abélard.

d'autres rapports, la nature reprendre ses droits, et donner encore une fois raison à Horace.

Du reste, dans la circonstance, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de courber la tête et d'aller s'installer à Champeaux. C'est ce qu'il fit ; mais il ne tarda pas à y trouver les heures mortellement longues, et on le croira sans peine, pour peu qu'on ajoute foi à l'avocat Barbier, quand il raconte ce qu'était Champeaux à cette époque.

« Le chemin de traverse est impraticable, dit-il. Pas une auberge, et il faut aller à Melun ou à Guignes pour des vivres. C'est un très-vilain séjour. » (T. VI, p. 128.)

Jeté parmi une pauvre population de laboureurs, notre malheureux poëte était donc là, comme Ovide, au milieu des Sarmates ; et, ne trouvant pas autour de lui les jouissances choisies, les éléments de cette vie intellectuelle que réclamait son goût délicat, il voulut du moins se rendre utile à ses rustiques voisins. A l'un il donnait des conseils ; il dirigeait l'autre dans ses affaires, et appuyait de son crédit les demandes qu'ils pouvaient avoir à former auprès des ministres et autres personnages influents, lesquels, en bons courtisans, n'avaient pas manqué de régler leur conduite sur celle de la favorite, en accordant leur bienveillance au chevalier. Il chercha donc des distractions dans la pratique de la philanthropie, obéissant, en cela, du reste, à un besoin inné de justice et d'humanité qui lui faisait embrasser spontanément la défense des faibles et des humbles. Ici, il s'agit d'une pauvre vieille femme pour laquelle il sollicite l'exonération d'une

taxe constatée à sa charge et qu'elle est hors d'état de payer. Ailleurs, il demande, au nom des habitants de Champeaux, l'autorisation de prendre quatre cents pieds d'arbres dans la pépinière de Melun, etc., toutes choses qui lui sont accordées.

Ces soins remplis, sa plus douce occupation était l'étude, la culture des lettres, qui deviennent d'autant plus chères à l'esprit et au cœur qu'on s'enfonce plus avant dans la retraite, qu'on vit plus solitaire et ignoré. Il avait quelquefois la bonne fortune d'être visité par des hommes de lettres, par des personnes qui partageaient ses goûts, comme dans la circonstance dont il entretient le marquis de Paulmy, croyons-nous, par sa lettre du 27 septembre 1755 :

« Il y a quelque temps, j'eus dans ma misérable retraite la visite d'un homme bien estimable et qui vous est bien parfaitement attaché. C'est M. Capperonnier *. Vous avez obtenu de lui un chef-d'œuvre admirable : *le Petit Anacréon de Foulis*, en latin. Je vous félicite, monsieur, de posséder un tel livre, et encore plus d'avoir l'intelligence de tous ces sublimes Grecs, l'unique source d'une bonne et saine littérature. Ils m'ont consolé souvent dans l'infortune, et si je m'en fusse occupé de meilleure heure, ils m'auraient épargné bien des gémissements, en éloignant mon caractère de la frivolité qui l'entraînait. »

Ainsi donc, ses souvenirs classiques lui reviennent

* Capperonnier (Jean), philologue, helléniste, né en 1716, mort en 1775. Fit paraître de nouvelles éditions des classiques anciens, au nombre desquelles se trouve l'*Anacréon* des frères Foulis, imprimeurs écossais, dont on estime les publications pour la beauté de l'exécution comme pour la correction des textes. Ils moururent, l'un en 1774, l'autre en 1776.

en foule, frais et vivaces ; ils ajoutent un charme et une force aux méditations du moment, à ces loisirs studieux dont il a fait son refuge, sa consolation, au milieu des nouvelles peines qui l'assiégent ; car sa santé décline de plus en plus, ses amis s'en inquiètent, et, sollicitée par lui, Mme de Pompadour daigne intéresser au malade le roi lui-même, qui lui envoie son propre médecin, Quesnay *.

On le voit : comme nous l'avons fait pressentir plus haut, la colère de Louis XV n'eût pas tenu contre le chevalier, si Mme de Pompadour avait tenté le moindre effort pour amener son royal amant à la clémence. La preuve qu'il subissait fatalement l'ascendant de la favorite, c'est que, du moment où elle consent à désarmer, à montrer quelque peu de générosité, le roi la suit docilement dans cette nouvelle voie.

Au surplus, le malade présumait beaucoup de la visite de Quesnay, « qui, écrit-il le 7 novembre 1755, a jugé à la fois des horreurs de mon habitation et des infirmités qui m'y accablent. Il n'a pu que déposer favorablement, et j'ai lieu d'espérer que, sur son rapport, ma situation va devenir meilleure. »

Ici, nous sommes arrivés à la dernière lettre et au dernier document contenus dans le dossier de la bibliothèque de l'Arsenal. Nous ignorons donc l'influence qu'exerça le rapport du médecin Quesnay sur le sort de Rességuier, et s'il lui fut permis de quitter immédiatement Champeaux pour s'établir dans un au-

* Quesnay (F.), médecin et chef de la secte des économistes. Louis XV le logeait dans un entre-sol de son palais et l'appelait « son penseur. » Né en 1694, mort en 1774.

tre lieu plus conforme à ses convenances, plus favorable à sa santé.

Nous le perdons de vue pendant une période de douze ans, c'est-à-dire jusqu'en décembre 1767, époque à laquelle les *Mémoires secrets* nous remettent sur sa trace. Mme de Pompadour était morte depuis trois ans, et pour sa gloire, nous eussions désiré savoir si c'est pendant qu'elle existait encore que Rességuier a été remis pleinement en possession de sa liberté; car on peut croire que, par rapport à lui, elle est morte dans l'impénitence finale de la rancune ou tout au moins du mauvais vouloir. Quoi qu'il en soit, nous allons pouvoir rejoindre le chevalier, le suivre par intervalles dans cette nouvelle phase de sa vie, et le conduire même assez avant dans sa vieillesse. Toutefois, bien qu'ils soient d'une complète exactitude, nos renseignements sont restreints. Nous les puisons à la fois dans certaines publications du temps, dans quelques catalogues d'autographes et dans des lettres inédites que nous avons de lui.

Nous n'avons vu jusqu'ici le chevalier de Rességuier qu'à travers les barreaux d'une prison ou dans un lieu d'exil, où ses aspirations, les facultés de son esprit et de son cœur ne trouvaient qu'une expansion incomplète, un rayonnement pâle et contraint; en d'autres termes, nous l'avons vu dans un moment où sa sensibilité fortement surexcitée le rendait peu semblable à lui-même, où la douleur absorbait en lui tout autre sentiment, et voilait même parfois son individualité.

Maintenant qu'il a recouvré sa liberté d'action, l'indépendance de son langage et de ses allures; mainte-

nant que, rentré dans ce monde brillant pour lequel il était né, il va se montrer tel qu'il est, nous allons l'examiner de plus près, et tâcher de le peindre dans le vif de sa nature.

Le chevalier n'avait jamais été d'une humeur bruyante. Le caractère de ses travaux révèle assez celui de son esprit. Sans jeter son cœur à toutes les ivresses, comme la plupart des hommes du milieu où il vivait, il avait eu ses folles années, ses éclairs d'enchantement et d'oubli; mais il avait été de ces rares jeunes gens qui de bonne heure voient la vie par ses côtés philosophiques et vrais. C'est dire qu'il était naturellement sérieux; et cette tendance s'était insensiblement changée en une tristesse douce et pénétrante qu'il avait contractée dans les prisons, surtout à la Bastille, espèce d'antre de Trophonius, d'où l'on ne sortait jamais sans rapporter avec soi une mélancolie qui projetait son ombre sur toute la vie.

Toutefois, douze ans ont passé sur cette époque fatale, et, sans être complétement dissipée, l'ombre dont nous parlons s'est sensiblement affaiblie; ce qui lui en reste imprime même à sa personne comme un nouveau charme; son visage, ses paroles, son esprit y empruntent une gravité calme et sereine, qui s'allie à merveille avec les mouvements d'une gaieté aimable, et les épanchements d'une conversation attachante, spirituelle, semée de réflexions piquantes, et qu'une fine épigramme traverse de temps en temps comme un éclair. C'est même à ce dernier point de vue que les *Mémoires secrets* le signalent à notre attention :

« M. le chevalier de Rességuier, rapportent ces mé-

moires (3 décembre 1767), connu par des vers satiriques contre Mme la marquise de Pompadour, qui lui ont mérité sa détention à Pierre-Encise pendant plusieurs années, se trouvait, il y a quelques jours, à souper chez M. le lieutenant général de police avec beaucoup de monde. Il y avait, entre autres personnes, M. Daine, maître des requêtes, nommé depuis peu à l'intendance de Bayonne. Ce dernier parlait des parlements d'une façon peu patriotique. M. de Rességuier voulut lui en faire sentir l'indécence. L'autre ne fit que confirmer et soutenir ses assertions. La conversation s'échauffa entre eux à tel point, que M. Daine répliqua vivement à l'autre : « En tout cas, monsieur, « si mes propos vous déplaisent, ils ne me feront pas « mettre à Pierre-Encise. — Vous avez raison, mon- « sieur, ils sont d'un homme qui n'est digne que de « Bicêtre. »

Ailleurs, les mêmes *Mémoires* ajoutent qu'à un autre dîner chez M. de Sartine, où se trouvait encore le chevalier, un des convives se récria sur la beauté des poissons servis sur la table : « Oh ! dit le sieur Marin, auteur de la *Gazette de France*, il y en avait de bien plus beaux hier chez M. le premier président du parlement *, où je mangeais. — Cela n'est pas étonnant, reprit M. de Rességuier : on ne voit là que des monstres ! — L'allusion, saisie à l'instant par le reste de la table, fit beaucoup rire tout le monde et Mme de Sartine. Son mari seul se trouva fort embarrassé et ne savait quelle contenance faire **. »

* Berthier de Sauvigny.

** *Mémoires secrets*, t. III, p. 439, 441, édit. Ravenel.

Nous croyons pouvoir placer vers l'époque où nous sommes parvenus (1772) un billet sans date ni millésime, adressé par le chevalier à Prault, libraire, et qui nous appartient. Rességuier était alors à Paris, où il avait, paraît-il, l'intention de se fixer et de monter sa maison :

J'ai à me louer beaucoup de MM. Prault, écrit-il. Je voudrais que l'exactitude du père à me faire remettre le poëme de *Joseph* m'en fournît une occasion nouvelle. S'il a donné pour mon compte cet ouvrage à monsieur son fils, je prie ce dernier d'en charger le jeune monsieur qui a bien voulu lui porter mon billet. Je le prie encore de me procurer tout à l'heure *le Cuisinier français ;* cette emplette annonce un projet de maison. Dès que je l'aurai montée, j'en avertirai M. Marcel pour en venir prendre sa part. Je ne manquerai pas, avant de m'embarquer pour Montpellier, de prendre congé de Mmes Dunan et Prault, à qui j'offre mes sincères hommages: en même temps, je paierai les frais du *Cuisinier* : ceux de la reliure de mon *Horace* sont acquittés. J'en avertis M. Prault dans la crainte d'un double emploi.

Le chevalier DE RESSÉGUIER.

Son projet d'installation à Paris ne fut probablement pas réalisé : car deux ans après nous le retrouvons à Malte, avec le titre de « bailli; » et c'est peut-être par suite de cette dignité nouvelle qu'il fut appelé hors de France, où nous le verrons revenir plus tard. Pour le moment, disons-nous, il est à Malte, d'où il écrit au père Cavalli, carme, professeur de physique à Rome, les deux lettres suivantes, tirées de notre collection, et que nous donnons « *in extenso*, » en raison de l'intérêt varié qu'elles présentent :

(Malte) Le 6 de l'an 1774.

Les orages de Malte et les succès que vous venez d'obtenir à Rome ne m'ont donc point effacé de votre souvenir, mon révérend père. Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me donner de vos nouvelles et des vœux que voulez bien faire pour moi. J'ai trouvé tout cela très agréable; mais je vous sais mauvais gré de ne m'avoir pas informé de votre position; c'est à D. Louis Almeyda que je dois d'être tranquille à cet égard. Vous voilà placé sur un théâtre bien différent de celui que vous aviez choisi d'abord. L'humeur antilittéraire de Ximénès deviendra, je n'en doute pas, l'époque la plus heureuse de votre vie. L'homme à talents se décourage et se rétrécit s'il n'a des spectateurs et des juges. C'est de quoi nous manquons absolument à Malte. Je sais moi-même que, si j'étais contraint d'y rester longtemps encore, le peu de chaleur dont je suis animé s'évanouirait bientôt. La multiplicité de mes devoirs me sauve à peine de l'ennui qui semble mêler ses poisons à l'air qu'on respire ici. Toujours les mêmes hommes, toujours les mêmes propos, et quels propos et quels hommes ! Rome est une piscine où j'espère l'année prochaine pouvoir me laver de toutes les souillures maltaises. * Je me fais une fête de vous y voir, et de vous assurer qu'on ne peut ajouter rien à l'attachement avec lequel je suis, mon révérend père, etc.

Le bailli DE RESSÉGUIER.

P.-S. — Je vous félicite de la connaissance que vous avez faite de M. l'ambassadeur de Malte. Celui de France vous verrait, j'en suis sûr, avec plaisir. Plein de mérite, il est excellent appréciateur de celui des autres. Tâchez de vous rapprocher de lui. M. de Breteuil vous en facilitera les moyens, et quand vous y serez parvenu, rappelez-moi de temps en temps à son souvenir.

* Rome, à cette époque, n'était pas précisément la piscine rêvée par le chevalier, si l'on en croit les récits des voyageurs et surtout ceux du président Dupaty dans ses *Lettres sur l'Italie*.

Rességuier n'alla point à Rome se « *laver dans la piscine*, comme il en avait exprimé l'intention. Un an s'écoula et il écrivit de nouveau au père Cavalli, et cette fois il le fit en prose et en vers :

Malte, le 12 de l'an 1775.

J'avais envie, monsieur, que notre commerce ne se bornât pas à une seule lettre, et quoique je n'eusse fait que répondre à la première dont vous m'avez honoré, je me suis plaint de votre silence à M. Visconti. S'il n'y a point de justice dans ce reproche, vous avouerez du moins qu'il y a un peu de sentiment, et qu'il prouve le cas que je fais de votre souvenir.

Le tableau du conclave que vous avez peint avec énergie, m'a fait grand plaisir ; mais je crains que le sujet que je plaçais sur la chaire de Saint-Pierre n'y monte pas. * Vous voyez que nous faisons aussi des papes à Malte. Il serait donc à désirer pour l'église que le mien fût agréé du sacré collége; c'est ce même Négroni, en faveur de qui la France et l'Espagne paraissent réunies. Ses talents ne sont pas équivoques ; la droiture de ses intentions est connue ; il opérerait le bien de l'Eglise, et son esprit conciliateur maintiendrait solidement la paix. Qu'importe le nombre de ses parents ? Ce n'est point avec un homme de ce mérite et d'une décence si parfaitement accomplie que le népotisme est à craindre. Si cet obstacle qui me paraît ridicule, n'arrête pas les suffrages, si, au gré de mes désirs, on le coiffe de la tiare, je vous promets que je m'empresserai d'aller à Rome et de lui baiser les pieds de tout mon cœur.

Vos pasquinades, selon moi, ne valent rien. Ce sont des brutalités révoltantes. ** On parle ici d'une parodie de

* Il s'agissait de nommer un successeur à Ganganelli (Clément XIV), qui, selon une prédiction menaçante de ses ennemis, devait laisser le saint-siége vacant en septembre 1774. Il mourut, en effet, le 22 de ce mois, et fut remplacé par Jean-Angelo Braschi, sous le nom de Pie VI.

** On sait que *Pasquin* était une statue placée dans un des carrefours de

quelques morceaux de Metastasio appliquée au conclave, dont le conclave même a daigné se mettre en courroux. Je suis étonné que cette illustre assemblée ne s'en soit pas tenue au mépris, seule réponse que la prudence et la sagesse doivent à la satire. J'aurais pourtant été curieux de cette pièce, et si le feu ordonné par l'ordre des cardinaux n'a pas dévoré tous les exemplaires, vous m'obligerez de m'en envoyer un.

Quoique Ximenès soit le « Lycomède » des Arcades, il conserve toujours pour les lettres et pour ceux qui les cultivent le goût qu'il a montré à son avénement au magistère. * Ainsi ne quittez point la « cathedra » que vous remplissez avec tant de distinction à Rome pour venir ici rechercher la faveur d'un tel académicien. Moi, qui n'ai pas l'honneur d'être grand maître, et qui certainement ne l'envie pas du tout, je vous estimerai dans quelque lieu que vous soyez. Si je n'ai pas l'avantage de contribuer à vos succès, je ferai toujours des vœux pour qu'ils ne vous manquent pas. Il me parait que jusqu'à présent vous n'avez point à vous plaindre de votre changement d'état. Un homme de lettres est toujours dans la plus belle position où l'on puisse être. Les lettres mêmes qu'il cultive justifient toutes les grâces dont on le peut combler et le consolent de celles qu'on lui refuse. Cette vérité fit faire à un de mes bons amis les vers suivants, que vous lirez peut-être avec plaisir :

Beaux-arts ! Dieu que j'encense,
Rois et législateurs de tout mortel qui pense,
Vous formez un Etat d'un peuple de rivaux;
Empire indépendant qui n'a point de frontières,
Où tous les hommes sont frères,
L'autorité commune et tous les rangs égaux.

Rome, à laquelle on attachait des satires, des brocards, qui prirent le nom de « pasquinades. » Une autre statue, appelée *Marforio*, lui donnait la réplique.

* On croirait qu'il est question ici, comme dans la lettre précédente, du marquis de Ximénès (Chimène); cependant, d'après les biographies, il était simplement chevalier de l'ordre de Malte. On ne dit pas qu'il ait été grand maître. Quant aux « Arcades, » c'est le nom d'une académie, d'une société littéraire fondée à Rome en 1690, et dont chaque membre prenait le nom d'un berger d'Arcadie.

Des dons que votre main dispense
Le sage peut s'enorgueillir;
Dans les préjugés de l'enfance
Vous nous empêchez de vieillir.
Sans vous, sans vos héros célèbres,
A nos yeux couverts de ténèbres
La raison n'aurait jamais lui.
Par vous l'homme est tel qu'il doit être.
C'est par vous seuls qu'il doit connaître
Ce que les dieux ont fait pour lui.

Voilà un assez bon emprunt que je viens de faire; il est temps de revenir à ma prose et presque temps de finir ma lettre. Je dois la vôtre à M. Visconti. * Remerciez-le de ma part, et témoignez-lui toute l'estime qu'un homme de son mérite doit inspirer. Dites-lui, je vous prie, que j'accepte avec reconnaissance les ouvrages que M. Borgio m'a fait offrir. Tout ce qui part de cette main ne saurait manquer d'être frappé au bon coin. Adieu, vous qui n'êtes plus carme, mais qui serez toujours un galant homme et l'objet éternel des sentiments que je vous ai voués, et avec lesquels j'aime beaucoup à vous répéter que je suis, monsieur, etc.

Le bailli de Rességuier.

M. le bailli de Rohan vous fait mille compliments.

Quelques années s'écoulent et nous le retrouvons écrivant à M. de Guys, secrétaire du Roi, à Marseille, plusieurs lettres où, à propos d'affaires d'intérêt, il entre dans des détails qui éclairent tout un côté de sa vie privée. Cette correspondance commence en 1777 et finit en 1786.**

* Visconti (Ennius-Quirinus), le célèbre archéologue, qui était alors sous-bibliothécaire du Vatican. Né en 1751, mort en 1818.

** Nous devons la communication de ces lettres à l'obligeance de M. Dubrunfaut. M. de Guys est l'auteur d'un *Voyage littéraire* en Grèce, et de plusieurs autres ouvrages en prose et en vers.

Nous en emprunterons quelques passages qui finiront de nous faire connaître le chevalier.

« Montfort, 4 mai 1777.

« Il n'est pas douteux, monsieur, que je ne sois charmé de manger avec vous les fruits de la saison, surtout d'entendre vos vers qui sont de toutes les saisons et de tous les moments. . . . . »

26 février.

« J'arrive de Toulon, et j'apprends l'affreuse catastrophe. Elle m'accable autant que vous-même. J'en suis consterné. Je vous tends les bras avec de bien courts moyens, mais avec une volonté de vous obliger qui n'a point de bornes. Si je pouvais tout réparer je serais heureux; mais voyez ce que je suis en état de faire, et ne doutez pas que je ne fasse tout avec autant de satisfaction que de zèle. Votre position est cruelle: je m'en représente toute l'horreur. Cependant il ne faut pas s'abandonner au désespoir; le calme de la conscience est capable d'adoucir tous les maux, et cette honorable ressource ne vous manque point. Et puis des amis que l'infortune vous ramène, n'ont-ils pas le pouvoir de vous fortifier contre l'orage ? . . . . . »

(*Malte*).

« . . . . . La guerre m'avait fait trembler par les lenteurs qu'inévitablement elle eût mises dans les correspondances, et parce qu'il est horrible aux yeux de l'humanité que des infortunés aillent périr pour des ambitieux et des fous. Il est donc éteint

Ce feu dont les effets rendent si misérables
Tant d'humains innocens pour deux qui sont coupables;
Ce feu par qui le monde est souvent consumé,
Tandis qu'il laisse en paix ceux qui l'ont allumé.

« Il faut bien quelquefois se citer soi-même. Votre indulgence m'est tellement prouvée que j'aurais tort de n'y pas compter. . . . . »

« Montfort, le 30 juillet 1785.

« Votre lettre reçue, monsieur, les instances les plus chaudes ont été faites à Toulouse pour y obtenir ce que vous désirez. S'il était possible de faire passer mon âme dans celui qui s'acquittera de la recommandation, j'ose croire que le succès n'en serait point équivoque. Je me flatte du moins que vous serez bien et promptement servi: car c'est entre les mains de madame de Rességuier que j'ai mis vos intérêts. Pour la peindre à vos yeux d'un seul trait, elle a près de deux millions de dot, et ce n'est rien en comparaison du prix dont est cette estimable femme par son mérite et par ses vertus . . . . . »

Grasse, 18 janvier 1786.

« J'ai justement été pris ici, monsieur, comme un cerf dans des filets; mais la campagne y offre des aspects admirables et les personnes d'ailleurs qui m'y ont attiré me feront toujours trouver de grands charmes dans tous les lieux. Vous entendez qu'il s'agit de mesdames les comtesses de Forbin. . . . . »

Deux ans après, nous le voyons aux prises avec Rivarol et Champcenetz, champions dignes de lui. Les auteurs du *Petit Almanach des grands hommes* l'avaient signalé à l'attention publique par ces quelques lignes: « Le poëme de l'*Ile de Rhodes*, du bailli de Rességuier, commence à fixer les regards de l'Europe et donne de furieuses inquiétudes aux Turcs. Mais la Russie le favorise puissamment, parce que ce beau poëme, qui ne vise à rien moins qu'à la reprise de l'île de Rhodes, ferait une diversion très heureuse dans la guerre présente. C'est dans les musées de Toulouse que M. de Rességuier a monté son artillerie poétique. »

A cette attaque, où il y avait plus d'espièglerie que de réelle méchanceté, Rességuier répondit par une épigramme un peu vive, et que rapporte Grimm dans sa *Correspondance littéraire* (juin 1788) :

Dans une charmante brochure
Deux écrivains fort importants
Ont, sur les poëtes vivants,
Eclairé la race future.
— Et de cette production
Les auteurs se sont nommés ? — Non ;
Mais au goût sûr dont l'écrit brille,
A ce ton aisé dont il est,
Au sel qui partout y pétille,
Sans se méprendre on reconnaît
Le vicomte de Jodelet
Et le marquis de Mascarille.

IV

C'est ici la dernière étape où nous suivrons notre héros. Nous ne savons de lui désormais que ce qui se lit dans les biographies, lesquelles sont peu d'accord sur son compte. La Révolution éclata, et, selon la *Biographie* Michaud, « le bailli de Rességuier, ayant perdu les bénéfices qu'il possédait en France, se retira dans l'île de Malte, où il vivait en paix, lorsque la place se rendit à Bonaparte. » La *Biographie* Didot se borne à dire que le bailli se retira en effet à Malte, « *où il fut enseveli.* » Cela est plus sommaire, plus expéditif, mais ne nous satisfait pas. Nous croyons qu'il est mort en 1797, c'est-à-dire un an avant la reddition de Malte.

On a de lui, outre le *Voyage d'Amathonte* et un assez grand nombre de poésies insérées dans divers

recueils : 1° un poëme sur la *Prise de Rhodes;* 2° une *Dissertation sur la trahison imputée à André Damaral*, chancelier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1757, in-12; 3° un *Éloge de Lefranc de Pompignan et de ses œuvres;* 4° un *Traité de l'Amitié* (1776) et celui *de la Vieillesse* (1776), traduits de Cicéron, in-8.

En dehors de ces compositions, il en avait préparé d'autres, restées en manuscrit, et que nous avons retrouvées dans les archives de la bibliothèque de l'Arsenal. On y voit qu'il s'essaya à peu près dans tous les genres de poésie. L'épître, l'ode, le conte, le poëme, l'épigramme l'attirent tour à tour. Sous le titre de *l'Intérêt* il avait tracé le plan d'un « poëme héroïque » qui devait avoir quatre chants, selon le « *sommaire* » écrit de sa main, et dont le commencement du premier chant seulement est composé. On rencontre aussi dans ses manuscrits et brouillons une ode sur les *Désordres causés par les passions*, comprenant quatorze strophes de dix vers chacune, et où l'on remarque de l'éclat, de la force, parfois de l'élévation. Nous citerons les deux dernières de ces strophes :

Tous les temps offrent à ma vue
De tristes exemples d'horreurs :
La vertu sans cesse abattue,
Le vice exerçant ses fureurs.
De ses traits aveugle victime,
Verra-t-on l'homme dans le crime
Marcher toujours jusqu'au tombeau ?
Convaincu de sa perfidie,
D'une main sagement hardie
Ne peut-il lever son bandeau ?

Mais cette lâche servitude
N'est pas pour qui sait réfléchir.

Secouru d'une sage étude,
D'un tel joug on peut s'affranchir.
Par elle je sais me connaître ;
J'apprends que les dieux nous font naître
Pour les craindre et pour être heureux,
Et que, formés à leur image,
Nous avilissons leur ouvrage
Si nous ne sommes purs comme eux.

Ailleurs, c'est un conte intitulé le *Campagnard*, dont une partie manque, et c'est regrettable, car le début est si franc de jet, si alerte, si lestement tourné, qu'il rappelle le bon temps du genre, la bonne école, l'école de Voltaire, et promettait dès lors un très agréable récit. Voici ce début :

LE CAMPAGNARD

CONTE

Non, les enfers ne sont pas si cruels
Que ces façons, cette cérémonie,
Et ces égards, ces devoirs mutuels
Qu'on nous impose en cette courte vie.
. . . . . .

Ah! parmi vous ce n'était pas la mode,
Mes chers aïeux. Guidés par le bon sens,
Vous jouissiez paisiblement du temps
Et n'adoptiez rien qui fût incommode.
Vous ignoriez le chagrin comme l'art.
C'est le meilleur. Pour prouver mon système,
Je n'ai besoin que de la honte extrême
Dont fut couvert un pauvre campagnard.

Dans un château qu'arrose la Garonne,
S'étant paré de ses plus beaux habits,
Il s'en alla chez certaine baronne,
Jeune, bien faite et l'honneur du pays.

Riche, et, dit-on, en discours très féconde,
Elle amusait parfaitement son monde.
Chez elle aussi tout le monde venait.
Dans sa maison le plaisir abondait;
Et le baron, mari tendre et fidèle,
Après ses chiens, n'aima rien autant qu'elle...

(Le reste manque)

Puis vient une épître de quarante-quatre vers, dédiée à Marmontel, sur sa tragédie de *Denis le Tyran*, et dont le commencement nous paraît animé d'un assez bon souffle poétique :

Dans l'âge où le plaisir nous guide,
Où nos mains dressent des autels
Aux volages enfants de Gnide,
Souverains des jeunes mortels;
Dans cet âge, hélas! dont j'éprouve
La faiblesse et les soins divers,
En moi-même je ne retrouve
Que folie et désirs pervers.

Et toi, sur les pas d'Euripide,
Tu t'élances avec honneur;
D'un tyran, de carnage avide,
Te fais détester la noirceur.
Avec quel art, quelle justesse,
Tu sais peindre les passions ?...

Ensuite c'est une autre épître à Mme ***, comprenant une centaine de vers, en manière de compliment madrigalesque, très agréablement « *enlevé.* »

Enfin sous ce titre : *A Madame de Pompadour*, figurent vingt-huit vers qui respirent une flatterie peut-être un peu excessive de la part d'un homme qui avait reçu de la favorite de si mauvais traitements.

Mais, on le sait, la rancune n'entrait pas dans le cœur du chevalier, et s'il lui est arrivé quelquefois de blesser son prochain par quelques-uns de ces traits sarcastiques qui lui étaient familiers, il cédait en cela à l'occasion, à la tentation du moment, et surtout, comme nous l'avons dit, à la nature même de son esprit, et jamais à un mouvement d'animosité ou de colère. Du reste, en revanche, sa philosophie le portait au pardon des injures, ainsi qu'il l'a surabondamment prouvé à l'égard de la marquise de Pompadour. Il a donc laissé, comme moraliste « *pratiquant*, » si l'on peut s'exprimer ainsi, un exemple honorable, qui ne trouve pas toujours des imitateurs parmi les réformateurs les plus austères; et comme homme de lettres, s'il n'est pas de ceux dont le talent domine ou caractérise une époque, il n'est pas non plus au-dessous de la moyenne estimable de son temps. A ce double point de vue, il est digne de nos sympathies, en même temps que les persécutions imméritées qu'il a subies lui créent une physionomie touchante et un titre sacré à notre intérêt, à notre commisération, dans l'ordre de la justice et de l'humanité.

La Bibliothèque de l'Arsenal possède un second exemplaire imprimé du *Voyage d'Amathonte* en tout semblable à celui dont nous avons fait l'analyse, mais auquel on a ajouté quelques feuillets manuscrits où se *trouve* la *clef* ou désignation des personnages qui figurent dans ce poëme. Cette clef est comme la plupart de celles dont on s'est ingénié à accompagner

certains ouvrages analogues, c'est-à-dire qu'elle est arbitraire, fantaisiste, et ne doit pas dès lors être considérée comme un guide sûr, comme une explication définitive et satisfaisante. Quoi qu'il en soit, nous la donnons ici à titre de curiosité :

ADRANTE. . .	Le duc de Richelieu.
AMON	M. d'Argenson.
CYDALISE . .	Mme de Pompadour. *
EPAMINONDAS .	M. de Turenne.
PÉRICLÈS. . .	Le prince de Condé.
THERSANDRE .	Le comte de Clermont.
SINON. . . .	Le Roi.
CRYSIPPE. . .	Le cardinal de Tencin.
PHYDAMAS. . .	Le maréchal de Saxe.
MÉNANDRE . .	Le maréchal de Lowendal.

EZON	M. d'Argenson.
ARISTE . . .	M. de Rouillé.
PÉRICLÈS. . .	M. de Turenne.
AMON	Le maréchal de Belle-Isle.
OZIRIS. . . .	Le cardinal de Fleury.
M. LE DUC . .	Id.
IPPIAS. . . .	L'évêque de Mirepoix.
EGYSTE. . . .	Mgr le Dauphin.
ARION. . . .	Le cardinal de Tencin.

* On a vu que, dans les *Variantes* trouvées chez lui, il lui donne le nom d'*Ermise*.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. V

Le chevalier de Boufflers et madame de Sabran. . . . 1

Saint-Lambert et Fontanes. 45

Le comte de Lauraguais et Sophie Arnould. 75

Le chevalier de Rességuier et madame de Pompadour. 119

ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

DARANTIERE, IMPRIMEUR A DIJON

le 15 juillet 1880

POUR

EDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ÉDITEUR

A PARIS

JUN 1 6 1965